

Jean-Charles IGNON, soldat du Premier Empire

Avant-Propos

Les publications relatives aux témoignages des soldats des guerres napoléoniennes sont nombreuses. Correspondances avec les familles, carnets rédigés « à chaud », ou mémoires écrits des années plus tard, ces archives sont largement utilisées et analysées par les historiens pour la compréhension de la période du Premier Empire, telle que vue par le militaire, qu'il soit fantassin, sous-officier ou maréchal ¹.

Par contre, même si ces témoignages sous forme de récits sont nombreux, je n'ai trouvé « nulle part ailleurs » l'équivalent à un magnifique document détenu par les Archives Départementales de la Lozère ². Ce document est titré « **Carte des voyages, campagnes, camps, bivouacs et batailles où je me suis trouvé, avec les itinéraires des routes que j'ai parcourues - (1796-1815)** ». Cette précieuse carte, perdue au milieu du volumineux fonds des « archives iconographiques », est l'œuvre d'un soldat de Napoléon, le capitaine **Jean-Charles IGNON** (1782-1829), natif de Viviers (Ardèche), mais qui a des attaches en Lozère, notamment par sa mère, native de Mende, et par ses frères qui y vivent.

Comme il est dit dans son titre, la carte et les informations qui y figurent, renseignent dans le détail sur le parcours de militaire du soldat IGNON, notamment pendant ses onze années de service dans les armées de Napoléon. Il précise dans un cartouche que « *cette carte [est] dédiée à mes parents...* ». On pouvait se douter alors qu'il avait laissé d'autres traces sur ce qu'il a vécu dans cette période. Reste à savoir si des archives ont été conservées, et si elles sont accessibles...

Nous avons de la chance !... Un important « Fonds IGNON » est conservé aux Archives Départementales de la Lozère, contenant notamment (mais pas seulement...) **une correspondance de Jean-Charles avec sa famille**. En complément de la carte, cette correspondance (qui débute bien avant son arrivée aux armées) nous permet de comprendre comment il a traversé les périodes de la Révolution et du Premier Empire, et renseigne sur son parcours de vie, sa personnalité, sur ses rapports avec son entourage.

D'autres documents, issus de ce même fonds, renseignent sur la famille IGNON et comment le parcours de Jean-Charles, qui est l'objet de cette étude, s'inscrit dans l'histoire familiale.

¹ Quelques publications sur le sujet sont indiquées en annexe.

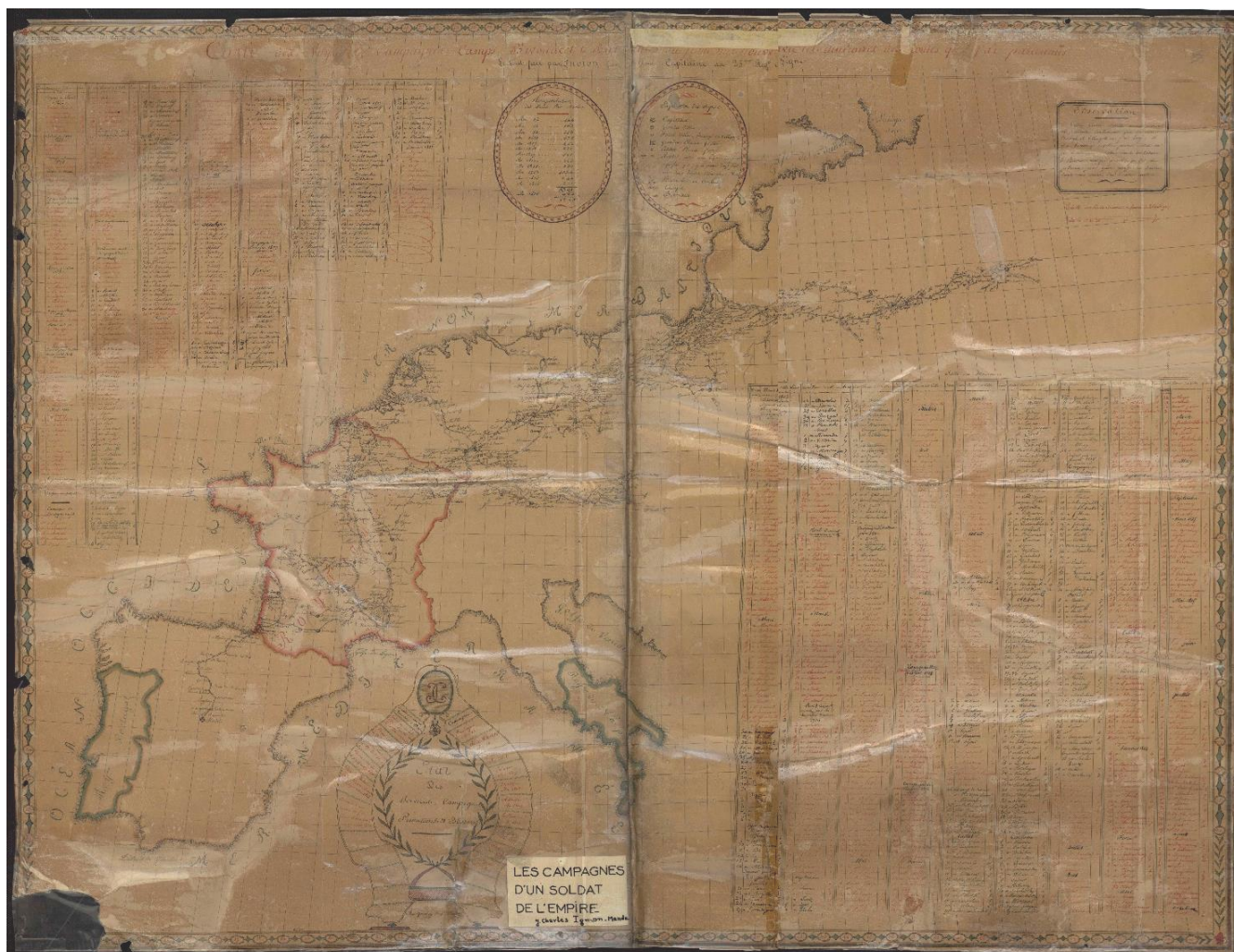
² Je n'ai pas trouvé de document similaire, ni dans les publications et archives ouvertes en ligne, ni de citation dans les inventaires que j'ai pu consulter... Il me semble peu probable tout de même que la carte de Jean-Charles IGNON, même sous cette forme, soit un document unique...

Table des matières

Avant-Propos	1
La « <i>carte des voyages</i> » de Jean-Charles IGNON (AD Lozère, cote « 1 Fi Carte 32 »)	3
Le fonds IGNON (AD Lozère, cotes F 2245 à F 2306)	6
La famille IGNON	7
Le contexte familial à Viviers	7
Le corpus documentaire étudié.....	8
Généralités sur la correspondance	9
Le parcours de Jean-Charles IGNON entre 1798 et 1815	10
L'installation provisoire de Jean-Charles à Mende (et celle définitive de son frère Jean-Joseph-Marie)	10
Séjour à Paris (octobre 1802 – octobre 1803).....	11
Le départ de Paris, et la conscription (janvier - juin 1804).....	17
Jean-Charles au corps des Vélites de la Garde Impériale (juillet 1804 – juin 1805).....	19
Le camp de Boulogne (juillet 1805).....	24
Première Campagne d'Autriche (août – décembre 1805)	25
La recommandation au capitaine Rampon (janvier – août 1806)	26
La campagne de Prusse (septembre 1806 – janvier 1807).....	29
La campagne de Pologne (février – décembre 1807).....	32
Traversée de la France, direction Bayonne... (janvier – mars 1808)	34
La campagne d'Espagne (mars – août 1808).....	35
Seconde Campagne d'Autriche (avril – décembre 1809).....	37
Aux « troupes françaises de surveillance » en Hollande (janvier – septembre 1810)	39
La campagne de Russie (juin – décembre 1812)	41
La campagne de Saxe (janvier – octobre 1813).....	44
La campagne de France (janvier – avril 1814)	46
Carrière militaire après les guerres napoléoniennes.....	48
Après l'armée.....	48
Bibliographie et Liens externes :	49
Les sites dédiés à la période napoléonienne.....	49
Quelques autres publications en ligne	49
Les mémoires et correspondances (souvent cités dans les publications)	49
Autre site	49
Annexe : Jean-Joseph-Marie IGNON.....	50
Jean-Joseph-Marie dans les publications récentes	50
Le « journal » des jeunes années de Jean-Joseph-Marie	50
Le « journal de la Lozère » sur le site Gallica de la BNF.....	52
Les publications anciennes de la « Société des lettres, sciences et arts de la Lozère » sur le site Gallica de la BNF	52

La « carte des voyages » de Jean-Charles IGNON (AD Lozère, cote « 1 Fi Carte 32 »)

La carte de Jean-Charles IGNON mesure 130 x 100 cm. L'image ci-dessous est issue du site des Archives Départementales de la Lozère. Mais il faut la consulter en ligne pour l'apprécier véritablement... le lien est ici : <https://archives.lozere.fr/ark:/24967/vtafe62f71b3b1a1411/dao/0/1>



Dans un cartouche figure un lieu et la date à laquelle le document a été confectionné : « **Au Quesnoy le 1er mai 1815** »³. Jean-Charles a en effet séjourné (en garnison) au Quesnoy (Nord) à plusieurs reprises, et notamment entre le 23 mars et le 23 mai 1815. Au 1er mai 1815 le document n'était pas terminé, car plusieurs « étapes » figurent après cette date, la dernière étant la ville de Niort (Deux-Sèvres) dans laquelle il a séjourné le 19 octobre 1815.

Pour confectionner sa carte, Jean-Charles a probablement pris comme modèle, en l'adaptant à son besoin, une « carte itinéraire » de l'Europe, car le contour des côtes maritimes, des frontières, et le positionnement des villes, semblent précis. Sur certaines « cartes itinéraires » qui existent au début du 19ème siècle, outre le réseau routier déjà très dense qui est parfaitement indiqué, on trouve également les distances entre les villes⁴.

Le graphisme de la carte est soigné. Mais probablement avant son entrée aux AD Lozère, elle a été l'objet d'une restauration très imparfaite sur plusieurs zones. L'image en ligne semble être la juxtaposition de deux prises de vue. Le raccord est imparfait.

Les lieux de séjour et les dates sont reportés dans un tableau. Pour tout le parcours militaire de Jean-Charles (à partir de juillet 1804), le tableau est cohérent avec la chronologie des événements historiques et avec les

³ Une déchirure mal restaurée complique la lecture de l'année de confection, mais la graphie du « 5 » que l'on distingue est constante partout ailleurs sur la carte. Ce ne peut être que 1815.

⁴ La BNF possède de nombreuses « cartes itinéraires de l'Europe » indiquant les distances, notamment celle-ci : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53092963x>

Cette carte est un peu plus tardive (1822) que celle de Jean-Charles, mais je ne doute pas, que ce type de carte existait durant la période napoléonienne.

informations lues dans les courriers⁵. Jean-Charles avait donc certainement pris des notes durant toute cette période, sous la forme d'un « carnet de route », mais qui ne figure pas au fonds IGNON.

Pour la période avant son arrivée aux armées (avant juillet 1804), Jean-Charles a certainement travaillé « de mémoire », mais les dates figurant sur la carte sont probablement fausses, car incohérentes avec les lettres. Il s'est clairement trompé sur la carte...

Les noms des lieux d'étape sont ceux en vigueur en ce début de 19^{ème} siècle, mais souvent cela ne correspond plus aux dénominations actuelles, notamment en Europe de l'Est. Certaines équivalences sont faciles à trouver car souvent citées dans les publications (*Königsberg* = Kaliningrad ; *Kovno* = Kaunas... etc...). D'autres le sont plus difficilement, d'autant que sur la carte de Jean-Charles, l'orthographe pour ces toponymes, est souvent phonétique.

Pour chaque étape de ses « voyages », Jean-Charles a indiqué dans le tableau la distance parcourue, l'unité de mesure (c'est indiqué sur la carte) étant la « **lieue commune de France** », soit **4 445 mètres** ⁶. Lorsqu'il se déplace en bataillon, les distances journalières sont variables, mais la plupart du temps de 4 à 9 lieues (env. 18 à 40 km) ⁷. Certaines étapes sont cependant beaucoup plus longues. Par exemple, lors de la seconde campagne d'Autriche, pour les trois journées consécutives des 4, 5 et 6 septembre 1809, Jean-Charles (probablement accompagné seulement d'un petit groupe d'hommes), a parcouru 89, 98 et 107 km.

En France comme hors des frontières, Jean-Charles est souvent « cantonné » ou « en séjour » pour des périodes de quelques jours à plusieurs mois.

La carte renseigne de manière exhaustive sur les campagnes et les batailles auxquelles Jean-Charles était présent... même s'il n'a pas toujours combattu comme nous le verrons plus loin. Ce parcours dans les armées de Napoléon est résumé ci-dessous, ainsi que son évolution dans la hiérarchie militaire et de ses affectations :

Campagne du Camp de Boulogne (1805) / Vélite ; Chasseur à pied affecté à la « Flottille Impériale »

Bataille navale de Boulogne le 18 juillet 1805

Première Campagne d'Autriche (1805) / Chasseur à pied de la Garde impériale

Bataille d'Elchingen le 14 oct 1805

Bataille d'Austerlitz le 2 décembre 1805

Campagne de Prusse (1806) / Chasseur à pied de la Garde impériale

Bataille de Iéna le 14 octobre 1806

Campagne de Pologne (1807) / Chasseur à pied de la Garde impériale

Bataille d'Eylau les 7 et 8 février 1807

Bataille d'Heilsberg le 10 juin 1807

Bataille de Friedland le 14 juin 1807

Promu sous-lieutenant le 13 juillet 1807

Campagne d'Espagne (1808) / Sous-lieutenant au 24^{ème} Régiment d'infanterie légère

Pas de combat

Seconde Campagne d'Autriche (1809) / Sous-lieutenant au 24^{ème} Régiment d'infanterie légère

Pas de combat

Promu lieutenant le 17 août 1809

Campagne de Hollande (1810) / Lieutenant au 24^{ème} Régiment d'infanterie légère

Pas de combat

Promu capitaine le 23 octobre 1811

Campagne de Russie (1812) / Capitaine au 24^{ème} Régiment d'infanterie légère

1^{ère} Bataille de Krasnoï le 14 août 1812

Bataille de Smolenks du 16 au 18 août 1812 (« blessé d'un coup de feu »)

Promu chevalier de la légion d'honneur le 2 septembre 1812

2^{ème} Bataille de Krasnoï le 18 novembre 1812

⁵ Il y a tout de même une incohérence notable pour la période septembre-octobre 1813, nous le verrons...

⁶ Définition « lieue commune de France » : https://fr.wikipedia.org/wiki/Lieue#Lieues_actuelles

⁷ La règle générale lors des campagnes du Premier Empire, est qu'une étape journalière moyenne doit être comprise entre 20 et 30 km, avec un « repos » par semaine. Cela se vérifie plus ou moins bien sur la carte de Jean-Charles.

Voir cette publication du portail persee.fr : Général de la Barre de Nanteuil, *La logistique sous l'Empire*, Revue historique des Armées, Année 1994 :

https://www.persee.fr/doc/rharm_0035-3299_1994_num_197_4_4398

Bataille de La Berezina du 26 au 29 novembre 1812

Campagne de Saxe (1813)

/ Capitaine au 24ème Régiment d'infanterie légère

Bataille de Dresde le 27 août 1813

Bataille de Leipzig du 16 au 18 septembre 1813

Bataille de Hanau les 30 et 31 octobre 1813... (et non 28 septembre 1813 comme noté sur le tableau)

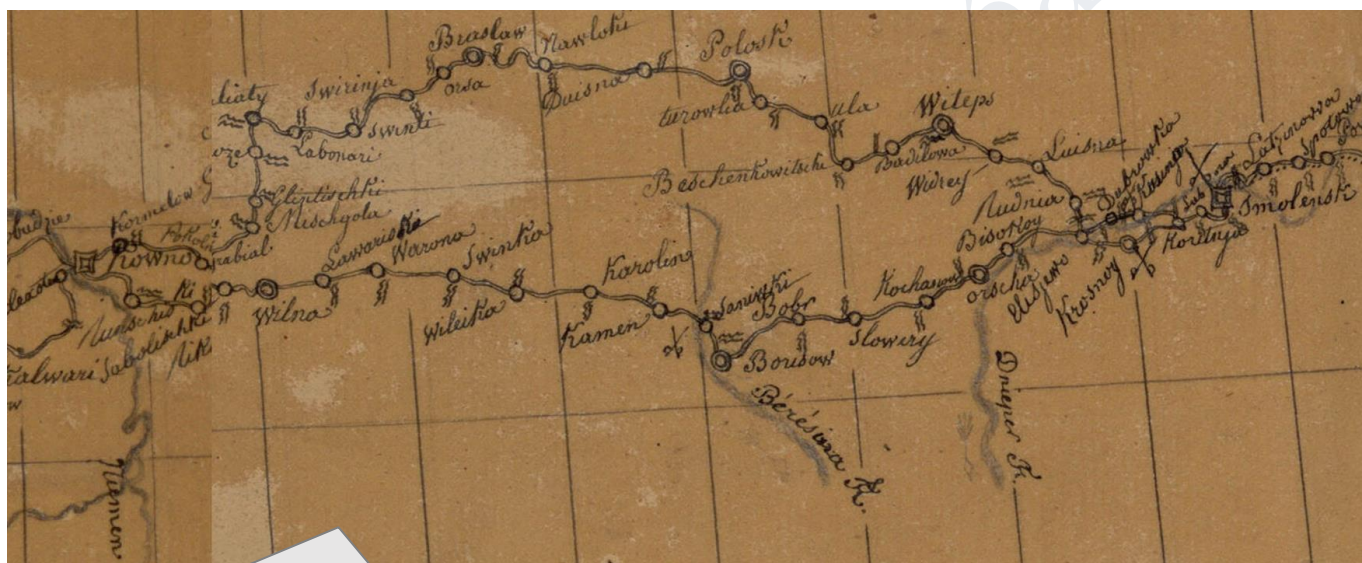
Campagne de France (1814)

/ Capitaine au 25ème Régiment d'infanterie de ligne

Bataille de Meaux le 27 mars 1814

À plusieurs reprises Jean-Charles, malade ou blessé, a quitté son régiment durant les campagnes. Les raisons et explications nous les lisons dans les courriers retrouvés. Retenons pour le moment que cela lui aura « évité » de vivre plusieurs événements particulièrement meurtriers des campagnes napoléoniennes :

- Durant la campagne d'Espagne de 1808, il tombe malade, et n'est pas allé au-delà de Madrid, alors que son régiment sera engagé dans la désastreuse bataille de Bailén (Andalousie).
- Durant la campagne de Russie de 1812, il est blessé (légèrement) lors de la bataille de Smolensk, et ne participera pas à la très meurtrière bataille de la Moskova (Borodino).
- Durant la campagne de France de 1814, de nouveau malade, il ne sera engagé que dans l'un des derniers combats (bataille de Meaux)



Détail partiel sur la campagne de Russie de 1812 :
L'itinéraire « nord » suivi depuis le passage du Niemen à Kovno (le 24 juin), jusqu'à Smolensk (le 16 août).
L'itinéraire « sud » suivi lors de la retraite, depuis Smolensk (le 15 novembre) jusqu'à Kovno (12 décembre).



Retraite de Russie 1812 étape par étape, entre la Bérézina (30 novembre) et Kovno (12 décembre)

Détail du cartouche
« Etat des Services, Campagnes, Promotions et Blessures »

26	Bivouac	
27	sur la Berezina	3
	Bataille	
28, 29, 30	sejour	
	Decembre	
1	a Kamen	1
2	a Katolin	8
3	a Wilenska	7
4	a Swinskia	6
5	a Warona	6
6	a Savarsky	6
7	a Wilna	6
8	Sejour	
9	a Kieny	6
10	a Sabotky	6
11	a Kieny	8
12	a Kovno	8
13	Sejour jusqu'à	
	sur la Berezina	

Le fonds IGNON (AD Lozère, cotes F 2245 à F 2306)

Le fonds IGNON⁸ est constitué essentiellement de documents réunis par **Jean-Joseph-Marie IGNON** (1772-1857), imprimeur et érudit, qui fut notamment membre fondateur (en janvier 1820) et secrétaire de la « *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de Mende* », aujourd'hui « *Société des lettres, sciences et arts de la Lozère* ». Il est l'auteur de très nombreuses publications. **Jean-Joseph-Marie IGNON**⁹ est le frère aîné de **Jean-Charles IGNON**.

Une partie du fonds est constitué de « **Papiers de la famille IGNON** » parmi lesquels deux dossiers concernent spécifiquement Jean-Charles¹⁰ :

F 2246 : « *Dossier concernant Jean-Charles Ignon, officier, et sa succession (an XIII-1831)* »

F 2258 : « *Lettres de [Jean] Charles Ignon, Vélite de la Garde et officier de la Grande Armée, à sa mère et à son frère (an VI-1814)* ».

Par ailleurs, une note au bas de page de l'inventaire du fonds indique qu'un ouvrage intitulé « **Lettres et biographies, famille Jean-Joseph-Marie IGNON** » a été publié en 1939 par Joseph IGNON (architecte et arrière-petit-fils de Jean-Joseph-Marie). L'ouvrage « *tiré à un petit nombre d'exemplaires, n'a pas été mis dans le commerce, mais un exemplaire a été donné à la bibliothèque des Archives* ». Effectivement, l'exemplaire fait partie de la « bibliothèque de recherche Octavo » des AD Lozère. Sa cote est 8° 1608.

Dans mon travail d'analyse sur la correspondance de Jean-Charles IGNON, j'ai pu constater que certaines lettres transcrites dans l'ouvrage de Joseph IGNON ne sont pas (physiquement) dans le dossier recueil F 2258. De même, certaines lettres trouvées dans le dossier F 2258, n'ont pas été transcrites par Joseph IGNON dans son ouvrage. J'ai donc utilisé les deux sources car elles sont complémentaires.

Étonnamment, je n'ai pas trouvé, ni dans l'inventaire du fonds, ni dans l'ouvrage de Joseph IGNON, de renvoi ou citation relative à la carte du soldat Jean-Charles IGNON.



⁸ Le fonds IGNON aux AD Lozère : https://archives.lozere.fr/archive/fonds/FRAD048_F2243-2306

L'inventaire de ce fonds, issu des « Fonds divers privés (série F) », me semble plus facile à exploiter à partir de sa version « pdf ». Après avoir activé le lien ci-dessous, taper « 2245 » dans l'outil de recherche :

https://archives.lozere.fr/data/files/ad48.diffusion/images/FRAD048_etat_fonds_general/fonds_divers_prives_f.pdf

⁹ D'autres informations sur la personnalité de Jean-Joseph-Marie IGNON sont données en annexe.

¹⁰ Ces deux dossiers ne représentent toutefois qu'une petite partie des papiers de famille.

La famille IGNON ¹¹

Les parents de Jean-Charles IGNON sont François-Aimé IGNON (1743-1795) et Christine PICHAND (1757-1838). Ils se sont mariés à Mende le 14 novembre 1770.

Pour comprendre les parcours de vie, avant la Révolution, des membres de la famille IGNON (les parents de Jean-Charles et leurs enfants) il faut s'intéresser à un personnage souvent cité dans les courriers de famille : « **Monseigneur de SAVINE** ». Il s'agit de **Charles de LAFONT de SAVINE (1742-1814)** ¹². Cet ecclésiastique issu de la noblesse, avant même de devenir évêque de Viviers (Ardèche) en 1778, se révèle le protecteur et le bienfaiteur de la famille IGNON. Il se trouve en effet que **François-Aimé IGNON** et **Charles de LAFONT de SAVINE** sont frères de lait : la mère de François-Aimé (Elisabeth AUREAS) a nourri au sein les deux enfants. Attachement et liens d'amitié entre les deux vont perdurer, tout au bénéfice de la famille IGNON... au moins jusqu'à la Révolution... :

- Lorsqu'en 1767 Charles de LAFONT de SAVINE est nommé vicaire général de Mende (son oncle Jean Arnaud de CASTELLANE ¹³ en est l'évêque), François-Aimé IGNON suit son ami en Gévaudan. Dans cette période il est cité comme Juge de Paix de Mende.
- Le 14 novembre 1770, François-Aimé IGNON se marie à Mende, « *dans la chapelle de l'évêché* », avec Marie Magdeleine « Christine » PICHAND, issue d'une famille de notables de la ville. Deux enfants naîtront à Mende : **Jean-Joseph-Marie** (le 31 janvier 1772) et **Philémon-Auguste** (le 20 mai 1773).
- En 1778, **Charles de LAFONT de SAVINE** est nommé **évêque de Viviers**. Peu de temps après, la famille IGNON déménage de Mende à Viviers, et s'installe dans une dépendance de l'évêché. L'évêque prend en charge l'éducation des deux enfants IGNON. L'aîné, Jean-Joseph-Marie, se fait remarquer par sa vive intelligence. L'évêque en fait son secrétaire particulier alors qu'il n'a que 18 ans, et il apprend le métier d'imprimeur avec les presses de l'évêché. Deux autres enfants naîtront à Viviers : **Jean-Charles** (le 7 avril 1782) et **Antoine-Aimé** (le 5 février 1786).

Avant la Révolution, la famille IGNON est prospère. François-Aimé tient en fief de l'évêque de Viviers un domaine nommé « **La Garenne** » à Donzère (dans la Drome actuelle, mais tout proche de Viviers), et en tire des bénéfices dans le commerce des céréales. La famille possède également une filature de soie.

Au début de la Révolution, l'évêque LAFONT de SAVINE en adopte les principes. En février 1791 il prête serment à la Constitution civile du clergé (au contraire de la grande majorité des évêques en France). Il est élu évêque constitutionnel de l'Ardèche. Il tergiversera dans son engagement et aura un parcours « compliqué » par la suite ...

Avec la Révolution, la position à Viviers de la famille IGNON se complique également, conséquence de leur proximité assumée avec l'évêque, mais aussi pour des raisons économiques, politiques et familiales sur lesquelles nous reviendrons.

Le contexte familial à Viviers

Dès le début des années 1790, le contexte à Viviers a changé. Dans cette période de bouleversement, la jalousie qu'inspire la famille se révèle dans une remarque de Christine PICHAND à son fils Jean-Joseph-Marie IGNON : « *des personnes envieuses de notre sort cherchent à nous nuire...* » ¹⁴.

Le domaine de La Garenne, « *que nous tenons des bienfaits de notre protecteur* [l'évêque LAFONT de SAVINE] » est en passe de devenir bien national. François-Aimé IGNON, et un associé nommé PRADELLE ¹⁵, font valoir leurs droits devant le Directoire du département de la Drôme, pour que le domaine soit exclu de la vente des biens nationaux. Les choses vont trainer. En mai 1806 les associés gagnent un long procès... mais le préfet a fait appel...

¹¹ Les lignes qui suivent sont largement redevables à l'ouvrage de Joseph IGNON cité plus haut (cote AD Loz 8° 1608). Mais la biographie de l'évêque LAFONT de SAVINE, celles de la famille IGNON, les informations lues dans l'inventaire du fonds IGNON, les courriers de Jean-Charles, etc... attestent du bienfondé du contenu de l'ouvrage.

¹² Charles de LAFONT de SAVINE dans Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_de_La_Font_de_Savine

Voir également : Jean Messié, *Autour de Charles La Font de Savine, évêque de Viviers (1778-1793)*, article paru dans la « Revue du Vivarais », numéros 3 et 4 de 1959

¹³ Jean Arnaud de CASTELLANE : <https://www.societedeslettres48.fr/42-mgr-de-castellane-xviii-siecle/>

¹⁴ Cf le « journal » des jeunes années de Jean-Joseph-Marie IGNON (fonds AD Loz F 2262 image 200) : Voir annexe

¹⁵ Cet associé était en fait, au moins jusqu'en 1790, le « fermier » de l'évêque (AD Loz F 2262 image 83)

On ne sait pas quand et comment cela s'est terminé, mais dans les courriers, La Garenne reste l'objet de préoccupations et clairement la famille, pour des raisons financières, cherche à se désengager.

La filature de soie rencontre des difficultés, aussi bien pour l'achat des cocons de vers, que par la vente de la soie « *par le défaut d'acheteurs ou par la médiocrité du prix qu'on en propose* ».

Jean-Joseph-Marie, l'aîné des enfants, s'est installé imprimeur à Viviers. En 1790, opportuniste, il se rallie aux causes de la Révolution et en tire profit pour son activité. Mais à cause de ses antécédents de jeunesse, et de sa proximité avec l'évêque LAFONT de SAVINE (il gère semble-t-il ses affaires privées), sa position se complique.

En septembre 1792, Jean-Joseph-Marie s'est marié à Viviers dans la précipitation¹⁶ avec Annette-Marie-Reine VEYRENC (17 ans). Il va traverser une épreuve en lien avec sa belle-famille : son beau-père Laurent VEYRENC, avocat en parlement, est condamné à mort le 1 mars 1794 et exécuté¹⁷, ses biens saisis, pour avoir entretenu des correspondances avec des émigrés¹⁸. Jean-Joseph-Marie va devoir subvenir aux besoins de la famille de sa femme...

François-Aimé IGNON, le père de famille, malade, décède en février 1795. Sa veuve Christine PICHAND et Jean-Joseph-Marie (qui très jeune devient chef de famille) reprennent la gestion des affaires.

Autre épreuve pour la famille lorsque **Philémon « Auguste »**, le deuxième dans la fratrie IGNON, engagé volontaire dans les bataillons des grenadiers de l'Ardèche, est tué le 23 avril 1795 en Catalogne¹⁹, au cours de la « Campagne de la Révolution française dans les Pyrénées Orientales ».

Jean-Charles (le futur soldat de Napoléon), qui a 13 ans en 1795, n'a pu suivre, durant cette période troublée, des études comme ses frères aînés. Il se forme à l'imprimerie de son frère, et apprend le métier d'orfèvre-bijoutier qu'il exerce dans un premier temps à Montélimar.

À la fin des années 1790, et en plusieurs phases, la famille IGNON retourne s'installer à Mende. C'est durant cette période que commence **la correspondance retrouvée de Jean-Charles IGNON**.

Le corpus documentaire étudié

Outre la « carte des voyages » de Jean-Charles IGNON, le corpus étudié est composé de 63 documents, dont 56 issus du fonds F 2258 et 7 issus de l'ouvrage de Joseph IGNON évoqué plus haut.

Parmi les documents :

- 45 lettres de Jean-Charles, envoyées à son frère Jean-Joseph-Marie (33), à sa mère (11), à un ami (1) (seulement 29 de ces lettres sont envoyées durant la période militaire).
- 12 lettres de provenance diverses (préfecture, ami, créancier...) en rapport avec Jean-Charles.
- 5 notes ou copies de lettres écrites par Jean-Joseph-Marie en rapport avec son frère Jean-Charles.
- 1 (une) lettre sans aucun rapport avec Jean-Charles.

Les lettres retrouvées dans le fonds F 2258 ne représentent probablement pas la totalité de la correspondance de Jean-Charles envoyée à sa mère et à son frère Jean-Joseph-Marie. Il est vraisemblable qu'une partie des lettres, avant le dépôt aux Archives départementales en 1944, ont été perdues ou soustraites de la liasse longtemps conservée par son frère.

Suivant sa carte Jean-Charles a participé à 15 batailles (citées plus haut). Mais nous n'avons que 2 courriers relatant ces événements (lettre du 29 octobre 1806 concernant la bataille de Iéna, et celle du 22 août 1812 sur les batailles de Krasnoï et Smolenks).

La correspondance débute en mai 1798, soit bien avant le début de la carrière militaire de Jean-Charles : juillet 1804. Elle s'arrête début juillet 1814, soit 3 mois après la première abdication de Napoléon 1er (6 avril 1814). La carte, elle, renseigne sur le parcours de Jean-Charles jusqu'à mi-octobre 1815, soit 4 mois après la fin des « Cent-Jours » et la seconde abdication de Napoléon 1er (22 juin 1815).

¹⁶ Mariage trois mois avant la naissance du premier enfant du couple...

¹⁷ À propos de la condamnation de Laurent VEYRENC, voir notamment : Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris [...] Tome 2 / par H. Wallon : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k36162v/f451.item>

¹⁸ Aristocrates partis clandestinement à l'étranger.

¹⁹ Philémon Auguste entre dans les bataillons de grenadiers de l'Ardèche en 1792. Il prend part aux campagnes du Rhin, du blocus de Mayence, de la campagne de Vendée, et de celle des Pyrénées Orientales. Il est sergent major. Il est tué le 4 floréal an 3 (23 avril 1795). Cf ouvrage « *Lettres et biographies, famille Jean-Joseph-Marie IGNON* » (cité plus haut) page 21.

Les pièces contenues dans le fonds F 2246, celui concernant la succession de Jean-Charles IGNON, ne présentent pas vraiment d'intérêt dans le cadre de cette étude. C'est là néanmoins que j'ai retrouvé les premières informations sur son mariage et son décès.

Le « **registre matricule** » enregistré lors de l'incorporation de Jean Charles IGNON au régiment des vélites est consultable sur le site « Mémoire des hommes » :

https://www.memoiredeshommes.defense.gouv.fr/ark:40699/e0052aaf51e068ea/5e4abef2754e5.fiche=arko_fiche_669eb955ca527.moteur=arko_default_66b0ec7881abb

Jean Charles figure probablement dans d'autres registres établis à chaque changement d'affectation, mais les régiments concernés ne semblent pas encore numérisés.

Le dossier constitué lors de sa nomination à l'**Ordre de la Légion d'honneur** est consultable sur la base « Leonore » :

<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/190247>

Généralités sur la correspondance

Quelques thèmes reviennent très régulièrement dans la correspondance de Jean-Charles IGNON :

- Les reproches à son frère Jean-Joseph-Marie et à sa mère sur le peu de nouvelles qu'il reçoit de leur part.
- Malgré les reproches, Jean-Charles sait qu'il peut compter sur les bons conseils de son frère aîné, conseils et soutien qu'il sollicite régulièrement.
- Les soucis d'argent : avant l'armée, comme durant les campagnes militaires.
- L'attente de son avancement aux armées.
- Les « affaires de famille » : succession de son père, procès relatif au domaine de la Garenne...
- Pour la période 1798-1804 (avant son arrivée aux armées), domine le souci de trouver ou de conserver un emploi dans son métier d'orfèvre-bijoutier.

À plusieurs reprises Jean-Charles se montre impatient de partir en campagne, seule façon de progresser dans la hiérarchie militaire. Lors de ses promotions, il est fier de l'annoncer à ses parents, de même lorsqu'il prend le commandement d'une compagnie de chasseurs.

Sur sa vie de militaire, l'expérience douloureuse de la guerre n'est pas véritablement formulée par Jean-Charles dans la correspondance retrouvée, notamment lorsque qu'il raconte les batailles dont il est acteur et témoin. Il y a de la retenue, probablement pour ne pas inquiéter ou choquer sa famille, mais aussi parce que la censure existe. Jean-Charles raconte plus facilement et en détail certains de ses « *bons moments* ».

La lassitude pour le métier militaire s'exprime tout de même, notamment à la fin de la campagne de Hollande (septembre 1810).

On devine le peu d'estime qu'il porte aux conscrits qui rejoignent l'armée « de force », donc peu motivés et souvent déserteurs.



Le parcours de Jean-Charles IGNON entre 1798 et 1815

Dans les pages qui suivent, les lettres retrouvées ne sont pas toutes transcrites en intégralité : certains passages de moindre intérêt sont retirés. Le style et la forme sont au plus proche des originaux, mais avec quelques modifications mineures pour la compréhension du texte : majuscules, ponctuation et corrections orthographiques. Les incertitudes de lectures sont notées ainsi « [?] ».

L'installation provisoire de Jean-Charles à Mende (et celle définitive de son frère Jean-Joseph-Marie)

Les deux premières lettres de Jean-Charles sont écrites de Mende et sont datées des 12 mai et 24 juin 1798. Il a 16 ans et arrive tout juste de Viviers pour travailler chez son oncle Pierre Jean PICHAND, négociant à Mende. Dans ces lettres, et sur les conseils de son oncle, il encourage son frère Jean-Joseph-Marie (26 ans) à postuler pour une place de secrétaire pour la commune de Mende, place sur le point de se libérer.

Mende ce 20 Prairial an 6 [8 juin 1798],

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Je t'écris mon cher frère ces deux mots de lettre pour te donner de mes nouvelles et de celles de toute la famille de mon oncle [Pierre Jean PICHAND, frère de sa mère]. Je suis arrivé à deux heures [de l'] après-midi. J'ai eu pendant deux jours la pluie sur le corps. Je vins coucher à Thueyts [Ardèche] le premier jour, et j'étais beaucoup fatigué de la grande chaleur. Le second jour la pluie me prit à Peyrebeille et je vins coucher à Pradelles. De Pradelles la pluie me prit à l'Habitarelle jusqu'à Mende [...]

[...] Il y a à présent que la place de chef de bureau de la Comme [commune] qui vaut 800 liv [livres]. Si tu veux celle-là, marque-le-moi de suite [...]

[...] Tu aurais besoin de toute nécessité de venir et tu pourrais trouver quelque meilleure place dans la suite.

Je ne puis t'en dire davantage, ma grand-mère [Marianne GAT, grand-mère maternelle] est toujours la même chose. Elle me charge de te dire bien des choses de sa part.

Embrasse pour moi toute ta petite famille. Dis bien des choses de ma part à ma mère.

Je finis en t'embrassant et crois-moi pour la vie ton affectionné frère.

J.C. Ignon

Fais-moi de suite la réponse

Mende ce 6 Messidor an 6 [24 juin 1798],

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Mon cher frère,

Je t'écrivis aussitôt que je fus arrivé comme tu m'avais recommandé. Je te marquais que mon oncle avait une place pour toi de 800 [livres] qui était celle de secrétaire de la commune. On vient d'en renvoyer un, et on va bientôt réformer l'autre parce qu'on veut la donner à un seul, mais à un citoyen brave et honnête, qui puisse la remplir comme il faut car celle [celui] que l'on vient de renvoyer a fait un faux qui sera capable de le faire mettre aux fers.

Cette place te vaudra douze ou treize cent livres et avec le petit commerce et ton imprimerie, que tu pourras faire aller ici, ça t'aidera à gagner ta vie et pourra t'en procurer d'autres dans la suite [...]

[...] Mon oncle ira cette année en foire à Beaucaire²⁰. Si ma mère ne pouvait pas y aller à cause de ses douleurs, quoique je crois qu'elle est guérie, je te prie de me le marquer au plus tôt parce que j'irai moi-même, et je prendrai une note de ce qu'elle a besoin là-bas, et mon oncle ferait mes achats [...]

J.C. Ignon

[...] Fais-moi réponse de suite que je puisse la recevoir avant la foire de Beaucaire. Adieu.

Jean-Joseph-Marie IGNON, qui est semble-t-il dans une position difficile à Viviers, suivra le conseil de son frère et postulera à cette place de secrétaire de la commune de Mende, en bénéficiant probablement d'une recommandation de son oncle Pierre Jean PICHAND. Il obtiendra le poste et viendra s'installer définitivement à

²⁰ La foire de la Madeleine, aux 17 et 18èmes siècles, était un marché réunissant à Beaucaire, tous les ans à la fin juillet, des marchands de toute l'Europe.

Mende²¹. Dès son arrivée en Lozère, Jean-Joseph-Marie reprend également une activité d'imprimeur, puisque la lettre suivante de Jean-Charles est adressée au « *citoyen Ignon imprimeur à Mende...* ».

Quelques mois plus tard, Jean-Charles annonce à son frère qu'il ne veut plus travailler au négoce de son oncle, et qu'il quitte Mende ! Gêné, il l'en informe par courrier plutôt que de le lui dire de vive voix.

Mende ce 20 brumaire an 7 [10 novembre 1798], [Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Impossible à moi, mon cher frère, devant toi et devant mon oncle de t'expliquer la détermination de mon départ plus tôt que tu le croyais. Je n'ai pas eu la force ayant le cœur aussi [si] gros que je ne pouvais pas parler, de te dire la moindre chose. Toutes les promesses que tu m'as faites m'auraient tentées bien sûr, mais ne pouvant pas te répondre, ça en est ainsi.

Je t'avais bien expliqué ce qui me faisait de la peine à Mende, je t'avais bien dit que je ne voulais plus rester avec ma tante. Tu me disais d'y passer l'hiver, que j'apprenais quelque peu de commerce. Oh le beau commerce ! aussitôt que je restai une minute à la boutique elle commençait de me traiter de fainéant, qu'il ne manquait pas de travail à la fabrique pour épaissir [sic] du bois²². Ce n'est pas le métier que je veux apprendre ou travailler au jardin. Tu dois savoir que tu m'as fait venir à Mende en me promettant mille choses. Tu ne m'avais pas promis cela. La chose est faite et je ne l'oublierai jamais.

Je te salue.

J.C. Ignon

[Notes en marge, écriture de Jean-Joseph-Marie :] *J.C. Ignon mon frère, Mende. Sur les raisons de son départ. [...] Reçue le 21 dud. 3 heures après son départ pour Viviers.*

Entre novembre 1798 et octobre 1802, Jean-Charles s'est beaucoup déplacé, et a séjourné dans plusieurs villes (Viviers, Paris, Clermont, Nîmes, Avignon, Montélimar...). Il revenait régulièrement à Viviers. Dans son parcours il exerce le métier d'orfèvre-bijoutier auquel s'il s'est formé très jeune.

Séjour à Paris (octobre 1802 – octobre 1803)

Jean-Charles est revenu à Paris en octobre 1802 et va y rester un an. Nous avons 8 lettres adressées à son frère durant cette période. Dans la première il explique ses difficultés pour trouver du travail. Il envisage déjà de repartir, et demande conseil à son frère :

Paris ce 13 octobre 1802 (21 Vendémiaire an 11), [Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Mon cher frère,

*C'est avec la larme à l'œil que j'écris mon arrivée dans cette capitale. Depuis 5 jours je n'ai pas voulu te donner de mes nouvelles sans que je pu [puisse] t'apprendre que j'étais placé. Hélas, qu'il est douloureux pour moi de t'apprendre le contraire. **Je suis au nombre des ouvriers bijoutiers qu'il y a sur le pavé dans Paris.** Voilà quatre jours consécutifs que je roule dans cette ville ainsi, [malgré] des bonnes lettres de recommandation et accompagné de Monsieur Fayole de Clermont pour me trouver une place. Il s'offre dans toutes les boutiques pour ma caution. Pas mêmes ses cousins pour qui j'avais des lettres n'ont pu m'occuper faute d'ouvrage. Les bourgeois qui occupaient 25 à 30 ouvriers les ont réduits à 6 et 8 le [au] plus. J'ai été présenté d'un maître à l'autre à plus de 30 fabriques mais malheureusement la partie de la bijouterie, en creux [?], vient de tomber totalement.*

Si je te disais qu'il y a au moins 200 ouvriers bijoutiers sans ouvrage je ne le mentirais pas [...].

*[...] Je me propose de passer ici une douzaine de jours encore. C'est en économisant comme je fais que mes finances pourront me mener là, et me reconduire à Clermont. Je ne cesserai de me chercher une place pendant tout ce temps. Mais je vois avec regret que mes recherches seront inutiles. Et c'est ce que me disent tous les bourgeois chez qui j'ai été. Je ne connais qu'en toi une ressource. Et c'est de toi seul que j'attends des services que je n'oublierai jamais. **Ce n'est que de toi seul que je dois prendre des conseils.** Je te demanderai donc si tu crois que je peux gagner ma vie à Mende en travaillant de mon état pour mon compte. Ce n'est pas la somme qu'il me faut pour commencer, avec deux cent francs j'en aurais assez. Si tu crois qu'à Viviers je pu [peux] passer cet hiver en travaillant la même chose, j'irai passer l'hiver à Viviers, et le printemps je partirai pour me rendre à Mende. Je connais assez les ouvrages de notre pays pour les fabriquer.*

²¹ La première citation retrouvée de la présence de JJM IGNON en tant que « *secrétaire en chef* » de la commune de Mende date du 23 thermidor an VI (10 août 1798) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k53244190/f303.image>

²² Je n'ai pas trouvé d'information sur la nature de l'activité exercée par Pierre Jean PICHAND.

Ainsi, si c'est de ta bonne volonté et que cela ne te gêne en rien de m'avancer cette somme, je t'en ferai mon billet et t'en témoignerai ma reconnaissance en tout et pour tout. Si tu ne juges pas cela à propos marque moi [écris-moi] quel chemin je dois prendre.

Si je ne peux avoir ici ta réponse, adresse à ma tante une petite somme pour moi, pour faire ma route de Clermont là où tu voudras que j'aille, et pour m'acheter des outils les plus essentiels qu'il me faut. Si tu consens à ce que je te demande, écris-moi l'un ou l'autre ici à Paris que je puisse avoir ta réponse ou à ma tante²³ en cas contraire. Je t'envoie toujours mon adresse.

Embrasse pour moi ma belle-sœur et toute ta petite famille. Le fils à monsieur Hébrard²⁴ se porte fort bien, et me charge de te dire bien des choses. Je t'embrasse du plus profond de mon cœur, et crois-moi ton dévoué frère.

J.C. Ignon

Mes amitiés à la famille de mon oncle sans oublier nos amis de Mende.

[Au dos :]

P.S. Je t'observerai que si j'allais à Viviers passer seulement l'hiver, je pourrai veiller à nos affaires et tenir la main à La Garenne pour voir d'en tirer quelque chose. Je sais que l'hiver va être fort désagréable à Mende, aussi le printemps m'y allant établir, nous pourrions nous associer pour ma partie.

Tu as commencé à me prodiguer les bienfaits, et comme tu voudras bien ne pas m'abandonner, j'attendrai ici ta réponse. Si tu consens à m'envoyer une petite somme pour m'acheter des outils, je préfère les acheter [à Paris] qui sont toujours meilleurs, ainsi que quelques fournitures que je ne trouverai pas en province. Si tu ne peux pas m'envoyer, et que cela te fasse de la peine, je te prie de m'envoyer quelque chose pour faire ma route là où tu voudras que je me rende.

J'ai reçu par le Cit [citoyen] Lonchamp les 100 Frs que tu as bien voulu envoyer à Clermont-Ferrand le 12 Vendémiaire an 11

J.C. Ignon

Adresse ma lettre et l'argent si tu en envoies à monsieur Hébrard fils.

[Note en bas de page de Jean-Joseph-Marie :] *J'ai répondu le 1er Brumaire à mon frère à l'adresse ci-dessus, & lui ai envoyé un bon de 100 Frs sur Mr Borrelli [?] fils rue de la Michodière à Paris.*

Quelques jours après, le 21 octobre 1802, **Jean-Charles est arrêté et emprisonné pour ne pas avoir présenté de passeport lors d'un contrôle**²⁵. Jean-Joseph-Marie est informé de l'arrestation de son frère par le fils du « Monsieur Hébrard » cité plus haut.

Paris 30 Vend an 11 [22 octobre 1802],

[HEBRARD fils, à Jean-Joseph-Marie IGNON]

Monsieur,

Je viens d'apprendre l'arrestation de votre frère Charles. Il m'écrit de l'état-major de la place. Lui-même marque qu'il vient d'être arrêté hier soir 29 vendémiaire **pour n'avoir pas le passeport, l'ayant perdu les premiers jours de son arrivée dans cette ville.** Au même moment où je vous fais la présente il me fait savoir qu'on l'a transféré à Montaigu, maison de détention près le Panthéon. Je me hâte de vous en faire part pour que vous preniez les mesures les plus promptes à lui faire l'envoi d'un nouveau passeport. De mon côté je m'en vais agir par quelques connaissances que j'ai à la préfecture, de le faire sortir s'il est possible [...]

hebrard ph [Philippe ?]

La détention dure 10 jours, le temps (étonnamment court) d'échanges de courriers avec les municipalités de Viviers et de Mende, et la préfecture de Paris. Jean-Charles (qui avait anticipé le problème) informe son frère de sa remise en liberté :

Paris ce 31 octobre 1802

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Mon cher frère,

²³ Cette « tante » de Jean-Charles, qui habite Clermont Ferrand est citée dans plusieurs courriers ultérieurs, mais je ne l'ai pas identifiée.

²⁴ « Monsieur Hébrard », ami de la famille IGNON, est plusieurs fois cité dans les courriers. Il s'agit certainement de Jean Joseph HEBRARD (1770-1813) apothicaire de Mende. Je n'ai pas identifié son fils qui vit à Paris...

²⁵ Dès 1792, un « passeport pour l'intérieur » est obligatoire pour tout citoyen circulant en France (délivré par le maire du lieu de résidence).

Je viens par celle-ci t'annoncer ma mise en liberté depuis 4 jours. J'ai été emprisonné à Montaigne dix jours. Mr Hébrard t'avait écrit mon arrestation, croyant que tu pourrais m'envoyer un passeport. **Mais j'avais prévu ce qu'il m'arriverait, et aussitôt que l'eu perdu, j'écrivis à ma mère pour qu'elle m'en envoya un.** Elle ne mit aucun retard [...]

[...] J'ai reçu le mandat de 100 Frs que tu m'as envoyé, et il m'a été acquitté de suite. Je te remercie, et crois que si j'ai le bonheur d'être placé comme je l'espère sous peu, et peut-être demain ou après-demain, je t'en témoignerai ma reconnaissance.

Mes amitiés à tous nos amis de Mende. Embrasse pour moi ma belle-sœur, toute ta petite famille et Aimé [...]

[...] Bien des choses à mon oncle et à toute sa famille. Je t'embrasse et suis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

Mon adresse est Rue de la juiverie n°15

En décembre 1802, Jean-Charles a enfin trouvé du travail. Il travaille beaucoup mais gagne peu...

Paris ce 26 décembre 1802 (5 niv an 11),

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Mon Cher frère,

Je ne sais pas à quoi attribuer ton silence et celui de notre mère. Si je ne connaissais pas votre négligence de l'un et de l'autre, j'attribuerais ce retard d'une manière à m'affliger, mais je connais votre peu d'exactitude à répondre à mes lettres. Et je présume que ce n'est que cela qui cause le retard.

Le peu de temps que j'ai eu à moi depuis ma dernière lettre m'a empêché de t'apprendre que **je suis placé depuis ce moment.** Je n'ai pas eu un dimanche à moi, et je travaille jusqu'à onze heures du soir pour gagner quelque chose. Encore ai-je de la peine à nouer [joindre] les deux bouts vu la cherté des marchandises. Il n'empêche pas que je vis en travaillant.

J'attends avec grande impatience le retour du beau temps pour gagner des meilleures journées, alors l'ouvrage ira beaucoup mieux et je pourrais travailler à mes pièces.

Je n'ai pas le temps de t'écrire plus au long pour cette fois. Rien de nouveau dans la capitale. Je n'ai pas encore reçu ma malle, je ne sais à quoi attribuer ce retard. Je reçus une lettre d'avis de ma tante [de Clermont] qui me disait qu'elle l'avait faite partir le 4 décembre. **Je suis dépourvu de linge, attendu que je n'avais pas porté grand-chose avec moi.**

Embrasse pour moi ton épouse et mes petits neveux et nièces, et assure mes respects à mon oncle et à ma tante. Hébrard me charge de te dire bien des choses. Il se porte fort bien ainsi que moi, **quoique je sois obligé de faire retrousser mes habillements de quatre à cinq pouces [...]**

Je t'embrasse et suis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

PS J'écris à Aimé [leur frère] par la même commodité car je crois que se sera monsieur Bonacier [?] neveu qui se charge de mes lettres.

Mon adresse est Rue de la juiverie n°15 près le pont Notre Dame

La lettre du 26 décembre ne sera pas prise en charge par ce « monsieur Bonacier », elle partira plus tard que prévu. Entre-temps, Jean-Charles complète son texte :

Mr Bonacier étant parti sans prendre ma lettre je la mets à la poste. Ma lettre est datée [mot illisible] comme tu vois, mais **elle part que le 12 janvier 1803.**

Si ma santé était fort bonne dans ce temps-là [au 26 décembre, date du début de la lettre], elle n'est pas de même aujourd'hui. Je travaille toujours beaucoup, quoique je sois un peu indisposé car j'ai grand besoin de travailler pour vivre. L'ouvrage n'allant pas beaucoup, je gagne de très petites journées. [Mot illisible] soit le loyer d'une chambre à 12 Frs par mois, soit la nourriture à 24 Frs pour le diner seulement, ensuite le déjeuner, le souper, le blanchissage, l'entretien. L'on me demande pour faire arranger mon habit gris 10 Frs, 6 Frs pour des culottes, une paire de botte coute 30 Frs, une paire de soulier 7 Frs, pour faire mettre ma moine [?] des pièces c'est 24 Frs. Enfin tu ne t'imagines pas la cherté qu'il y a pour s'entretenir. **Ce n'est pas aux amusements que je suis ici. Je n'ai été que trois fois au spectacle. Enfin je gagne dans une semaine pour vivre l'autre, et si l'ouvrage me manque je serai obligé de mettre mes effets en gage.**

Adieu, je t'embrasse, réponds-moi de suite. Je suis impatient de recevoir de tes nouvelles.

En mars 1803, Jean-Charles parle de la « *maladie épidémique* » qui sévit à Paris :

Paris ce 3 Germinal an 11 [**24 mars 1803**],

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

*J'ai tant tardé à t'écrire mon cher frère, n'en accuse que les grandes occupations que je n'ai cessé d'avoir depuis ma dernière. Le besoin que j'ai de gagner quelque chose pour vivre et m'entretenir fait que je ne prends pas seulement un dimanche. Tu ne croiras pas que dans l'espace de trois mois je n'ai pris que la moitié du mardi gras, quoique dans tous cet espace de temps j'ai été presque toujours malade. **Tu as dû apprendre la maladie épidémique qui a lieu ici à Paris cet hiver.** Le ravage qu'a fait cette maladie est si considérable que le nombre de personnes qui ont succombées par le fléau de ce rhume de poitrine ou fièvre catarrhale [grippe] se porte à peu près à 80 milles âmes²⁶. **J'ai été atteint moi-même de cette affreuse maladie qui m'a alité dix-huit jours.** Je ne sais si d'avoir beaucoup fumé et mangé des eaux bouillies avec des ails m'a empêché de faire comme les autres, curieux de voir ce qui se passe à l'autre monde. Reste que **j'en suis quitte pour la peur** [...]*

[...] Tu me fis espérer en partant de Mende que j'aurais le plaisir de te voir ici au printemps. Le voici qui revient et j'attends cet heureux moment de t'embrasser, mais comme tu n'es pas homme de parole pour cela, je crois que mes espérances seront vaines.

Tu me demandes des nouvelles de Mgr [Monseigneur] de Savine. Je ne pourrais t'en donner des positives car il y a 5 [?] mois que je ne l'ai pas vu. Je crois cependant qu'il se porte bien et qu'il est toujours avec Mr son frère²⁷ rentré depuis 6 mois [d'émigration] [...]

[...] Ecris-moi plus souvent que tu ne fais, et marque-moi ce qui se passe à Mende. J'apprends avec le plus vif intérêt que l'ami Cour[?] est nommé com^{me} [commissaire ?] de police.

Embrasse pour moi ton épouse, mes petits neveux et nièces. Mes respects à mon oncle et à ma tante. Je t'embrasse et suis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

[...] Mon adresse est Ignon, ouvrier, rue St Louis n°43 près le palais de justice, chez Mr Buzot.

En mai 1803, après avoir fait des reproches à son frère, Jean-Charles raconte son entrevue avec Monseigneur de SAVINE. Il évoque également des inquiétudes sur les tensions politiques avec l'Angleterre, et leurs conséquences économiques.

Paris 24[?] floréal an 11 [**vers le 14 mai 1803**],

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Mon cher frère,

*J'ai reçu ta lettre tant désirée. Depuis deux mois de date de ma dernière j'ai reçu à la fin la réponse. Je dirai comme le proverbe **mieux vaut tard que jamais**. Je ne savais à quoi attribuer un aussi long retard. Et j'avais la main à la plume pour t'écrire au moment où j'ai reçu ta lettre. Il est vrai que je me flattai d'un vain espoir sur ton silence, et croyais que tu serais toi-même le porteur de la réponse. Mon attente a été vaine, quoique je la voyais mal fondée. J'étais comme un homme condamné à mort, qu'il [qui] croit à tout moment recevoir sa grâce.*

J'ai été très surpris de la mort de notre tante²⁸. Je vois très souvent le fils à Mr Fayole cadet qui m'a dit encore dimanche dernier qu'elle se porte [portait] bien. Je ne désirai pas sa mort mais je ne suis pas fâché qu'elle ait fait une mort subite. Peut-être serons [-nous] assez heureux pour qu'elle n'ait pas testé en faveur de personne. J'attends ta réponse avec impatience. J'espère qu'elle ne sera pas longue à me prévenir, et que tu me donneras de bonnes nouvelles à ce sujet.

*Tu me demandes un plus long détail sur Mgr de Savine. Je ne le vois pas du tout. C'est de ma faute car il demande toujours de mes nouvelles à Mr Mahy [?] maître ferblantier²⁹ du Bourg St Andéol, établi ici depuis longtemps. **J'ai [j'avais] vu Mgr de Savine** chez lui ainsi que Mr son frère rentré d'émigration depuis 7 à 8 mois. Il me reconnut tout de suite et me reçut très bien. Quant à toi, je ne te conseillerai pas de te présenter devant lui, car tu serais très mal reçu ³⁰. Nous eûmes une entrevue d'environ deux heures. Il ne fait aucune démarche pour être placé. Il prend cependant le titre d'évêque de Viviers, et il prétend qu'on*

²⁶ On estime à plus de 4 000 morts (et non 80 000) les conséquences de la grippe pendant l'hiver 1802-1803 :

<https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/la-grippe-a-paris-pendant-lhiver-1802-1803/>

²⁷ Il s'agit de Antoine Victor Amédée de LAFONT de SAVINE (1739-1820), frère de l'évêque.

²⁸ Probablement sa tante de Clermont Ferrand

²⁹ Ferblantier cf CNRTL : Celui qui travaille le fer-blanc, qui fabrique, vend des objets de fer-blanc, de la ferblanterie

³⁰ Nous n'avons pas d'information sur le motif de la brouille entre Mgr de SAVINE et Jean-Joseph-Marie IGNON, son ancien secrétaire.

ne peut le lui disputer vu sa soumission aux lois ³¹. On ne connaît rien à sa manière d'agir, il est toujours vêtu comme un mendiant. Le sénateur Rampon ³² chez qui il allait très souvent a dit quelque chose relativement à son vêtement. Cela lui a été rapporté de manière qu'il n'y met plus les pieds. **Il a une haine mortelle pour les habitants de Viviers, il les traite comme les plus vifs scélérats, comme des seconds Robespierre, comme les agents du crime et de la terreur.** Ne sois pas fâché que je te dise [plusieurs mots barrés et illisibles].

J'apprends avec le plus vif plaisir que Mr Beauregard ³³ est nommé conseiller de Préfecture. J'aurais désiré cependant qu'il eu [qu'il fut] resté maire pour la tranquillité de la commune [de Mende]. Veuillez bien y présenter mon hommage respectueux et le féliciter pour moi sur son nouvel emploi. Je désire que son successeur remplisse sa place avec autant d'honneur et de justice que lui.

Les nouvelles de la capitale ne sont pas des meilleures. **L'ambassadeur anglais** [l'ambassadeur d'Angleterre en France] est parti hier pour se rendre à Londres et assister à une assemblée qui doit se tenir lundi 26 floréal. **Nous attendons avec impatience le résultat de sa mission qui décidera de la paix ou de la guerre** ³⁴. **Cette malheureuse nouvelle a coupé le cou au commerce, nous nous en apercevons nous-même pour la bijouterie.** Sur trois cents ouvriers bijoutiers que nous sommes à manger chez le même traiteur, il y a deux cents qui ont manqué d'ouvrage depuis 15 jours. Je ne suis pas heureusement du nombre de ceux qui n'ont rien à faire et je ne crois pas manquer d'ouvrage. **Encore je gagne d'assez bonnes journées. Si j'étais en province et que je gagnais 4 Frs par jour comme ici, je ferais la pluie et le beau temps, mais dans Paris, il faut filer doux car cela peut à peine me suffire pour ma nourriture et mon entretien.** Cependant je tâche à économiser quelque chose en cas que je fus sans ouvrage [...]

[...] Je vais prendre congé de toi en t'embrassant du plus profond de mon cœur, et me disant ton affectionné frère.

J.C. Ignon

Embrasse pour moi ma belle-sœur et mes petits neveux et nièces. Mes amitiés à tous nos amis sans oublier les célébrants du bienheureux St Jean Porte Latine³⁵.

Adieu, présente mes respects à mon oncle et à ma tante.

En Juillet 1803 Jean-Charles est sans travail à Paris. Il a besoin d'argent, mais il sait qu'il n'en aura pas venant de sa mère, qui a elle-même des soucis financiers à Viviers.

Paris ce 24 messidor an 11 [**13 juillet 1803**], [Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Mon cher frère,

Je pardonne à tes grandes occupations le retard que tu mets à m'écrire. Voilà déjà deux mois que je n'ai reçu aucune nouvelle de toi. J'ai reçu hier une lettre de ma mère, et il y avait le même intervalle que toi. **Je ne sais si tous les deux vous vous entendez pour me laisser dans la cruelle incertitude du plaisir à la peine.** Sur la succession de notre tante de Clermont [5 mots illisibles] mais je suis encore à entendre la [mot illisible] de cette affaire.

Ses vers à soie ayant mal réussi ont été cause qu'elle [la mère de Jean-Charles] ne m'a pas envoyé quelque chose [de l'argent]. Je t'avoue franchement que je l'aurais reçu avec plaisir et besoin, vu que **je suis sans ouvrage dans ce moment, et cela depuis quinze jours ou trois semaines.** Pendant ce temps-là, il faut en sortir de la poche et ne pas y en mettre. **L'ouvrage va plus mal que jamais.** Je ne suis pas le seul malheureusement qui soit sur le pavé. Roch [?] Plane[?] mon camarade est sans ouvrage depuis deux mois et va partir dans la huitaine, ne pouvant pas en trouver.

Mr Boget [?] fabricant de bijoux et Mr Morel, le premier d'Orange et l'autre de Valréas, établis à Paris depuis longtemps, qui occupaient de douze à quinze ouvriers chaque, ils sont obligés de suspendre faute

³¹ Le diocèse de Viviers est supprimé par le Concordat de 1801, mais Mgr de SAVINE refuse de démissionner.

³² Antoine Guillaume Rampon (1759 – 1842), natif de l'Ardèche, est un général français de la Révolution et de l'Empire, nommé sénateur par le Premier Consul Bonaparte en décembre 1800. Un autre « Rampon » sera cité plus loin dans les courriers de Jean-Charles.

³³ Joseph Domergue de Beauregard (1733-1817) : Commandant de la Garde Nationale en 1789 puis maire de Mende, il est député de la Lozère de 1791 à 1792, puis président du directoire du département, puis commissaire du gouvernement près l'administration du département. Il est de nouveau maire de Mende de 1801 à 1803, puis conseiller de préfecture.

³⁴ En fait c'est le 11 mai 1803 que le roi d'Angleterre, George III, a rappelé son ambassadeur à Paris... Ce qui se prépare, c'est la rupture de « la Paix d'Amiens »... Nous en reparlerons...

³⁵ Saint Jean Porte Latine est le saint patron des imprimeurs (métier de Jean-Joseph-Marie).

d'ouvrage, et leurs ouvriers sont sur le pavé. Et c'est partout de même. **Je te prierai donc si tu pouvais m'envoyer quelque chose**, et que cela ne te gêne pas, tu me feras beaucoup de plaisir. **C'est avec la plus grande peine que je me décide à te demander cela, mais le besoin m'y force pour que je ne sois pas obligé de vendre mes effets, ce qui me serait bien dur.** Je t'en ferai mon billet sur papier timbré si tu l'exiges.

En attendant ta réponse, je t'embrasse et me dis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

Embrasse pour moi ma belle-sœur, tous mes petits neveux et nièces.

Mes respects à Mr Beauregard ainsi qu'à tous nos amis.

Mon adresse est Rue St Louis n° 43, près le palais de justice.

J'ai vu Hébrard aujourd'hui, il se porte fort bien. Il attend avec impatience des nouvelles de sa maison.

Début août 1803, toujours sans travail et dans le besoin, Jean-Charles prévoit de quitter Paris lorsqu'il devra répondre à la conscription. Dans la capitale, « on parle beaucoup de la guerre »...

Paris ce 18 thermidor an 11 [6 août 1803], [Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Je ne sais à quoi attribuer mon cher frère le silence qui règne chez toi à mon égard. Tu dois avoir reçu plusieurs lettres de moi, mais je ne puis pas dire en avoir reçu une de toi. J'ai reçu une lettre de ma mère le 9 du courant. Elle me disait que je devais avoir reçu une lettre de toi. Comme dans ma dernière je te priais de me faire passer quelque chose, je suis d'autant plus en peine de ce retard qu'elle me disait que tu m'envoyais des fonds pour partir. **Je te marquais dans ma dernière [lettre] que j'étais sans ouvrage, et malheureusement dans celle-ci je ne pourrai pas t'apprendre que j'en ai**, quoique j'ai toujours ma place dans une boutique. Mais il n'y a pas seulement d'ouvrage pour occuper le Bourgeois [patron de Jean-Charles ?] et ses deux petits apprentis. **Nous étions trois ouvriers dans cet atelier et sommes sans ouvrage tous les trois, et sans espoir d'en trouver ailleurs, vu qu'il en est partout de même.** Dès qu'il faut **ma présence pour la conscription** chez nous, je quitterai Paris avec beaucoup de peine, mais avec beaucoup de plaisir vu que les dépenses (quoique j'économise beaucoup) sont très grandes. Mes fonds m'ont manqué depuis une quinzaine, mais je suis dans une maison de confiance où je ne manque de rien.

Je ne puis t'écrire plus au long pour cette fois. Les nouvelles de la capitale ne sont pas bien intéressantes, si ce n'est qu'on parle beaucoup de la guerre. **Il se fait des grands préparatifs pour la marine. Nous avons ici à peu près 70 à 80 chaloupes, canonnières ou bateaux plats en construction** ³⁶. **On y porte la plus grande activité. Tout le monde prévoit une victoire assurée.**

Embrasse pour moi ma belle-sœur et toute ta famille. Bien des choses de ma part à tous nos amis. Je t'embrasse du profond de mon cœur et me dis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

Mi-août 1803, Jean-Charles a reçu de l'argent de son frère pour lui faire des achats. Il a payé ses dettes, mais il ne lui reste pas assez d'argent pour partir de Paris.

Paris ce 18 août 1803 (30 thermidor an 11), [Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Mon cher frère,

J'ai reçu ta lettre le 10 du courant avec le mandat de 300 Frs que tu m'as fait passer. Je me suis empressé de t'expédier le **baril d'encre** dont tu trouveras ci-joint la facture. Quant aux **deux médaillons**, je désirerais trouver une occasion pour te les faire passer, ne pouvant pas encore en être le porteur moi-même comme tu le croyais, et moi aussi. **La somme qui me reste après avoir prélevé les deux objets auraient bien suffi pour faire mon voyage**, mais comme je te l'ai déjà marqué, **voilà près de deux mois que je suis sans ouvrage, et tu dois bien penser que je n'avais pas assez de fonds envers moi pour vivre pendant tout ce temps. J'étais donc redevable envers mon traiteur soit pour ma nourriture, la chambre et le blanchissage de 76 Frs.** Tu vois par là, le restant ne pouvait pas suffire pour mon voyage. **Je ne te demande pas une seconde somme pour partir**, crainte de te faire de la peine, et de te gêner. Je me déciderai à rester encore quelques temps à Paris en attendant l'ouvrage.

Si tu peux faire quelque chose pour moi relativement à la conscription, écris-le-moi de suite. Si tu ne peux rien obtenir je prendrai un autre parti.

³⁶ Ces chaloupes de guerre et de transport de troupes rejoindront la « flottille de Boulogne ». Nous en reparlerons...

Il me reste à te remercier de bonté que tu as pour moi, et à te témoigner combien j'ai de regrets de ne pouvoir t'embrasser aussi tôt comme je le croyais. Il paraît que cette douce satisfaction sera retardée pour quelques temps.

Adieu cher Ignon. Embrasse pour moi ma belle-sœur ainsi que toute ta petite famille.

Je t'embrasse du profond de mon cœur, et me dis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

Mon adresse est toujours la même. Tu peux adresser sans crainte tes lettres.

Les deux médaillons, y compris les quatre cristaux me reviennent à 80 Frs. J'espère que tu en seras content, ainsi que les personnes pour qui ils sont.

En octobre 1803, toujours sans travail et sans argent, Jean-Charles confirme vouloir s'engager dans l'armée lorsqu'il devra répondre à la conscription.

Paris ce 3 octobre 1803 (10 vendémiaire an 12), [Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Mon cher frère,

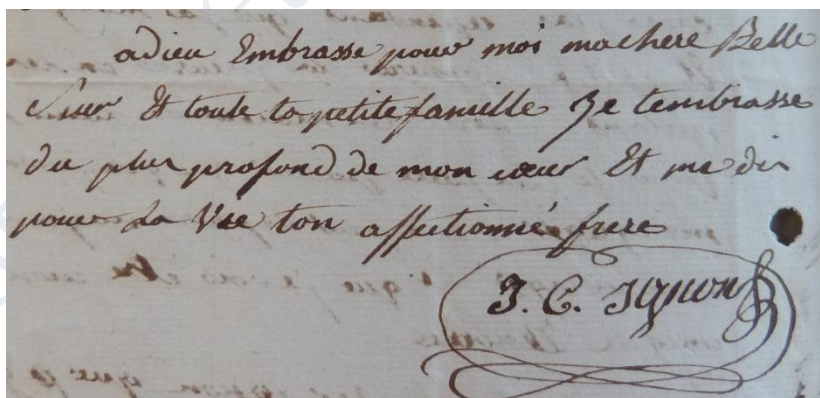
*Je ne pourrais attribuer ton silence qu'à de mauvaises vues que tu dois avoir conçues de moi vu **le retard que je mets à te faire passer tes médaillons**. Tu sais que les occasions [ne] se présentent pas tous les jours pour Mende. Ne crois pas cependant que j'ai mangé [mot illisible]. Et je t'en donnerai la preuve en les mettant entre les mains de l'ami Hébrard pour te les faire passer vu que **je compte m'engager sous peu** [à l'armée], **n'ayant pas d'ouvrage**, et que je crois être mon unique ressource.*

Ne crois pas cher Ignon que j'oublie jamais l'amitié que tu m'as vouée, ni les services que tu m'as rendus. Ils sont toujours gravés dans mon cœur et ne s'effaceront jamais. Je t'ai offert de te faire mon billet de ce que tu m'as prêté, et te le répète encore. Tu n'as qu'à me dire de la manière que tu veux qu'il soit conçu, et je m'empresse de te le faire passer.

*Je ne pourrais m'entretenir plus longtemps avec toi. Si tu veux bien m'honorer d'une réponse de ta part, je recevrai encore ta lettre à mon adresse, si tu ne mets pas de retard. Je te prie de l'affranchir car **je suis sans argent depuis un mois**.*

Adieu, embrasse pour moi ma chère belle-sœur et toute ta petite famille. Je t'embrasse du plus profond de mon cœur, et me dis pour la vie ton affectionné frère.

J.C. Ignon



Le départ de Paris, et la conscription (janvier- juin 1804)

Fin janvier 1804, Jean-Charles n'est plus à Paris. Il est retourné en Ardèche pour participer au « tirage au sort » (nouvellement institué) décidant de la conscription³⁷. Affecté par le tirage à l'armée de réserve, il sait qu'il devra partir, mais pas quand ³⁸... En attendant il travaille dans une imprimerie, faute d'ouvrage dans la bijouterie, ici aussi.

Privas le 8 Pluviôse an 12 [29 janvier 1804],

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Mon cher frère,

*Je viens par celle-ci rompre notre silence. Que penseras-tu d'une négligence semblable ? Tu n'accuseras que ma nonchalance et notre défaut commun : celui de mettre la main à la plume. J'aurais été plus exact à te donner de mes nouvelles, si ma mère n'avait pas laissé rouler une lettre pour toi, commencée il y a deux mois, et que je doute être encore partie. Si elle t'est parvenue, tu dois avoir appris que **le sort m'a décidé pour l'armée de réserve**.*

³⁷ Jean-Charles a 22 ans, il a probablement bénéficié déjà d'un report pour la conscription (sont concernés les jeunes gens âgés de 20 ans).

³⁸ Les compagnies de réserve sont régulièrement mises à contribution pour renforcer les régiments de ligne, ou à « compenser » les pertes.

*Je suis ici [à Privas] depuis l'époque du tirage pour travailler de mon état [orfèvre-bijoutier]. Mais l'ouvrage n'allant pas bien fort, je ne puis plus être occupé dans ma partie, pour rester jusqu'à la fin du carnaval dans ce pays. Ce qui te surprendra, c'est que **je travaille à l'imprimerie chez Mr Agard**. Je n'ai pas oublié, de bien s'en faut, cette partie. Et il me semble que dans l'espace de temps que je n'ai pas travaillé, je me suis perfectionné. Je fais les deux parties, je compose les pleins, les tableaux. J'impose et je corrige mes formes. Mr Agard paraît être très content de mon ouvrage. Il est fâché que je ne puisse pas rester chez lui plus longtemps, car il renverrait un de ses ouvriers pour me garder. Mais l'état que j'ai embrassé [le métier d'orfèvre-bijoutier] me tient trop à cœur pour que je l'abandonne. **Ainsi je compte partir les premiers jours de Carême pour me rendre à Montélimar où je suis attendu pour y travailler [...]***

*[...] Les affaires de la Garenne devaient se terminer dans le courant du mois dernier, à ce que me dit Mr Flaugier [?]. **Si je vais travailler comme je l'espère à Montélimar, je tiendrai [?] la main à cette affaire,** et t'en donnerai connaissance.*

Je ne t'en dis pas davantage. Il me reste à te charger d'embrasser pour moi ma belle-sœur et toute ta petite famille.

J'ai mille choses à te dire de la part de Mrs Agard, Buri [?] et Caillo [?], imprimeurs, de Mr Methon et sa famille, et de ton cousin Feuille qui t'embrasse. Et moi en mon particulier, je t'embrasse du profond de mon cœur et me dis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

Veuille bien m'accuser la réception de tes petits médaillons si tu les as reçus, je le crois.

Adieu, j'attends ta réponse

Mon adresse est chez Chayre [?], propriétaire.

En mai 1804, après un court séjour à Montélimar, Jean-Charles est revenu à Privas pour essayer d'obtenir une dispense pour l'engagement à l'armée.

Être affecté à l'armée de réserve ne le satisfait pas, car dans cette période de reprise des hostilités, il devra probablement à court terme partir au front dans les régiments de ligne. Il envisage d'avoir recours à un « remplaçant », mais c'est très cher, et il sait que sa demande de dispense a peu de chance d'aboutir. Alors il envisage de s'engager dans le corps des « **Vélites** »³⁹. Il en a la possibilité en tant que « conscrit de la réserve », mais cela implique le versement par la famille d'une rente de 50 Francs par trimestre, durant la période de formation à l'école militaire. Jean-Charles a besoin d'une aide financière de son frère.

Privas ce 24 [floréal an 12] [14 mai 1804], [Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

*Je viens par celle-ci mon cher frère t'annoncer **mon prochain départ pour l'armée**. Il est fixé au trente du courant. Je suis venu à Privas pour exposer mes raisons de maladie mentionnée dans le procès-verbal. Je suis muni de bons certificats d'un officier de Santé, tant de Montélimar que de Viviers. Et avec tout cela **l'on ne me donne pas grand espoir d'obtenir ni dispense ni congé**. Je viens donc par celle-ci te demander un conseil. L'on me conseille de faire un homme [de trouver un remplaçant] (si j'en trouve un). Le prix de ces hommes, et le moindre [est] de 1000 Frs [...]*

***Mon intention** est, si je ne peux pas réussir à m'en sortir par un certificat, ni par le moyen d'un remplaçant aux conditions du terme et au prix que je viens de te dire, **c'est d'entrer dans les vélites**. Je vois que c'est autant couteux mais du moins on a [mot illisible] 50 Frs à donner tous les trois mois que 1000 Frs tout de suite.*

*Veuille jeter un coup d'œil sur notre position cher Ignon. **Au moment où j'ai une bonne place à Bagnols pour travailler de mon état, il faut que je l'abandonne pour entrer dans un service que je ne pourrai pas supporter, vu le mauvais tempérament que j'ai,** car je ne peux d'aucune manière supporter la marche.*

³⁹ En janvier 1804, Napoléon crée une **école militaire de terrain** en formant des bataillons de **Vélites** à pied et à cheval. L'objectif est d'attirer dans l'armée les jeunes gens instruits, **issus de la petite bourgeoisie** afin de rapidement fournir l'armée d'officiers. Voir notamment :

<https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/la-garde-imperiale/>

Les vélites « sont des **conscrits de la réserve ou des engagés volontaires** âgés de 18 ans révolus. **Payant une pension annuelle de 200 francs (pour les troupes à pied) ou de 300 (pour les troupes à cheval)**, encadrés par des instructeurs tirés de la Vieille Garde [...] Ils sont **théoriquement destinés à entrer dans la Garde, à devenir sous-officiers dans la Ligne** [...] Groupés dans des bataillons ou escadrons à part en temps de paix, les vélites sont en revanche mêlés à la Vieille Garde en campagne, ce qui permet à cette dernière d'étoffer ses unités de guerre et d'en abaisser la moyenne d'âge [...]

Pour ce dernier parti **je viens te demander si tu pourras me faire les avances d'un ou deux trimestres**⁴⁰ jusqu'à ce que les affaires de la Garenne soient terminées. Veuille bien me répondre de suite. Ne mets aucun retard, et pour que la lettre me soit parvenue à temps adresse là à ton cousin Feuille [sous] enveloppe [...]

[...] Adieu, je t'embrasse et me dis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

Ne mets aucun retard.

Embrasse pour moi ma belle-sœur et ta petite famille.

Début juin 1804, Jean-Charles s'est effectivement engagé dans les « **Vélites de la Garde Impériale** »⁴¹. Mais il n'a pas reçu de réponse de Jean-Joseph-Marie au sujet de l'avance d'argent qu'il sollicite. Il lui en fait le reproche et renouvelle sa demande.

Bagnols le 10 juin 1804,

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Il est donc décidé mon cher frère, que je ne recevrai aucune réponse de ta part. Je suis fort surpris que dans une circonstance comme celle-ci tu ne daignes pas me répondre d'une manière ou d'une autre sur ce que je t'ai demandé.

N'ayant pas pu me tirer de la conscription, j'ai été forcé de me mettre dans les vélites, lequel des corps j'ai trouvé le plus avantageux à ma position. Nous attendons tous les jours les ordres de départ. En attendant je suis venu travailler ici. [Bagnols-sur-Cèze dans le Gard]

Je viens donc par celle-ci te demander si tu pourrais me faire l'avance du premier trimestre pour ne pas mettre ma mère dans la peine pour la foire de Beaucaire. Tu dois bien penser que **[dès] les premiers arrangements de famille tu seras remboursé** de tout ce que tu m'as déjà avancé.

J'ignore si tu as reçu ton baril d'encre et les médaillons, et si tu en es content.

S'il y a quelqu'un de Mende dans le corps où je dois entrer, veuillez bien me le faire connaître.

Embrasse pour moi ma belle-sœur et ta petite famille. Bien des choses de ma part à tous nos amis.

Aimé⁴² se perfectionne beaucoup dans son état. Il t'embrasse et moi en mon particulier je t'embrasse du profond de mon cœur, et me dis ton dévoué frère.

J.C. Ignon

Ne mets aucun retard à me répondre, je t'en prie.

Mon adresse est chez les Mrs Barnier [?] M^{es} [maitres ?] orfèvres.

Jean-Charles au corps des Vélites de la Garde Impériale (juillet 1804 – juin 1805)

Fin juillet 1804, Jean-Charles annonce à son frère son départ pour rejoindre le corps des Vélites.

Lyon le 8 thermidor an 12 [27 juillet 1804],

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Je viens par celle-ci, mon cher frère **t'annoncer mon départ pour Paris**, et mon arrivée dans cette ville [Lyon]. Je t'aurais écrit en partant de chez nous, mais le peu de temps que j'avais et me trouvant à Bagnols m'en a empêché. Je ne pourrai pas te faire aucun [?] détail jusqu'à ce que je sois arrivé au corps. Je me porte très bien à l'exception de mes pieds qui commencent cependant à s'accoutumer à la marche.

Je te prie d'embrasser pour moi ma belle-sœur et tous mes petits neveux et nièces.

Je t'embrasse du profond de mon cœur et me dis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

Mon camarade de lit est le frère de Mr Dumon de Gravières, que tu connais.

Mes amitiés à tous nos amis.

Mi-août 1804, Jean-Charles est à Ecoen (au nord de Paris), lieu de casernement et de formation des Vélites. Un certain sentiment de fierté s'exprime dans la description de sa « *nouvelle habitation* », et de son uniforme de militaire.

Ecoen 26 thermidor an 12 [14 août 1804],

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

⁴⁰ Le paiement de la pension à l'école militaire se fait tous les trimestres (200 Frs par an : 50 Frs par trimestre)

⁴¹ La « Garde Consulaire » prend le titre de « Garde Impériale » à partir de l'ordre du jour du 20 floréal an XII (10 mai 1804). En 1804 elle représente moins de 2% des effectifs des armées françaises (9,3 % en 1815).

⁴² Antoine « Aimé » (18 ans en 1804) est le plus jeune de la fratrie IGNON. Il vit donc à Bagnols.

Je suis arrivé mon cher frère le 21 du dit mois à Paris. J'ai été habillé le 23 et parti [pour Ecoen] le même jour. Me voici maintenant dans ma nouvelle habitation où je me trouve assez bien. **Notre caserne était le château du Prince de Condé** ⁴³, éloigné de 4 petites lieues de Paris. Tu n'ignores pas que ces messieurs choisissaient ce qu'il y avait de mieux pour la position. Il est situé sur un petit monticule dominant une superbe plaine où l'on découvre une douzaine de villages, un beau bois. Et des belles promenades finissent par embellir notre charmante caserne.

Nous sommes au nombre de 650 vélites. Tu m'avais annoncé le départ de ceux de Mende. J'ai été très surpris de ne pas en trouver dans les chasseurs. Je ne sais pas s'ils auraient tous passés aux grenadiers, ou s'ils ont fait faux bond en route.

Je veux te donner le détail de notre uniforme :

Petite [sic] uniforme ⁴⁴ : Chapeau à trois ganses jaunes, pompons de 4 pouces de hauteur, col en taffetas noir, frac ⁴⁵ bleu, épaulettes vertes, veste et culotte de drap blanc, guêtre noire, botte [bouteille ?] en argent.

Grande uniforme : Grand bonnet à poils entourés d'une tresse blanche, un plumet d'un pied et demi de haut, même col, doublure rouge, aux pans de l'habit une grenade et un corps de chasse. Veste, culotte et guêtre de coton même boucle.

Nous avons en outre un sarrau en toile pour peignoir, une capote en gros drap bleu pour monter la garde, une paire de culotte de nankin pour l'été, et une paire de drap bleu pour l'hiver, pour porter avec la petite uniforme.

Nous sommes bien couchés, l'ordinaire est bon. Nous avons 23 [unité ?] par jour, mais il nous en reste que neuf à dix à cause de la retenue.

On prétend que les deux régiments de vélites vont fournir la Garde de l'impératrice. Cela est encore incertain.

Rien de nouveau à t'apprendre. L'empereur ⁴⁶ est encore en tournée.

Adieu, je t'embrasse du profond de mon cœur, et me dis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

Embrasse pour moi ma belle-sœur ainsi que mes petits neveux et nièces.

Bien des choses à tous nos amis.

Mon adresse est Ignon, chasseur aux Vélites, 5ème compagnie, 1er ord [?], à Ecoen Dept de Seine et Oise

Ce n'est que tout début octobre 1804 que la mère de Jean-Charles est informée « officiellement » par le préfet de l'Ardèche que son fils Jean-Charles IGNON est admis dans les Vélites de la Garde Impériale. Mais c'est aussi l'occasion de rappeler que « la pension [...] doit être acquittée d'avance... ». Il semble que le versement de la pension a déjà pris du retard.

[En-tête] **Bureau de la Garde Impériale – Vélites**

Privas ce 9 vendémiaire an 13 [1 octobre 1804]

Le Préfet du département de l'Ardèche à Madame Marie Magdeleine

Christine Ignon veuve Pichand ⁴⁷, à Viviers

Je vous annonce madame que Mr votre fils **Jean-Charles Ignon est admis dans le bataillon de vélites attaché au régiment de chasseur à pied de la Garde Impériale [...]**

[...] la pension de chaque vélite doit parvenir sans frais dans la caisse du régiment. Elle doit être acquittée d'avance, au moins pour un trimestre, et successivement dans les quinze jours du dernier mois du trimestre courant pour le trimestre subséquent [...]

⁴³ À propos du château d'Ecoen : <https://musee-rennaissance.fr/histoire-du-chateau-decoen>

⁴⁴ Uniforme est systématiquement un mot féminin dans les courriers de Jean-Charles.

⁴⁵ Frac Cf CNRTL : Vêtement masculin, habit de ville ou d'uniforme, consistant en une veste courte à collet, s'arrêtant à la taille et pourvue à l'arrière de longues basques étroites

⁴⁶ Ce n'est que le 2 décembre 1804 que Napoléon est couronné empereur, or nous sommes en août 1804 et Jean-Charles lui donne déjà le titre... En fait, le sénatus-consulte du 18 mai 1804, ratifié par les électeurs, fait de Napoléon l'empereur des Français, en tant que chef de la République française. La République disparaît le 2 décembre 1804, avec le couronnement de Napoléon Bonaparte et l'avènement de l'Empire.

⁴⁷ En fait la mère de Jean-Charles est née PICHAND, veuve IGNON...

[...] Je suis forcé de vous rappeler, madame, que d'après le décret impérial précité, **je serai obligé de faire des poursuites convenables, contre les parents des vélites qui seraient en retard de paiement.** Et j'ai l'ordre de vous prévenir que le conseil d'administration du corps a donné au quartier maître celui de donner aux vélites dont les parents auraient suspendu l'envoi des fonds, que la moitié de la solde le premier mois, et le tiers seulement le second mois.

Telles sont, Madame, les dispositions dont j'ai été chargé de vous donner connaissance spéciale. Vous n'avez donc pas un instant à perdre pour faire non seulement le paiement du 1er trimestre, mais même celui de second [...] erreur

En octobre 1804, toujours à l'école des Vélites à Ecoen, Jean-Charles s'inquiète auprès de son frère du paiement de sa pension, et le presse pour qu'il s'occupe des affaires familiales de La Garenne. Il a également besoin d'argent pour s'équiper correctement, condition pour être promu dans la hiérarchie militaire.

[En-tête] **Garde Impériale** Chasseurs Vélites 5eme cpgnie ⁴⁸

Ecoen ce 30 vendémiaire **an 2 de l'empire** [sic] [21 octobre 1804] ⁴⁹,

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Je crois que vous vous donnez le mot autant les uns que les autres pour me priver de vos nouvelles.

Hier j'ai reçu la première lettre de ma mère. Je te laisse à penser si je devais être content. Il me semble que dans l'espace de deux mois et demi, on pourrait bien prendre un moment pour donner de ses nouvelles à un frère. Enfin, j'en ai reçu hier de ma mère, mais je sais encore à en recevoir des tiennes. Je pense que tu mettras un terme à ton silence et que celle-ci m'emmènera une réponse.

Ma mère me dit dans sa lettre que j'aurais le plaisir de t'embrasser à Paris. Je pense que ce sera l'époque du couronnement ⁵⁰. Tu n'ignores pas la joie que je ressens d'avance. Mais j'ai tant été trompé par des

attentes de cette nature que je ne peux ajouter foi à ce que ma mère me marque. Et c'est dans ce doute que je serai doublement satisfait si j'ai le bonheur de te voir, si cela est. J'espère que tu m'en donneras avis. Elle me dit dans sa lettre que **les affaires de La Garenne en sont toujours là** [ne sont toujours pas réglées]. Je pense que ta présence mettrait fin à ce maudit procès.

Je viens donc t'engager à prendre quelques jours pour faire ce voyage. Tu dois penser comme moi que **si cette affaire ne se termine pas, cela la gênera [leur mère] beaucoup dans les affaires de commerce, à cause qu'elle est déjà enfoncée [?], Dieu le sait. Et par ces retards et manque de fonds, cela ne tournerait pas bien pour nous.** Tu devines ce que je veux dire. Evitons autant que nous pourrons de pareilles [mot illisible]. Fais donc ton possible pour faire terminer cette affaire. Si nous avons une entrevue à Paris j'aurais à m'entretenir plus long à ce sujet.

Marque-moi si tu as payé mon premier trimestre et si tu payeras le second. J'espère que d'ici au 3ème nos affaires seront finies, car sans cela je serai beaucoup gêné pour ma pension, si les affaires de ma mère ne vont pas mieux. J'ai d'autant plus de besoin que cela se termine que **j'aurai bien besoin de quelques fonds dans ce moment, pour m'acheter quelques effets pour passer l'hiver.** La paye que nous avons serait suffisante si nous n'étions pas obligés de payer ce que nous avons besoin pour notre service. Car **nous sommes obligés de payer jusqu'au vernis de nos gibernes [et] fourreaux de sabres, raccommodage de fusil et autres articles de cette nature,** qui devraient être aux frais du gouvernement. Enfin on nous retire pour des boucles d'argent de soulier et de jarretière. Cela fait que nous ne recevons qu'une quinzaine de sous par décade. Juge d'après cela.



⁴⁸ C'est la seule lettre écrite par Jean-Charles avec un en-tête officiel « Garde Impériale »

⁴⁹ Comment expliquer cette bizarrerie... A-t-on envisagé l'adoption d'un « calendrier impérial » ?...

⁵⁰ Effectivement, Jean-Joseph-Marie IGNON viendra à Paris dans la période du couronnement de Napoléon (le 2 décembre 1804).

Il y a déjà huit vélites par compagnie de désignés pour être caporal. Dans le bataillon on a choisi ceux qui avaient la meilleure tenue. Comme je me fait beaucoup réprimander de mes chefs, je [ne] pourrai être choisi à [qu'à] la seconde désignation ⁵¹. Pour cela il me faudrait avoir quelques fonds pour un peu m'équiper. **Tout cela doit t'engager à prendre les plus brèves mesures pour faire terminer l'affaire de la Garenne.**

Si tu as l'occasion de voir monsieur Fontibus, tu lui donneras des nouvelles de son fils. Je l'ai rencontré par le plus grand hasard. Nous sommes passés il y a un mois à l'école de peloton ensemble, et il y a quelques jours que nous sommes entrés au bataillon. J'ai appris avec peine que Plagnes [?] était passé aux grenadiers avec quelques autres de mes camarades. Les nommés Tardieu [et] Chaballier, vélites de la Lozère se portent bien.

Adieu, je t'embrasse et me dis ton affectionné frère.

JC. Ignon

Embrasse pour moi ma belle-sœur, mes petits neveux et nièces. Rappelle-moi dans les souvenirs de tous nos amis.

Fais-moi réponse de suite, et ne face [fais] pas comme ma mère, que pour 3 [décimes] qu'il lui en aurait couté pour l'affranchir, elle m'en a couté à moi 7 ⁵².

Fin novembre 1804 Jean-Joseph-Marie IGNON est à Paris à l'occasion des fêtes du couronnement de Napoléon (2 décembre 1804)⁵³. Jean-Charles lui, cherche déjà des recommandations pour son avancement.

Ecouen ce 30 [très probablement 30 brumaire an 13] [21 novembre 1804] ⁵⁴,

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

À Monsieur Ignon rue Git la Coeur [?] Hôtel Toulouse près le pont neuf à Paris.

Je viens par celle-ci te prier que si tu fais quelques achats en librairie, de te faire mettre par-dessus **une théorie concernant les manœuvres de l'infanterie** que tu m'apporteras dimanche prochain. Nous avons fait notre route fort heureusement ⁵⁵ avec un peu de fatigue mais cela n'est rien.

Je t'embrasse et me dis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

P.S. Si tu avais quelque personne à me recommander à Paris, cela ne me ferai pas de tort, car comme tu sais les protections ne sont pas à charge [?]. Tu pourrais le communiquer à Hébrard qui peut-être connaît quelques généraux. Ce sont là les meilleures protections.

Fin décembre 1804, un nouveau retard de paiement de la pension de Jean-Charles est notifié ⁵⁶... mais ici cela semble une erreur de l'administration...

[En-tête] **Bureau de la Garde Impériale - Vélites**

Privas ce 29 frimaire an 13 [20 décembre 1804],

Le Préfet du département de l'Ardèche à Madame Christine Pichand
veuve Ignon [transféré à :] Monsieur Ignon Imprimeur à Mende.

Par sa lettre du 20 de ce mois, le quartier maître trésorier du régiment de chasseur à pied de la Garde Impériale me marque que vous n'avez pas encore versé dans sa caisse la pension que vous devez payer tous les trimestres et par avance pour l'admission de votre frère dans ce corps, conformément aux décrets impériaux du 30 nivôse et 3 messidor an 12. Il résulte de l'état qu'il m'a transmis que vous redeviez à sa caisse la somme de 50 Francs pour le 3ème trimestre an 13 [...]

⁵¹ L'attente d'avancement va se révéler une constante dans les courriers de Jean-Charles.

⁵² La loi du 28 thermidor an III (15 août 1795) donne à l'unité monétaire le nom de franc, et la divise en 10 décimes de 10 centimes chacun. Sur le cout d'affranchissement des lettres, voir le paragraphe « La poste aux lettres » de la publication ci-dessous :

<https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/napoleon-et-les-telecommunications/>

⁵³ Jean-Joseph-Marie qui est rédacteur et imprimeur du « **Journal de la Lozère** », est à ce titre présent à Paris dans la période du sacre de Napoléon 1^{er} (voir en annexe).

⁵⁴ Date déduite car le frère de Jean-Charles est monté à Paris pour le couronnement.

⁵⁵ Jean-Charles a certainement participé à des manœuvres. Aucune précision n'est donnée par la carte.

⁵⁶ Un autre retard de paiement sera notifié par le préfet de l'Ardèche le 4 mars 1806 (non retranscrit ici pour éviter la redondance...)

[...] **Hâtez-vous donc de remplir ce préalable sans quoi votre fils serait exclu de la Garde Impériale, et incorporé dans un autre corps [...]**

[...] En l'absence du préfet, le conseiller de préfecture.

[Au dos, copie de la réponse de Jean-Joseph-Marie au préfet :]

[...] **Je vous joins ici deux quittances dont l'une du trimestre réclamé. Vous verrez que la réclamation [...] ne peut être que l'effet d'une erreur [...]** Je vous serais infiniment obligé si vous aviez la bonté de la lui [le trésorier du régiment] faire rectifier [...]

Début mars 1805 Jean-Charles souhaite partir en campagne pour accélérer son avancement. Il dit encore recevoir des reproches de ses chefs pour sa tenue, mais désargenté, il ne peut pas s'équiper. Il envisage de quitter les vélites et d'aller dans un autre régiment comme « simple chasseur ».

Paris le 10 Ventôse an 13 [1 mars 1805],

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Je viens enfin cher Ignon mettre un terme à notre silence. Il y a longtemps que je n'ai usé ni mon encre, ni mes plumes pour te donner de mes nouvelles. Tu peux en dire autant car la première lettre que je recevrai de ta part portera le n°1er [sic]

Tu dois avoir appris que notre bataillon de vélites a été amalgamé dans le deuxième bataillon de la Garde. Quoique amalgamé, nous ne sommes qu'en subsistance et nous gardons toujours la dénomination de Vélites. Le tout est pour que notre pension coure [sic] toujours. Les grenadiers sont de même. Il en est parti la moitié pour se rendre en Italie. Je n'ai pas été du nombre des partants comme tu vois par celle-ci. J'ai vu partir mes camarades avec beaucoup de regrets. Il se murmurait qu'il allait en partir un autre détachement pour la Hollande, mais depuis quelques jours il ne s'en parle plus. Alors j'aurais fait partie de ce [mot illisible] car tout **mon désir est de quitter Paris, tant pour voyager que pour accélérer mon avancement. Il est certain que l'on donnera plus tôt un grade à un homme qui aura fait campagne, que d'en donner à celui qui aura resté toujours dans la même garnison.** [...] Je vais encore faire une autre tentative auprès de Mr Guyon qui est ici, **pour entrer dans son régiment, dussé-je y passer que comme simple chasseur.** Plusieurs raisons m'y forcent. Et d'ailleurs je serai gradé avant qu'il soit [mot illisible]. **Je ne vois pas d'autre parti à prendre d'après le refus de ma mère par son silence, car je n'ai aucune nouvelle depuis le couronnement.** Je lui fis la demande de quelque chose pour m'acheter des pantalons et des bottes. **Je reçois tous les jours des reproches de mes chefs** à ce sujet, et je suis forcé de garder l'école militaire les jours de semaine⁵⁷. Il n'y a que le dimanche que nous pouvons sortir en uniforme d'après les ordres qui nous ont été signifiés par le major colonel. Du moins, **si j'ai plus de la peine** [si c'est plus difficile] **dans un autre corps**, je n'aurai pas le désagrément de voir tous mes camarades dans une bonne tenue, et moi le seul réprimandé pour ce sujet.

Je viens encore par celle-ci [par cette lettre] à t'engager [?] et te prier de tenir la main à nos affaires. Il n'y a que toi seul qui puisse y mettre fin. La saison va bientôt te permettre de faire le voyage de Viviers. J'attends cela de ton amitié.

Adieu, embrasse pour moi ma belle-sœur ainsi que mes petits neveux et nièces.

Je t'embrasse et me dis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

[...] Veuille bien me faire réponse. Mon adresse est 1er Bat 8eme Comp des Chasseurs à pied de la Garde Impériale à l'école militaire, Paris.

Rien de nouveau dans la capitale. S.M. [Sa Majesté] et S.S. [Sa Sainteté le Pape] se disposent [?] à partir sous peu.

Fin mars 1805, un certain colonel RIBOYER aurait proposé à Jean-Charles de rejoindre son régiment de ligne.

Paris le 4 Germinal an 13 [25 mars 1805],

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Mon cher frère,

Depuis **que je ne reçois aucune nouvelle ni des uns ni des autres**, il faut que je vienne enfin en réclamer et te prier de me faire part de ce qu'il se passe à Viviers. Un plus **long silence de la part de ma mère** ne pourrait que me donner des doutes. Je me suis proposé de la priver autant de mes lettres qu'elle en agit envers moi, si c'est que nonchalance de sa part. Car depuis le 14 frimaire je n'en ai reçu aucune nouvelle.

⁵⁷ Garder l'école militaire (faire le planton) est donc une punition !...

Tu dois penser qu'un retard aussi long ne peut que me donner des doutes sur son compte, vu que je lui ai écrit quatre lettres depuis. **Et toi mon cher Ignon, tu me privas toi-même de tes lettres. Penses-tu que je sois un homme insensible, que rien ne m'affecte,** que t'ayant vu partir avec le mauvais temps et une mauvaise voiture⁵⁸, ne recevant aucune nouvelle de ta part, crois-tu vraiment que je sois tranquille sur ton état ? Enfin j'espère que celle-ci [cette lettre] me mènera une réponse.

Je te dirai que Monsieur de Savine⁵⁹ jouit depuis le 1 vendémiaire de 2400 Frs de revenus. Je fus le voir avec **l'ami Riboyer qui vient d'être nommé colonel d'un régiment de ligne**. Ainsi tu dois penser que je sortirai bientôt des vélites. Heureusement pour moi je n'ai pas besoin de t'en dire davantage. **Comme Riboyer m'a déjà demandé au ministre, j'attends les ordres de ce dernier pour partir**. Cela pourra aller de quinze jours à trois semaines. Comme je ne sais pas encore ma destination ni la route que j'ai à faire, **je viens encore te supplier de me faire passer quelque chose pour m'aider à faire ma route**. Car trois sous par lieu ne sont pas grand choses, ma mère me refusant tout secours je ne peux que m'adresser à toi. C'est contre ma bonne volonté que je te fais encore ces demandes. Tu as tant fait pour moi que je n'ose presque récidiver. Il n'y a que le besoin qui m'y oblige ainsi si tu daignes me rendre encore ce service, veille bien me faire passer dans ta lettre de la manière que tu désires que ma reconnaissance soit stipulée[?] Et je te la ferai passer de suite.

Mr Dumont vient d'être nommé évêque du diocèse réuni de Mende et Viviers, tu dois savoir cela.

Hier dimanche S.M. [Sa Majesté] nous a passé en revue quoiqu'il fût parrain du fils du Prince Louis et qu'il donna une grande fête à St Cloud ⁶⁰. **Ce jour-là il ne s'est pas empêché de faire manœuvrer toutes ses troupes** après s'être rendu à St Cloud où S.S. [Sa Sainteté le pape Pie VII] l'attendait pour baptiser le petit Prince. S.M. était hier en grand costume d'empereur à la parade.

Mes amitiés à tous ceux qui demanderont de mes nouvelles. Embrasse pour moi ma belle-sœur, mes petits neveux et nièces.

Je t'embrasse et me dis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

Le camp de Boulogne (juillet 1805)

Jean-Charles n'a pas rejoint le régiment de ligne du colonel RIBOYER comme il l'envisageait dans le courrier précédent. Il fait toujours partie du corps des Vélites, et il va rejoindre le « **camp de Boulogne** ».

Le 16 mai 1803, l'Angleterre rompt unilatéralement la « Paix d'Amiens » (signée le 25 mars 1802)⁶¹, en confisquant par surprise plus d'un millier de bateaux français et hollandais stationnés dans les ports britanniques. Le 23 mai suivant, l'Angleterre déclare officiellement la guerre à la France. Dès lors, Napoléon planifie l'invasion des îles britanniques et reconstitue « l'Armée des Côtes de l'Océan ».

Le « camp de Boulogne » est un camp militaire établi aux alentours de Boulogne-sur-Mer, en vue d'un débarquement sur les côtes anglaises. Une flottille de guerre et de transport de troupes se concentre sur plusieurs infrastructures portuaires nouvellement réalisées.

Le 9 juillet 1805, Jean-Charles est à Wimereux (Pas de Calais) au « camp de Boulogne », intégré avec la Garde Impériale au sein de « l'Armée des côtes de l'Océan ».

Vimereux le 25 Messidor an 13 [14 juillet 1805], [Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Je n'ai pas eu le temps cher Ignon de t'annoncer mon départ. Je viens par celle-ci d'une pierre faire deux coups, **t'annoncer mon départ et mon arrivée dans ce port** [Vimereux près de Boulogne]. **Toute la Garde Impériale se rend ici**. Nous sommes arrivés le 21 et nous attendons notre détachement d'Italie le 5 du mois prochain. On attend ces MM. sous peu. Son excellence le ministre de la guerre⁶² a passé en revue toutes les troupes de l'armée ainsi que la marine. Il est encore ici car il doit nous passer en revue demain

⁵⁸ Probable allusion au voyage retour (de Paris vers Mende) de Jean-Joseph-Marie, après le couronnement de Napoléon.

⁵⁹ Antoine Victor Amédée de LAFONT de SAVINE, frère de l'évêque.

⁶⁰ Il s'agit de festivités à Saint-Cloud du 24 mars 1805, à l'occasion du batême du prince Napoléon-Louis, deuxième fils de Louis BONAPARTE (frère de Napoléon) et Hortense de BEAUHARNAIS, futurs roi et reine de Hollande. L'oncle du prince, l'empereur Napoléon est son parrain tandis que sa grand-mère paternelle « Madame Mère » Letizia BONAPARTE est sa marraine.

⁶¹ Le traité d'Amiens : <https://histoire-image.org/etudes/traite-amiens-27-mars-1802>

⁶² Louis Alexandre BERTHIER (1753-1815)

ou après-demain. *L'anglais mouille toujours près de la côte, il vient souvent nous dire Bonjour et Bonsoir, et comme il ne manque pas d'honnêteté chez les français, on lui rend son salut d'une manière à lui ôter l'envie d'entrer en conversation.* Nous attendons demain ou après-demain une flotte venant de Hollande de 150 voiles⁶³. S'il y a quelque chose de nouveau je m'empresserai de t'en faire part.

Je voudrais te faire passer la médaille que S.M. [Sa Majesté] nous a donné en mémoire du sacre, mais les vivres sont très chers ici. Je serai obligé de la vendre à mon plus grand regret.

Dans tous les cas, qu'il te prenne envie de m'écrire, je vais te donner mon adresse : Ignon, chasseur à pied de la Garde Impériale, 6e compagnie au camp de Vimereux près Boulogne, Dept du Pas de Calais.

Pense à nos affaires de famille, je languis beaucoup qu'elles soient finies.

Embrasse pour moi ma belle-sœur, mes petits neveux et nièces.

Tous les vélites de la Lozère sont ici et se portent très bien, ainsi que les jeunes gens qui sont dans la 28e légère. Le fils de Martin-Vidal que j'ai vu aujourd'hui m'en a donné des nouvelles.

Notre camp est situé sur une petite hauteur d'où nous découvrons la côte d'Angleterre. Il vient d'embarquer un détachement qui restera 10 jours à bord ou en rade. Je suis du troisième détachement.

Tache de déchiffrer ma lettre car mon genou me sert de table, et une coquille que j'ai pris sur le bord de mer d'écritoire [encrier].

Adieu je t'embrasse et crois-moi ton affectionné frère.

J.C. Ignon

Le registre matricule de Jean-Charles précise qu'il est affecté à « **la flottille impériale** », et on comprend sur la lettre précédente qu'il est susceptible « d'embarquer ». Effectivement, quatre jours après, il a très certainement participé à la bataille navale, ou « **Combat de Boulogne** »⁶⁴, du 18 juillet 1805 (29 Messidor an 13), puisque le pictogramme qui symbolise une bataille figure sur sa carte au large de Boulogne⁶⁵.

Jean-Charles n'est resté qu'une vingtaine de jours au camp de Boulogne.

Première Campagne d'Autriche ⁶⁶ (août – décembre 1805)

En avril 1805 s'est constitué, contre la France, la « Troisième Coalition », associant le Royaume-Uni (menacé d'un débarquement sur ses côtes de troupes françaises), l'Empire Russe, l'Empire d'Autriche et la Suède. Aussitôt, les coalisés menacent la Bavière, alliée de la France.

Napoléon a devancé les projets de ses adversaires. L'armée des Côtes de l'Océan devenue « la Grande Armée » (150 000 hommes) quitte le camp de Boulogne fin août 1805, et s'achemine à marche forcée vers le Rhin. La Grande Armée doit ensuite traverser l'Allemagne du Sud en direction de l'Autriche.

Jean-Charles est parti de Boulogne le 1er août avec son bataillon de chasseurs à pied de la Garde Impériale, presque un mois plus tôt que le reste de la Grande Armée, mais il traversera le Rhin en même temps qu'elle le 26 septembre 1805.

Malheureusement nous n'avons aucune lettre écrite par Jean-Charles durant cette campagne d'Autriche, mais on sait grâce à la carte, qu'il aura participé à deux événements majeurs :

- **La bataille d'Elchingen** (14 octobre 1805) Le bataillon de Jean-Charles est intégré pour l'occasion au 6eme corps du Maréchal Ney ⁶⁷.
- **La bataille d'Austerlitz** (2 décembre 1805) aussi connue comme « la bataille des trois Empereurs ». Elle est considérée comme le chef-d'œuvre tactique de Napoléon. Il semble que les deux bataillons de

⁶³ Le royaume de Hollande, allié de la France, participe à la fourniture de navires pour l'invasion des îles britanniques. Ce convoi doit rejoindre la « flottille de Boulogne » citée plus loin.

⁶⁴ Provoquant plusieurs combats navals entre septembre 1803 et juillet 1805 le long des côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique, la flotte anglaise tente de contrarier la concentration de la « flottille de Boulogne ». Voir notamment : Jean-Claude Castex, *Dictionnaire des Batailles navales franco-anglaises*, pages 64 et suivantes du lien ci-dessous :

https://www.google.fr/books/edition/Dictionnaire_des_Batailles_navales_franc/uldiaQ-53-oC?hl=fr&gbpv=1&pg=PA65&printsec=frontcover&dq=boulogne

⁶⁵ Ce pictogramme (deux épées croisées) apparaît partout ailleurs sur sa carte lorsque Jean-Charles participe à un combat, et l'information apparaît également dans la chronologie de ses déplacements.

⁶⁶ Sur sa carte, Jean-Charles désigne cette période par « *Campagne d'Ulm et Austerlitz* ».

⁶⁷ Jean-Charles n'a pas participé à la prise d'Ulm qui suivra Elchingen (15 au 20 octobre 1805). Pourtant la Garde Impériale figure sur l'ordre de bataille.

chasseurs à pied de la Garde Impériale sont restés « en réserve » et n'ont été engagés qu'à la fin du combat, pour parachever la destruction de l'aile gauche austro-russe.

Le 4 décembre 1805, soit deux jours après la bataille d'Austerlitz, Jean-Charles a possiblement assisté à la **rencontre entre François II d'Autriche et Napoléon**⁶⁸, durant laquelle un armistice est signé. Il note pour ce jour-là sur sa carte : « **à l'entrevue des empereurs** ».

Le Traité de Presbourg⁶⁹, établissant « paix et amitié » et le retrait autrichien de la Troisième Coalition est signé le 26 décembre 1805 entre la France et l'Autriche.

Jean-Charles séjourne à Vienne du 2 au 23 décembre 1805, date à laquelle il repart avec son bataillon vers la France.

La recommandation au capitaine Rampon (janvier – août 1806)

De retour de la campagne d'Autriche, Jean-Charles est cantonné en région parisienne du 21 février au 20 septembre 1806.

Par la première lettre qui suit son retour, écrite de Rueil-Malmaison début avril 1806, on comprend que cela s'est bien passé pour lui durant la campagne, qu'il s'est bien comporté au front, **qu'il en attend de la reconnaissance... mais qu'il a besoin de soutien...**

*Rueil*⁷⁰ **le 4 avril 1806,**

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Mon cher frère,

Je viens par celle-ci tacher de te faire rompre un silence dont tu es seul la cause. Il ne serait pas trop tôt de recevoir une réponse à une vingtaine de lettres que tu as reçu de moi. Enfin celle-ci aura peut-être le même affront. N'importe, je la mets à l'inventaire (comme si je mettais un numéro à la loterie). Je suis dans l'incertitude si elle même aura une réponse.

J'ai fait ma campagne [d'Autriche] très heureusement. Nous sommes arrivés depuis un mois. Je m'étais proposé de t'écrire plus tôt, mais j'ai voulu attendre d'avoir vu Mgr de Savine, j'ai eu une permission de 24 heures. Hier je me suis empressé d'y aller présenter mes respects. J'ai été très bien accueilli de sa part. Il m'a dit recevoir ton journal⁷¹, mais il se plaint de ce que tu ne lui écris pas comme tu le lui avais promis.

Aujourd'hui je suis allé voir l'ami Hébrard. Il vient d'essuyer une maladie très grave. Il va beaucoup mieux et se propose de sortir dans une huitaine. Il attend une lettre de son père, communique-lui ceci. Après son parfait rétablissement, il se propose de partir pour Mende. Engage Mr son père à lui écrire tout de suite. Assure sa famille de mes respects.

À notre arrivée il fut choisi 4 vélites pour être [promus] caporaux dans notre nouveau corps. Ces caporaux viennent de passer officiers dans la ligne. On va procéder à une nouvelle nomination de caporaux. **Si tu pouvais me procurer la protection de Mr Rampon ou de Mr Pelet**⁷² ou enfin de quel qu'autre de tes connaissances. **Je peux prétendre tant pour ma bonne conduite que par mon exactitude à mon service à cet avancement. J'ai fait la campagne de Boulogne et celle d'Autriche avec autant de célérité et de bravoure que ceux qui sont nommés, mais comme on ne peut pas faire passer tous les vélites à la fois, il faut un peu de protection.** Je te prie de ne mettre aucun retard à me répondre, et [de faire] ton possible pour m'obtenir ce que je te demande.

Adieu, je t'embrasse ainsi que toute ta famille, et me dis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

Mon adresse est : Ignon 7 Comp du 2eme Bat à Rueil près Paris, dept de la Seine et Oise.

Rien de nouveau

⁶⁸ La rencontre se déroule au lieu-dit Spaleny Mlyn (Moulin brûlé), à une quinzaine de kilomètres du champ de bataille d'Austerlitz.

⁶⁹ Presbourg : aujourd'hui Bratislava, capitale de la Slovaquie.

⁷⁰ Rueil-Malmaison : Le château de la Malmaison sur la commune de Rueil, est la demeure principale de Joséphine de Beauharnais, épouse de Napoléon Bonaparte, qui y séjournera régulièrement jusqu'à son divorce en 1809.

⁷¹ Le « Journal de la Lozère » (cité plus haut) de Jean-Joseph-Marie IGNON.

⁷² Il pourrait s'agir de Jean PELET, dit « Pelet de la Lozère » [1759-1842], qui fut notamment dans les années 1790 président du directoire de la Lozère, puis député. Sous l'Empire il est membre du Conseil d'Etat, et occupe des fonctions importantes à la direction de la police générale.

Jean-Joseph-Marie IGNON, par l'intermédiaire du sous-préfet de Florac, va obtenir la recommandation tant désirée par son frère. Une lettre du sous-préfet à Jean-Joseph-Marie figure au dossier retrouvé.

Florac le 5 mai 1806,

[Le sous-préfet de Florac, CADE ⁷³ à Jean-Joseph-Marie IGNON]

J'arrive de l'Ardèche, Monsieur et cher ami et je trouve ici votre lettre du 1er de ce mois.

C'est avec bien du plaisir que je recommande votre frère au Capitaine Rampon⁷⁴. Vous trouverez ci-joint la lettre que je lui écris à ce sujet. Je désire qu'elle ait tout le succès que nous attendons. Je suis toujours sûr qu'il aura égard à ma recommandation, nous sommes assez liés pour qu'il ne me refuse pas le premier service que je lui demande.

Vous voudrez bien recommander à votre frère de cacheter la lettre avant de la remettre à Mr Rampon. Je suis charmé de trouver cette occasion de vous obliger, et je vous prie de croire que je la saisis avec empressement.

Je vous salue & vous embrasse.

[Signature illisible]

Une copie (de la main de Jean-Joseph-Marie) de la recommandation au capitaine RAMPON figure également au dossier :

Florac le 5 mai 1806,

[Le sous-préfet de Florac CADE au capitaine RAMPON]

Je viens te recommander un chasseur vélite de la Garde Impériale qui est dans le corps depuis la formation des vélites. **Ce jeune homme, qui s'appelle Charles Ignon**, est né à Viviers dpt de l'Ardèche. Il est le frère d'un de mes amis. Je m'intéresse vivement à lui, et **je te prie de le prendre sous ta protection spéciale. Il s'est toujours bien conduit, il a de l'aptitude, il a fait les campagnes de Boulogne et d'Austerlitz**, il s'est attaché au service et veut en faire son état. Il te remettra lui-même ma lettre. **Je te le recommande comme mon propre frère.** Rends-lui, je te prie tous les services qui dépendront de toi. Je t'en aurai la même obligation, et je prends sur mon compte les bontés que je te prie d'avoir pour lui. Ta place te met à même de lui être utile lorsque l'occasion s'en présentera, et j'ose me flatter que tu ne me refuseras pas ce service.

Adieu & a [sic : etc...]

À réception de cette recommandation, Jean-Joseph-Marie fait suivre l'original à son frère et lui donne quelques conseils. Dans cette même lettre il donne des informations sur leurs affaires de famille :

Mende le 8 mai 1806,

[Jean-Joseph-Marie à son frère Jean-Charles]

*J'ai reçu ta lettre du 4 avril, mon cher Charles, et je ne puis y répondre aujourd'hui que très imparfaitement. Je me suis occupé de te procurer **une bonne lettre de recommandation pour M Rampon. Le sous-préfet de Florac qui me l'a donnée** était dans l'Ardèche et n'est arrivé que hier ce qui a retardé son envoi. Tu la trouveras sous cette enveloppe, tu en prendras connaissance, & j'espère que tu en seras content. **Tu auras soin de la cacheter avant de la remettre à Mr Rampon. Tu la lui présenteras en le priant de t'être favorable lorsqu'il y aura quelque nouvelle promotion de caporaux.** Tu pourras me faire connaître ce que t'aura fait espérer M. Rampon. J'écrierai à d'autres personnes si tu crois que cela ne soit pas suffisant.*

*J'ai reçu des nouvelles de Viviers. Ma [notre] mère jouissait d'une assez bonne santé. Elle a dû te marquer que **nous avons vendu la maison⁷⁵ pour payer les dettes de mon [notre] père, que j'y fus l'année dernière pour cela. Que nous avons gagné notre procès de la Garenne, mais que M. le préfet de la Drome nous a déclaré vouloir en appeler, de manière que quand[?] à présent c'est encore un objet indécis.***

*Je te recommande de bien te comporter, de soigner un peu plus ton écriture pour ton avancement. Je ne doute pas que tu n'en obtiennes. Tu as bien vu de pays, **je te suivais avec la Garde Impériale dans les bulletins de la Grande Armée**, & j'étais rassuré sur ton sort.*

⁷³ Le sous-préfet est nommément cité « Cade » sur une lettre à suivre de Jean-Charles. Il pourrait s'agir de Pierre-Louis Cade (1787- ?) sous-préfet de Florac entre 1800 et 1814

⁷⁴ Il s'agit du capitaine Jean Baptiste RAMPON (1774-1843), natif de Florac.

<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/313066>

⁷⁵ La maison de famille vendue, peut-elle être le « château » désigné sur l'acte de décès de François-Aimé IGNON, leur père ?...

Je t'écirai dans une autre occasion plus au long. Ma femme et tes neveux et nièces t'embrassent ainsi que moi. Auguste [Philémon Auguste, leur frère] est auprès de ma mère depuis mon voyage.
Ton affectionné frère.
JJM Ignon

Début juillet 1806, Jean-Charles est malade. Il en parle et raconte aussi sa rencontre avec le capitaine RAMPON.

De l'hôpital [Paris ?] ce 4 juillet 1806, [Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]
Tu seras surpris cher Ignon de voir ma lettre datée de l'hôpital. Pardonne à la négligence que j'ai mis à répondre à ta lettre. Je voulais profiter du retour de l'ami Hébrard, mais j'étais de service le jour qu'il est parti, et je n'ai pu prendre cette occasion. Magne [ou Ilagne] est parti aussi sans que j'aie pu le voir la veille de son départ.
Je reçu ta lettre avec le plus grand plaisir. Je fus le même jour présenter mes respects au capitaine Rampon et lui présenter la lettre que Mr Cade a bien voulu écrire en ma faveur. Je fus très bien accueilli de sa part, et me promis de faire tout ce qui dépendrai de lui pour me procurer de l'avancement. Mr Gleyral [?] m'a promis aussi de lui parler en ma faveur. Je sens [?] qu'après la lettre de Mr Cade il n'était pas besoin d'autres protection, mais on ne saurait trop employer les personnes qui se prêtent volontiers pour vous rendre service. Mr de Savine⁷⁶ m'a écrit dernièrement. Il me dit qu'il m'a recommandé au général Rampon⁷⁷. Je suis à attendre le résultat des démarches que ces messieurs auront fait pour moi. On va procéder à une nouvelle promotion de caporaux. S'il y a quelque chose de nouveau je m'empresserai de t'en faire part.⁷⁸
Ma maladie n'est pas bien dangereuse. Mr le médecin m'a promis que sous peu de temps je serai délivré. La fièvre me prend tous les deux ou trois jours sans être cependant trop forte. Toute ma peine est que le défaut de moyen me prive de beaucoup de petites minuties qu'un malade peut se procurer du dehors. La trop grande quantité de malades fait que l'on n'est pas soigné avec autant d'attention que si le nombre en était plus petit. Je te prie de ne pas en instruire ma mère. Elle pourrait s'alarmer, et à tort.
Je suis fâché que nos affaires ne soient pas finies, alors je pourrais te prier de me faire passer quelque chose [de l'argent], en te faisant mon billet pour que tu le touches sur les fonds qui peuvent nous revenir. Je n'ai pas le temps de t'écir plus long pour cette fois. Je t'instruirais de l'état de ma maladie. Veille bien me répondre de suite. Tu peux adresser ta [lettre] à l'hôpital de la Garde Impériale à Paris. Veille bien présenter mes respects à [Mr] Cade, en l'assurant que je n'oublierai jamais la bonté qu'il a eu pour moi.
Embrasse pour moi ma belle-sœur, mes petits neveux et nièces. Mes amitiés à tous ceux qui demanderaient de mes nouvelles, particulièrement l'ami Hébrard et à sa chère famille.
Je t'embrasse de profond de mon cœur et me dis ton affectionné frère.
J.C. Ignon

Début septembre 1806, toujours en casernement à Rueil, Jean-Charles a des états d'âme. « L'avenir ne m'offre rien d'heureux ». Il se sent « ignoré de tous [ses] parents ». Il s'attend aussi à une reprise des hostilités.

Rueil le 8 septembre 1806, [Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]
Je m'attendais, à l'arrivée de Fontibus cher Ignon, [à] recevoir une lettre de ta part. J'ai été trompé dans mon attente. Mais du moins il m'en fit espérer une sous quelques jours. Je commence à perdre espoir. N'en recevrais-je pas ?
Je me propose de t'écir à nos affaires de famille. Aimé⁷⁹ m'a écrit dans le temps que j'étais à l'hôpital, et m'a appris seulement le voyage de ma mère à Mende, et un peu du sujet qui l'a déterminé à aller trouver

⁷⁶ Antoine Victor Amédée de LAFONT de SAVINE frère de l'évêque (1739-1820).

⁷⁷ Hasard des circonstances... Nous avons cité le capitaine RAMPON... à ne pas confondre avec le « général RAMPON » dont il est question ici. Il s'agit de Antoine-Guillaume RAMPON (1759-1842) général français de la Révolution et de l'Empire, né en Ardèche : https://fr.wikipedia.org/wiki/Antoine-Guillaume_Rampon

⁷⁸ Il n'y a pas dans les courriers qui suivent, ni dans les « états de service » de Jean-Charles la preuve que la promotion au grade de caporal attendue ait été accordée. Ce n'est qu'un an plus tard, nous le verrons, que Jean-Charles sera promu au grade de sous-lieutenant.

⁷⁹ Antoine « Aimé » (20 ans en 1806) est le plus jeune garçon de la fratrie IGNON.

mon oncle. Je vois d'après sa lettre que **le commerce de Viviers est tout à fait perdu** ⁸⁰. D'ailleurs cette ville n'a offert [?], depuis la Révolution, qu'une grande route pour conduire droit à l'hôpital. Je n'attribue cela qu'à son amour pour ses enfants et au désir de leur laisser quelque chose. Au reste ne revenons pas sur le passé. J'espère qu'elle fera honneur à ses affaires.

Je viens dans celle-ci te prier d'en venir à des arrangements de famille. Ils sont nécessaires pour notre commun accord. Ce n'est pas pour moi que je le sollicite, mais pour Aimé. Il faut cependant qu'il prenne un parti, et je ne vois aucun moyen [?] si nous ne prenons des arrangements. Quant à moi, quoique dans le plus grand besoin, je saurai supporter mes maux avec patience. **L'avenir ne m'offre rien d'heureux. Au contraire je ne vois autour de moi qu'une chaîne difficile à rompre.**

Je te propose les moyens les plus prompts pour les arrangements que je te demande. Tu peux me faire passer un certificat de la mairie visé par le préfet. Alors je solliciterai une permission. Je passerai à Mende où nous pourrions nous rendre à Viviers pour les terminer.

Je me regarde comme ignoré de tous mes parents. Depuis la vente de la maison je n'ai reçu encore aucun renseignement. J'espère que dans ta réponse tu voudras me faire un petit détail. Ecris-moi de suite.

Mgr de Savine m'a écrit hier, et il me témoigne beaucoup d'amitié. Il m'engage à aller le voir souvent, si je peux [mot effacé] des permissions, à défaut de lui écrire. Je ne savais à qui attribuer l'envoi de ton journal ⁸¹. C'est Mgr de Savine qui me marque que c'est lui qui te l'a demandé pour moi. Je te remercie de cette générosité, mais du moins tu aurais dû m'en donner avis.

Rien de nouveau à t'apprendre si ce n'est que **l'on parle beaucoup de la guerre avec la Russie et la Prusse.**

Adieu, je t'embrasse ainsi que toute ta famille, et me dis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

La campagne de Prusse (septembre 1806 – janvier 1807)

La confédération du Rhin, créée en juillet 1806 par Napoléon, regroupe les États du centre et du sud de l'Allemagne. Mais la Prusse n'accepte pas que la suprématie française s'étende jusqu'à ses portes.

Se forme alors la 4^{ème} coalition qui mobilise dès août 1806. Elle rassemble contre la France : la Prusse, la Russie, la Suède, la Saxe et le Royaume-Uni. La Prusse transmet le 26 septembre un ultimatum à la France, en exigeant que les troupes françaises se retirent au-delà du Rhin. La réponse de Napoléon est immédiate : la Grande Armée se met en marche. La Prusse déclare la guerre le 9 octobre 1806.

Dans la lettre précédente, Jean-Charles s'attendait avec raison à une reprise de la guerre. Le 20 septembre il quitte Paris avec la Garde Impériale, direction la Prusse :

Mayence le 30 septembre 1806,

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Je n'ai le temps cher Ignon que de t'écrire ces **deux mots pour t'annoncer notre départ de Paris et notre arrivée à Mayence.** Nous sommes partis le 20 de Paris et nous sommes arrivés le 29 ici. Tu seras surpris de cette diligence. Ce n'est pas étonnant car nous avons pris la diligence [avec] toute l'infanterie de la Garde. Nous passons aujourd'hui le Rhin. Notre direction est par Francfort. **L'empereur est avec nous.** Je n'ai rien de positif à t'apprendre. Dans cinq ou six jours je pourrai te donner des détails plus circonstanciés relativement aux affaires de la guerre. Je me trouve de garde aujourd'hui. C'est ce qui me procure le loisir de t'écrire ces deux mots. Car **depuis Paris nous n'avons pas couché.**

Adieu. Jusqu'à ma première lettre tu peux m'écrire à l'armée.

Je me dis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

Durant la campagne de Prusse, Jean-Charles participe à la **bataille de Iéna** (14 octobre 1806), qu'il va raconter dans une lettre à un ami nommé « *Beaulieu* ». Il écrit de Berlin où il est arrivé dès le premier jour de son occupation par l'armée de Napoléon (27 octobre 1806). Il raconte aussi les bons moments qu'il passe à Berlin (« *Nous nous amusons beaucoup* »). Il y restera jusqu'au 29 novembre.

⁸⁰ Nous sommes dans la période où Christine PICHAND (49 ans en 1806), la mère de Jean-Charles, en difficulté économique et eseuulée à Viviers, va revenir vivre à Mende.

⁸¹ Le « Journal de la Lozère » (cité plus haut) de Jean-Joseph-Marie IGNON.

Berlin le 2 novembre an 1806,

[Jean-Charles à son ami « Beaulieu »⁸²]

Je viens enfin cher ami, essayer de rompre votre silence. Je ne sais à quoi attribuer cette négligence de votre part. Depuis le voyage de Mr Venien [?] Flogergue [?] à Paris, je n'ai eu aucune lettre de vous, pas même la réponse à la dernière que je vous ai écrite avant de passer le Rhin. Je crains que celle-ci subisse le même sort, cependant ce n'est pas ce que vous m'aviez promis maintes et maintes fois ! Il fut un temps que notre correspondance était mieux suivie. Cet heureux temps est passé. Je n'ai plus su [eu] donc satisfaction de recevoir des nouvelles de mes amis, pas même de mes parents. Car voilà déjà plus de six mois que je n'ai reçu aucune lettre de Viviers. S'il vous reste encore quelques petits souvenirs de l'ami Charles, il vous prie de le lui prouver par une réponse qu'il attend avec impatience depuis longtemps.

Vous avez dû apprendre **les progrès que l'armée française a faits**. Je vais autant qu'il sera possible vous donner le détail de nos succès.

Nous sommes partis de Paris le 20 septembre et nous sommes arrivés le 30 à Mayence. Vous serez étonné que nous ayons fait 120 lieues dans 10 jours⁸³. Pour tirer[?] d'incertitude, toute l'infanterie de la Garde a pris la poste jusqu'à Mayence. Nous avons passé le Rhin 5[?]. Nous n'avons trouvé aucun obstacle dans notre marche jusqu'à Géra, où nous avons commencé de [à] rencontrer l'ennemi. Les avant-gardes se sont attaquées. **Les prussiens ont été repoussés jusqu'à Iéna. Toute l'armée est venue bivouaquer sur les hauteurs de la ville, ainsi que l'Empereur au milieu de nous.** Le roi de Prusse nous attendait avec toute son armée sur des positions beaucoup plus avantageuses que les nôtres. Il nous a attaqué le matin. A 5 heures le feu a commencé. L'armée prussienne était au nombre de 90 mille hommes, et la nôtre à peu près 50 [mille hommes], sans cavalerie. L'ennemi a commencé d'être en déroute vers les deux heures. Malheureusement notre cavalerie n'est arrivée qu'à trois [heures] à cause des défilés de montagne. Deux heures plus tôt l'armée ennemie était prise. Le feu n'a eu d'interruption qu'à six heures, et la cavalerie chargeait encore à minuit. Il [y] a eu peu de monde de tué de chez nous, mais beaucoup de blessés. L'ennemi a perdu beaucoup de monde. Il a été tellement coupé et mis si bien en déroute qu'il n'a pu encore se rallier. On lui en ôte tous les jours les moyens, car il est bloqué de toute part par divisions. **Enfin nous sommes arrivés à Berlin avant les prussiens.** Dans cet intervalle il [y] a eu deux ou trois petits combats. Les prises que nous avons faites jusqu'ici sont 6000 prisonniers. [2 mots illisibles] parmi lesquels il y a ceux de la Garde du Roi de Prusse, 600 pièces de canon, 3 forteresses, et plus de 20 généraux. 30 000 hommes sont bloqués à Magdebourg. **Je vous transcrirai ici l'ordre du 29 octobre, n'étant pas bien long**⁸⁴ :

Le Prince de Berg [Joachim Murat] après avoir débordé la tête[?] du Prince d'Hohenlohe [Frédéric-Louis de Hohenlohe-Ingelfingen], l'a cerné à Prenzlau. La cavalerie légère des généraux Lasalle et Milhaud, les divisions de dragons des généraux Grouchy et Beaumont ont chargé avec tant d'intrépidité et exécuté avec tant de précision les ordres du Prince, que le Prince d'Hohenlohe, le Prince Auguste de Prusse, et le Prince Schwerin [Frédéric-Louis de Mecklembourg-Schwerin... à confirmer...], plusieurs généraux, 16000 hommes d'infanterie, 6 régiments de cavalerie, 45 drapeaux, 64 pièces de canons attelés sont tombés dans notre pouvoir.

La colonne de 14 000 hommes du duc de Weymar [Charles-Auguste de Saxe-Weimar-Eisenach] a été coupée de l'Elbe [fleuve d'Europe centrale] par le Maréchal Soult.

Une autre colonne de 12 000 hommes de Blucher [Gebhard Leberecht von Blücher] est également poursuivie, et n'échappera pas.

On est après[?] à embarquer sur le canot[?] toutes les armes qui se trouvent dans l'arsenal de Berlin pour les faire partir en Hollande. 60 000 fusils sont déjà partis.

Vous devez voir par-là que l'on ôte au Roi de Prusse tous les moyens de nous faire la guerre.

On attend sous peu le Ministre des relations extérieures [Talleyrand]. On présume que c'est pour des arrangements. Aussitôt que je saurai quelque chose de nouveau à ce sujet je vous en ferai part.

Le bruit court ici que la Reine de Prusse est morte⁸⁵, et que le Roi est malade.

⁸² Il pourrait s'agir de Henri Clair Louis MERCOYROL de BEAULIEU (1779-1850) natif de Viviers.

⁸³ Soit près de 53 kilomètres par jour.

⁸⁴ L'argumentaire de ce que Jean-Charles appelle « l'ordre du 29 octobre », se retrouve dans le « cinquième bulletin de la Grande Armée » du même jour : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6503436b/f125.item>

⁸⁵ La reine de Prusse, Louise de Mecklembourg-Strelitz, n'est pas décédée durant cette période. Par contre, elle a assisté à la bataille de Iéna, et a bien failli être capturée par les hussards français. L'événement est relaté dans une correspondance de Napoléon à Talleyrand :

<https://www.napoleonica.org/fr/collections/correspondance/CG6-13272.md?context=collection¤t=5&endDate=1806-12-13&page=0&pageSize=20&startDate=1806-10-13&total=610>

Laissons la guerre de côté pour nous entretenir de Berlin et du charmant sexe qu'il renferme.

Je peux vous dire, cher Beaulieu, que Berlin est la plus jolie ville que je n'ai encore vue. Paris est plus vaste, renferme[?] plus d'habitants, et des curiosités. Mais quant à la beauté de la ville, on ne peut pas la comparer à la capitale de Prusse. **Les habitants sont d'une amabilité sans égale, et naturellement bon et honnêtes. Le sexe est charmant, presque toutes les femmes sont d'un blond foncé.** Le costume est beau et riche. Elles portent sur leurs physionomie cette douceur, cette amabilité, et cet air de candeur qui sied si bien au sexe. Enfin, pour vous en faire un tableau plus succinct, je crois qu'elles ont été faites sur le modèle des grâces. **La majeure partie connaît la langue française, ce qui nous procure le plaisir de la conversation.** Nous sommes logés dans les meilleures maisons de la ville, et traités comme les enfants de la maison. Si l'auteur de Caroline de Leicfette[?] a habité Berlin, il n'a pas dû avoir beaucoup de peine à trouver une Caroline pour embellir son roman.

Nous nous amusons beaucoup. Je passe mes veillées soit au spectacle soit au bal[?], mais plus souvent chez un ami de la maison où je suis logé, où il y a deux demoiselles charmantes, connaissant parfaitement la musique. Elles touchent du clavecin, et présentent[?] de la harpe. Je mêle quelquefois le son de la flûte ou de la clarinette en si bémol, à leurs mélodieuses voix⁸⁶. Nous faisons souvent diversion[?] dans nos petits concerts, tantôt le vocal, tantôt l'instrument. Notre veillée s'écoule jusqu'à minuit, une heure que l'on croit n'être qu'un commencement.

Je vous prie de suivre mon exemple en me donnant les détails de ce qui se passe à Viviers.

Adieu cher ami. Écrivez-moi souvent, je recevrai vos lettres avec un nouveau plaisir.

J'ai vu Martinet, il se porte bien. Je n'ai pas pu voir encore Chevalier ni les autres jeunes gens de Viviers, ce n'est pas faute d'avoir fait beaucoup de démarches pour cela.

Rappelez-moi souvent dans le souvenir de tous nos amis, et soyez persuadés que quoique éloigné de ma patrie, je n'oublierai jamais le lieu qui nous a vu naître.

Je vous embrasse et me dit votre dévoué ami.

J.C. Ignon

Mon adresse est toujours la même. Vous pouvez adresser mes lettres à la Grande Armée.

Cela n'est pas dit dans la lettre de Jean-Charles, mais lors de la bataille de Iéna, les bataillons de la Garde Impériale font partie des troupes de réserve et ne seront pas engagés dans les combats... au grand regret de certains soldats comme le suggère cet extrait du « **cinquième bulletin de la Grande Armée** »⁸⁷

« [...] **La Garde Impériale à pied** voyait avec un dépit qu'elle ne pouvait dissimuler, **tout le monde aux mains et elle dans l'inaction**. Plusieurs voix firent entendre les mots « en avant » ? « Qu'est-ce ? dit l'Empereur ; ce ne peut être qu'un jeune homme qui n'a pas de barbe qui peut vouloir préjuger ce que je dois faire ; qu'il attende qu'il ait commandé dans trente batailles rangées, avant de prétendre me donner des avis. » **C'étaient effectivement des vélites, dont le jeune courage était impatient de se signaler [...]** »

L'anecdote est l'objet d'un tableau célèbre du peintre Horace Vernet⁸⁸ (ci-contre).



⁸⁶ Jean-Charles est musicien. Voir en annexe l'article publié dans la « Revue du Gévaudan des Causses et des Cévennes » sur « le concert de famille ».

⁸⁷ Lien vers le « cinquième bulletin de la Grande Armée » :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6503436b/f57.item>

⁸⁸ Horace Vernet, *Napoléon réprimant un grenadier trop zélé de sa Garde impériale pendant la bataille d'Iéna*, 1836, Château de Versailles

La campagne de Pologne (février – décembre 1807)

Napoléon est à Berlin depuis le 27 octobre 1806. Les Français ont anéanti la quasi-totalité de l'armée prussienne à Auerstaedt et Iéna. Les troupes prussiennes résiduelles ont fait retraite vers la Pologne, se mettant sous la protection du tsar Alexandre 1er. Les russes n'ont pas encore combattus, mais ils s'organisent pour affronter les français. Napoléon rejoint la Grande Armée sur les bords de l'Oder. Les hostilités vont se poursuivre en Pologne.

Grâce à sa carte nous savons que Jean-Charles est présent lors des **batailles de Eylau (7 et 8 février 1807), Heilsberg (10 juin 1807) et Friedland (14 juin 1807)**. Durant ces trois batailles, le régiment de chasseur à pied de la Garde Impériale est resté « en réserve » et n'a pas combattu. À Eylau notamment le « Bulletin de la Grande Armée » précise que le régiment « *a été toute la journée l'arme au bras, sous le feu d'une épouvantable mitraille, sans tirer un coup de fusil, ni faire aucun mouvement.* »⁸⁹

Pendant un peu plus d'un mois, du 2 mai et 5 juin 1807, Jean-Charles a campé près du château de Finckenstein (Kamieniec en Pologne), quartier général de Napoléon, et où s'est signé le traité du même nom⁹⁰. Le château de Finckenstein est connu également pour être le lieu de rencontre (d'avril à juin 1807) entre **Napoléon et Marie Walewska**⁹¹.

Les 25 et 26 juin Jean-Charles est à **Tilsit** (aujourd'hui Sovetsk, oblast de Kaliningrad) où vont se dérouler les rencontres sur un radeau, au milieu du fleuve Niémen, entre Napoléon, le tsar Alexandre 1^{er} et le roi de Prusse Frederic Guillaume III, rencontres préparatoires aux traités de paix qui vont suivre.

Le 27 juin, la Garde Impériale est passée en revue par Napoléon et le tsar Alexandre 1er. Jean-Charles y était possiblement...

Les 7 et 9 juillet 1807 sont signés **les deux traités de Tilsit** qui marquent **l'apogée de l'Empire français** :

- Le traité franco-russe : la Russie devient alliée de la France et elle adhère au Blocus continental contre l'Angleterre.
- Le traité franco-prussien : La Prusse perd la moitié de ses territoires et doit adhérer elle aussi au Blocus continental.

Nous n'avons que deux courriers concernant cette période, dans lesquels Jean-Charles, s'adressant à sa mère, ne parle pas des batailles et des événements qu'il a vécus, mais de sa **promotion tant attendue au grade de sous-lieutenant**, et de son **affectation au 24^{ème} régiment de ligne (il quitte la Garde Impériale)**. Il ne manque pas dans sa première et courte lettre de faire le reproche du peu de nouvelles qu'il reçoit de sa famille.

Königsberg⁹² 18 juillet 1807

[Jean-Charles à sa mère Christine PICHAND, veuve IGNON]

*Je viens par celle-ci vous apprendre que **Sa Majesté par décret du 13 courant m'a nommé sous-lieutenant au 24^{ème} régiment d'Infanterie Légère**. Si par hasard il vous prenait envie de m'écrire les uns ou les autres, vous pourriez vous servir de cette lettre :*

Ignon, sous-lieutenant au 24^{ème} régiment d'Infanterie Légère, 4^{ème} corps, 2^{ème} division... ».
Ma santé est des meilleures.

Je vous salue,

Votre fils,

J.C. Ignon

N°78 [?] Grande Armée

⁸⁹ Lien vers le « 58^{ème} Bulletin de la Grande Armée » voir page 11

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6529565t/f21.item>

⁹⁰ Le traité de Finckenstein est une alliance conclue entre la Perse (aujourd'hui l'Iran) et la France, le 4 mai 1807.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Trait%C3%A9_de_Finckenstein

⁹¹ Marie Walewska (1786-1817), comtesse polonaise et maîtresse de Napoléon. Leur idylle allait durer au-delà même du départ de l'Empereur du château de Finckenstein :

<https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/biographies/walewska-marie-1786-1818-comtesse/>

⁹² Königsberg, alors capitale de la Prusse-Orientale, est l'actuelle ville russe de Kaliningrad (exclave russe située entre la Pologne, la Lituanie et la mer Baltique).

Dans la deuxième lettre couvrant cette période, Jean-Charles justifie son insistance et ses exigences concernant les affaires de famille. Il revient aussi sur son nouveau statut d'officier, « *combien je me trouve plus heureux dans mon nouveau grade* ».

Christburg⁹³ 30 septembre 1807,

[Jean-Charles à sa mère Christine PICHAND, veuve IGNON]

Ma chère mère,

Je viens de recevoir une de vos lettres, vous vous êtes donc décidée à me donner une seconde fois de vos nouvelles dans l'espace de quinze mois. Vous joignez encore au [à la] peine du retard celle de me dire insensible. C'est en vérité prendre cause sans connaître le fond de mon cœur. J'avoue que mon avant dernière [lettre] n'était pas d'un style filial, mais si j'ai pris le prétexte de demander des renseignements sur les arrangements, de m'écrire et par ce moyen recevoir plus souvent service, je laissais ma procuration. Je ne désigne pas mon procureur fondé, c'est une preuve bien convaincante de mon entière confiance dans mes parents, et surtout pour une mère que j'ai toujours reconnu n'aspirer qu'au bonheur de voir ses enfants heureux. Ce n'est donc pas l'intérêt qui me guide. Vous devez me reconnaître assez désintéressé sur cet article et vous devriez au moins me juger différemment. Si cependant il est entré quelque idée d'intérêt dans la lettre que je vous ai écrite (j'en ai témoigné la cause à Ignon lors de son voyage à Paris à l'époque du couronnement), ce n'a été que pour Aimé⁹⁴, sur le désir que j'ai toujours eu qu'il prenne un établissement. Vous ne me parlez pas de lui. Quant à sa lettre que vous m'accusez, je ne l'ai pas reçue.

Enfin après 3 ans de service comme soldat, je suis parvenu au grade d'officier. *Combien je me trouve plus heureux dans mon nouveau grade, il faut être à ma place pour sentir le bien être que l'on éprouve. La journée du 13 juillet a été des plus lucrative pour moi, j'ai gagné 300 Frs de gratification que Sa Majesté accorde à tous les militaires qui sortent de la Garde pour passer officier ; 100 Frs d'appointement par an. Changé ma laine [?] pour de l'argent surtout j'ai recouvré mon indépendance. Au lieu d'être commandé je commande et me suis débarrassé du pénible fardeau qu'un simple soldat est obligé de porter. Joignez à tout cela la considération que l'on a pour un officier et que l'on n'a pas pour un soldat.*

Il faut vous dire que ma gratification a suffi à peine pour m'acheter le plus nécessaire de mon équipement vu la cherté des marchandises dans ce pays.

J'ai été divinement bien reçu de tous mes officiers supérieurs ainsi que tout le corps d'officiers. Nous vivons en parfaite harmonie et aussi familièrement que si nous avions toujours vécu ensemble. Ils font une grande différence, à ce qu'ils disent, des vélites qui passent officiers avec ceux qui sortent de l'école.

Nous sommes cantonnés aux environs d'Albinque⁹⁵. Je ne sais quelles sont les raisons qui nous retiennent ici. On nous fait espérer que nous partirons bientôt pour aller en Westphalie où nous prendrons d'autres cantonnements. La saison commence à devenir rigoureuse, et la route de trois cent lieues⁹⁶ que nous aurons à faire sera un peu pénible par rapport aux boues qu'il y a dans ces contrées.

J'ai reçu quatre numéros du journal de mon frère, je vous prie de lui faire mes remerciements de ma part, et de lui dire que je reconnais bien la paresse à m'envoyer ses feuilles sans m'écrire un seul mot, mais je vois bien que les absents sont toujours oubliés.

J'apprends avec plaisir qu'Augustou⁹⁷ est au lycée. Cet enfant promettait beaucoup. J'ai lieu d'espérer qu'il fera de bonnes études. Je ne connais pas mes richesses en neveux et nièces. Je ne doute pas qu'elles s'accroissent tous les ans. Veuillez bien m'en faire part.

Je vous embrasse tous et me dis votre affectionné fils.

J.C. Ignon [...]

Fin décembre 1807, Jean-Charles annonce son retour en France

⁹³ Christburg est l'actuelle ville polonaise de Dzierzgoń.

⁹⁴ Antoine « Aimé », le plus jeune frère de Jean-Charles.

⁹⁵ Albinque : Elbing ou Elbląg au nord de l'actuelle Pologne

⁹⁶ Soit environ 1330 kilomètres.

⁹⁷ Augustou : Il s'agit probablement de Pierre Jules « Auguste », 12 ans en 1807, l'aîné des garçons de Jean-Joseph-Marie IGNON.

Berlin ce 21 décembre 1807,

[Jean-Charles à sa mère Christine PICHAND, veuve IGNON]

Ma chère mère,

Je n'ai que le temps de vous apprendre mon retour pour la France. Je vais à Lauterbourg près de Strasbourg, où se trouve notre troisième bataillon. Arrivé à destination je vous écrirai.

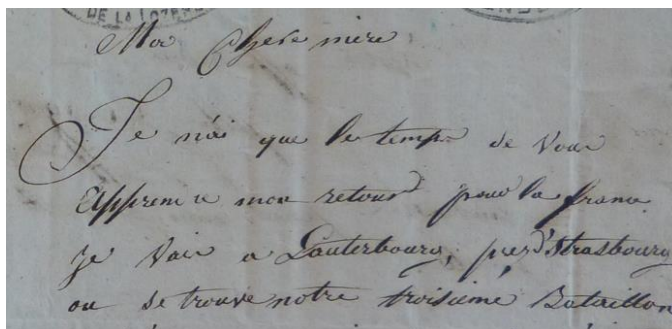
Je présume que vous devez avoir des fonds des biens que l'on a vendu. Je vous prierai de me faire passer 250 ou 300 Frs, de prendre assez [?] de [ce] qu'il me revient. J'aurais besoin de cette somme pour m'équiper de ma grande uniforme que l'on est obligé d'avoir en France. Quand je serai arrivé je vous donnerai mon adresse.

En attendant, recevez mes embrassements et croyais moi pour la vie.

Votre affectionné fils.

J.C. Ignon

Embrassez pour moi toute la famille.



Traversée de la France, direction Bayonne... (janvier – mars 1808)

Depuis Nancy, Jean-Charles annonce à sa mère qu'il va traverser la France pour rejoindre un régiment de « l'armée d'observation des côtes d'océan » dans la région de Bayonne. Lors de ce voyage, il envisage de faire étape à Mende pour voir sa famille.

Nancy 27 janvier 1808,

[Jean-Charles à sa mère Christine PICHAND, veuve IGNON]

Ma chère mère,

J'ai reçu votre dernière lettre adressée à l'armée, à mon arrivée à Lauterbourg. Je n'ai pas fait un long séjour dans cette petite ville où je croyais me reposer quelques temps. Je devais cependant bien savoir que dans l'état militaire il faut s'attendre à tout. Enfin j'ai reçu l'ordre du général de partir de suite avec un détachement (que je commande) pour me rendre dans le 7ème régiment provisoire de l'armée d'observation des côtes d'océan qui se trouve entre Bordeaux et Bayonne. Je vais me rapprocher de vous dans ma route, mais je n'aurai pas la douce satisfaction d'embrasser ma chère famille. Cependant comme je sais [serai] dirigé de commissaire en commissaire, quand je serai arrivé à Dijon, je ferai mon possible pour me faire donner ma route par Lyon et de là par Mende. Mais comme messieurs les commissaires de guerre ne sont pas bien obligeants, je crains de ne pas l'obtenir. Dans tous les cas je vous en donnerai avis.

En attendant je vous embrasse du profond de mon cœur, et me dis votre affectionné fils.

J.C. Ignon

Embrassez pour moi toute la chère famille. Je me porte toujours à merveille. Si j'ai le bonheur de vous embrasser, vous serez surprise de me voir si gros et gras après toutes les fatigues que j'ai essuyées.

À Dijon, il semble avoir renoncé à passer voir sa famille à Mende

Dijon 8 février 1808,

[Jean-Charles à sa mère Christine PICHAND, veuve IGNON]

Ma chère mère,

Je n'ai pas pu obtenir d'être dirigé sur Lyon. Il ne me sera donc pas possible de vous embrasser encore. Cependant arrivé au régiment, je solliciterai une permission pour aller passer un mois auprès de vous.

Le plus près que je passerai de Mende, ce sera à Moulin en Bourbonnais où j'arriverai le 12 du courant, et n'en repartirai que le quatorze. Si vous avez le temps de m'écrire poste restante, je vous prie de me dire si vous avez fait passer la somme que je vous ai demandée. Dans tous les cas écrivez-moi à lettre vue à Moulin. Si je ne reçois pas votre lettre je recommanderai au maître des postes de me la faire passer dans une ville où je serai dirigé.

Je me porte toujours bien, et vous embrasse tous du profond de mon cœur.

Votre affectionné fils,

J.C. Ignon

Jean-Charles obtiendra tout de même de passer par Mende où, suivant les informations lues sur sa carte, il séjournera cinq jours, entre les 19 et 23 février 1808, avant de repartir vers Bordeaux.

Villefranche Aveyron ⁹⁸ **29 février 1808,**

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Je n'ai pas pu trouver d'occasion pour me faire conduire de Rodez à Villefranche. J'ai conservé le même cheval et le même conducteur. Je lui ai payé ses journées, la nourriture du cheval pour le retour [à Mende ?] à raison de 48 [unité illisible]. Je lui ai retenu 12 [unité illisible] pour un fer.

Si le loueur ne veut pas y passer, tu les lui rembourseras. Je suis obligé de séjourner cette demi-journée ici, et demain je serai à Montauban. Les mauvais chemins sont cause de ce retard.

Adieu, ton affectionné frère.

J.C. Ignon

N'oublie pas de lui demander si on lui a remis mon couteau que j'ai laissé en route.

Contrairement à ce qu'il disait dans sa lettre du 27 janvier, Jean-Charles semble avoir voyagé seul. Arrivé à Bordeaux le 6 mars, il rejoint un détachement en partance pour Burgos en Espagne.

Mont de Marsan ce 13 mars [1808]

[Jean-Charles à sa mère Christine PICHAND, veuve IGNON]

J'ai fait mon voyage de Mende à Bordeaux très heureusement. Je n'ai pu arriver que le 6 au matin à cause de la foire de Bordeaux. Les courriers ainsi que les diligences n'avaient aucune place ce qui m'a occasionné beaucoup plus de dépenses. Enfin j'ai trouvé mon détachement à Bordeaux faisant partie d'un bataillon formé de plusieurs détachements (pour la route seulement jusqu'à Burgos) commandé par mon adjudant major. Nous sommes partis le 7, je n'ai pas pu vous écrire plus tôt.

S.M. [Sa Majesté] est attendue demain ou après-demain dans cette ville. On ne voit que les équipages en route. Quand je serai arrivé à ma destination, je vous écrirai.

Je vous embrasse tous, et croyez-moi votre affectionné fils.

J.C. Ignon

Rappelez-moi souvent dans les souvenirs de toutes les personnes qui m'ont honoré de leurs amitiés.

La campagne d'Espagne (mars – août 1808)

En mai 1806, la France avait décrété un blocus continental contre l'Angleterre. Le Portugal, traditionnel allié de l'Angleterre, se refuse à respecter ce blocus. Après les traités de Tilsit du 7 et 9 juillet 1807, le danger prussien et russe est écarté. Alors dès le mois d'août, Napoléon concentre des troupes dans la région de Bayonne en vue d'envahir le Portugal. Fin octobre, un traité avec l'Espagne ⁹⁹ autorise le passage des troupes françaises par le territoire espagnol. En novembre 1807, débute la première invasion napoléonienne du Portugal.

Mais Napoléon intervient aussi directement dans les affaires espagnoles (il dépose le roi Charles IV et écarte son fils Ferdinand). La population de Madrid se soulève le 2 mai 1808 (le « Dos de Mayo ») contre les troupes françaises. La rébellion est écrasée par Murat ¹⁰⁰

La seule lettre de Jean-Charles écrite d'Espagne est envoyée de Burgos. Jean-Charles a pris la responsabilité d'une compagnie de chasseurs (environ une centaine d'hommes). La fierté s'exprime dans les mots qu'il choisit pour l'annoncer.

Burgos ce 3 avril 1808

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

*Nous sommes arrivés mon cher Ignon le 31 mars. Nous nous attendions à repartir le lendemain pour rejoindre notre régiment provisoire, mais d'après les ordres du ministre, nous avons été organisés définitivement en bataillon composé de quatre comp [compagnies] au grand complet. **La première compagnie n'est composée que de chasseurs commandés par Mr Ignon, lieutenant provisoire** ¹⁰¹ fait reconnaître [reconnu] en cette qualité à la tête de la compagnie par Mr le général de brigade Gaulois au nom de sa Majesté l'Empereur et Roi. Les autres trois compagnies sont composées de fusiliers de ligne.*

Nous nous attendons à partir demain ou après-demain pour Valladolid.

⁹⁸ Villefranche de Rouergue

⁹⁹ Le traité de Fontainebleau du 27 octobre 1807 autorise le passage des troupes françaises par le territoire espagnol afin d'envahir le Portugal.

¹⁰⁰ Murat et le « Dos de Mayo » : <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/murat-et-le-dos-de-mayo/>

¹⁰¹ À cette date, Jean-Charles est sous-lieutenant, mais le temps de cette mission, il fait fonction de lieutenant.

Nous sommes dénommés 3ème bataillon de marche du corps de réserve de l'armée d'Espagne, commandée par Monseigneur le Maréchal d'Empire Bessières, division de Mr le général Merle, brigade de Mr le général Gaulois.

S.M. [Sa Majesté] est attendue à tout moment ¹⁰² dans cette ville. Les fusiliers en sont partis depuis trois jours pour se rendre du côté de Madrid.

Rien de nouveau à t'apprendre.

Je me porte toujours bien.

Je vous embrasse tous.

Ton affectionné frère.

J.C. Ignon

Ne m'écrivez pas jusqu'à ma prochaine [lettre].

Nous n'avons pas d'autre courrier envoyé d'Espagne, mais suivant sa carte **Jean-Charles est allé jusqu'à Madrid, où il se trouvait entre le 14 mai et le 20 juillet**. Il n'a donc pas vécu le « Soulèvement du 2 mai » à Madrid (« Dos de Mayo »), qui marque le début du soulèvement populaire du peuple espagnol contre l'occupation française. Il ne semble pas avoir participé aux opérations militaires... et pour cause... à Madrid, malade, il est à l'hôpital et ne peut suivre son régiment en partance pour l'Andalousie, et rejoindre l'armée du général DUPONT (plusieurs fois cité dans les courriers). Il n'a donc pas vécu la désastreuse bataille de Bailén (Andalousie)¹⁰³.

Nous retrouvons Jean-Charles fin août 1808... à Bayonne (!) d'où il explique à son frère son retour précipité en France.

Bayonne ce 21 août 1808

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Pardonne cher Ignon à la négligence que j'ai mis à vous écrire. La maladie que je viens d'éprouver et dont je ne suis pas entièrement remis m'a privé du plaisir de m'entretenir avec mes chers parents.

Je tombai malade à Madrid le 6 du mois de juin, et rentrai à l'hôpital ¹⁰⁴. Lors de l'évacuation de cette capitale par les français [1 août 1808], je fis un effort sur moi-même et je me décidai à partir pour me soustraire aux dangers qui semblaient nous menacer tous. Je suis enfin arrivé à Bayonne, d'évacuation en évacuation. La route ne m'a point fait de mal, au contraire, les forces commencent à me reprendre.

Le régiment partit de Madrid huit jours après mon entrée à l'hôpital, **pour aller renforcer le corps du général Dupont**. Il est arrivé à la division au moment des affaires et a été compris dans **la capitulation**¹⁰⁵, et fait prisonnier. On assure qu'ils doivent être débarqués à La Rochelle ou à Rochefort.

Je suis arrivé ici presque comme un petit [?] St Jean, c'est à dire **sans argent et sans effet**. Il m'est dû trois mois et demi d'appointement et je ne pourrai les toucher qu'arrivé au régiment. Je te prie d'avoir la bonté de me faire passer 30 [Frs].

Comme il arrive tous les jours des évacuations, on transfère d'ici sur différents hôpitaux de l'intérieur. Je crois que je pourrais supporter la route d'ici Toulouse. Je vais m'y faire évacuer, ainsi tu pourras m'adresser la somme à Mr Ducros Capt [Capitaine] du 24ème régiment d'infanterie légère, chez Mons son frère, rue Paradoux à Toulouse n°233.

Ne mets aucun retard à me faire passer cet argent car il ne me reste que douze francs, et qu'un Louis que j'ai emprunté à un de mes amis.

Embrasse pour moi toute la famille.

Adieu, je vous embrasse tous du profond de mon cœur et me dis ton affectionné frère.

J.C. Ignon

¹⁰² Napoléon ne viendra pas en Espagne durant cette période. C'est de Bayonne, d'avril à juillet 1808, qu'il gère les affaires espagnoles. Il ne viendra en Espagne que début novembre.

¹⁰³ Bataille de Bailén : <https://www.napoleon-empire.org/batailles/bailen.php>

¹⁰⁴ On ne sait rien sur la maladie de Jean-Charles (dysenterie, typhus, fièvre typhoïde ?...). Voir cette publication sur la santé aux armées durant les guerres napoléoniennes :

<https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/la-sante-aux-armees-lorganisation-des-services-et-les-hopitaux-grandes-figures-et-dures-realites-2e-partie/>

En péninsule ibérique : « En 1808, on compte déjà 30 000 malades sur un effectif de 250 000 hommes (dysenterie, typhus, typhoïde...) »

¹⁰⁵ Le 19 juillet 1808, les troupes françaises du général DUPONT sont encerclées à Bailén (Andalousie) et capitulent le 22 juillet. Près de 20 000 soldats français sont faits prisonniers.

[Note de la main de Jean-Joseph-Marie :] *Le 6ème 7bre* [6 septembre] *envoyé un effet de 100 Frs tiré par Mr Solign* [?] *sur Mr Courtois et comp banquier à Toulouse.*

Dans une lettre à sa mère de la même période, il donne quelques précisions sur les événements d'Espagne, et sur sa nouvelle (et provisoire) affectation.

Bayonne ce 31 août 1808¹⁰⁶

[Jean-Charles à sa mère Christine PICHAND, veuve IGNON]

Ma chère mère,

Depuis assez longtemps je garde le silence envers vous. La lettre que j'ai écrite à mon frère doit vous en avoir appris la cause. Je ne me suis fait évacuer sur Toulouse comme je le marquais à Ignon craignant que la route n'aggravât encore ma maladie. Je commence à mieux aller et je me suis décidé à rester encore quelques jours à l'hôpital de cette ville.

Ayant presque tout perdu et me trouvant sans argent, je demandais quelques fonds à Ignon [son frère Jean-Joseph-Marie]. Je ne doute pas que m'ayant si souvent obligé, il ne le fasse dans cette circonstance.

Le régiment dont je fais partie a été compris dans la capitulation qu'a fait le général Dupont¹⁰⁷, ***il est par conséquent prisonnier et doit être rendu à La Rochelle ou à Rochefort je ne sais quand. Je ne fais plus partie du 24ème regt***¹⁰⁸, ***le 7ème et 8ème provisoire forment le 33ème d'infanterie légère [...]***

[...] Je vous ai écrit plusieurs lettres tant à vous qu'à mon frère avant ma maladie dont je n'ai reçu aucune réponse. J'espère que vous ne mettrez aucun retard à me répondre pour me tranquilliser. Vous pouvez m'adresser vos lettres à Mr Ignon S.Lt [sous-lieutenant] au 33ème regt d'infanterie légère, poste restante à Bayonne. Quant à l'argent que j'ai demandé à Ignon, mon capne [capitaine], qui a été passer trois mois de convalescence chez lui, me le fera passer. Nous ne touchons pas nos appointements ni espoir de les toucher jusqu'à ce que le regt soit rendu [regroupé]

Je vous embrasse du profond de mon cœur et me dit votre affectionné fils.

J.C. Ignon

*Embrassez pour moi toute la famille et donnez-moi des nouvelles d'Auguste*¹⁰⁹, *s'il est sage à son lycée.*

Seconde Campagne d'Autriche (avril – décembre 1809)

Début avril 1809 s'est formée, contre la France, la Cinquième Coalition menée par l'empire d'Autriche (qui veut prendre sa revanche du désastre d'Austerlitz) et le Royaume-Uni (impliqué dans la guerre d'Espagne qui se poursuit). L'Autriche déclare la guerre à la France le 9 avril 1809. Son armée est même entrée en Bavière la veille...

Suivant la carte, Jean-Charles est cantonné à Mont-de-Marsan du 30 août 1808 au 7 février 1809, date à laquelle il repart pour traverser la France, destination Metz, où il arrivera le 20 avril. Il a probablement voyagé seul, et par ses propres moyens. **Cela lui permettra de passer par Mende, où il séjourne entre les 21 et 27 février.**

Nous avons trois courriers envoyés de Metz, lieu d'un « dépôt des armées », où sont regroupés et formés les recrues et conscrits destinés aux bataillons de guerre. Dans ce premier courrier il parle de façon peu aimable des conscrits, notamment les lozériens...

Metz le 23 avril 1809

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

*Nous sommes arrivés ici [Metz] en bonne santé le 20 de ce mois. Nous avons été parfaitement accueillis. Nous sommes destinés pour le 9ème bataillon qui est organisé, mais les hommes qui doivent le compléter*¹¹⁰ *ne sont pas encore arrivés et n'arriveront que vers la fin de mai ou le commencement du juin. Ce bataillon doit faire partie d'une 1/2 brigade provisoire qui doit se former ici, mais comme je suis las de ces provisoires j'ai demandé à partir en remplacement d'un de mes camarades qui est à l'hôpital. Si ce*

¹⁰⁶ Il y a une petite incohérence entre la carte et les courriers : Suivant la carte Jean-Charles a séjourné à Bayonne entre les 10 et 26 août 1808. Le 31 août (jour de son courrier) il est à Mont de Marsan.

¹⁰⁷ Environ 16 000 soldats de l'armée du général Dupont, prisonniers des espagnols, sont conduits à Cadix. La plupart y seront détenus sur des pontons (des navires privés de leur mâture et transformés en prisons), ou sur l'île de Cabrera, ce qui équivaut à peu près à une condamnation à mort.

¹⁰⁸ Cette sortie du 24ème régiment d'infanterie légère n'est que provisoire. Jean-Charles le réintégrera un an après.

¹⁰⁹ Possiblement Pierre Jules « Auguste », un des enfants de Jean-Joseph-Marie.

¹¹⁰ Les « hommes » attendus sont probablement des conscrits.

changement peut se faire, je partirai pour rejoindre la division Oudinot ¹¹¹. Mr le Major m'a promis de faire tout ce qui dépendrait de lui.

Le colonel quoique estropié commande le régiment.

Toute l'infanterie de la Garde est arrivée à Paris du 9 au 12 et est partie le 13 et le 14 en poste pour se rendre à l'armée. Tous les fiacres étaient en réquisition et sont venus la plupart jusqu'à Chalon. Le passage de la cavalerie a lieu dans le moment ici, et l'infanterie a [est] passé par Nancy.

Rien de nouveau, les gazettes doivent l'avoir appris, **le commencement des hostilités** ¹¹².

Adieu, embrasse pour moi toute la famille et dis à ma mère que je lui écrirai sous peu.

Ton affectionné frère

J.C. Ignon

Je te prie de me rappeler dans le souvenir de Messieurs Arnaud, Dufaux, Vialla, la famille de Mr Hébrard et Prost. Et surtout Mr et Mme Delarque[?], et dis-leur mille choses honnêtes de ma part. Adieu

P.S. Une partie de nos conscrits nous sont fournis par la Haute Loire, qui sont aussi mauvais gueux que ceux de la Lozère (sous le rapport de la désertion) car sur une soixantaine qu'on a emmenés au régiment, il y a quinze jours, aujourd'hui il n'en reste pas quinze.

Nous venons d'apprendre par une lettre de Strasbourg que l'armée française avait fait dix mille prisonniers et pris plusieurs drapeaux ¹¹³

Le « commencement des hostilités » dont parle Jean-Charles fait suite à la formation de la « **Cinquième Coalition** », et aux premiers affrontements entre les armées françaises et autrichiennes : bataille de Sacile le 16 avril 1809 (victoire autrichienne) et de Teugen-Hausen le 19 avril 1809 (victoire française).

Toujours en cantonnement à Metz en juin 1809, Jean-Charles se montre impatient de partir en campagne. Clairement, il souhaite progresser dans la hiérarchie militaire...

Metz ce 11 juin 1809

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Je ne suis point parti pour rejoindre le 4^{ème} bataillon comme je te l'avais annoncé dans ma dernière, parce que l'officier qui était à l'hôpital, ayant appris qu'un autre allait partir à sa place, sortit de l'hospice et partit avec la compagnie. **Je ne suis ici qu'en subsistance** ¹¹⁴ et ne fais point partie du 5^{ème} bataillon qui est destiné pour une brigade provisoire de l'armée de réserve de l'Elbe. Ce sont quatre élèves de l'école impériale de St Cyr qui sont placés dans les quatre compagnies qui forment ce bataillon. La première est déjà rendue à Hanau¹¹⁵ commandée par le capitaine Ducros. Nous nous sommes séparés avec regrets car nous n'avons pas pu obtenir d'être ensemble, parce que **ma place est au bataillon de guerre, et qu'on attend d'avoir un détachement disponible pour me faire partir et m'en donner le commandement. Je ne crois pas partir de quelque temps à mon plus grand regret car je perds beaucoup de n'être pas au régiment.**

Nos conscrits n'arrivent pas, ils désertent la plupart en route et ceux que nous recevons attendent d'être habillés pour désertir, surtout ceux de la Haute Loire. Sur trente-six qui sont arrivés ici par plusieurs détachements, le huitième jour il nous en a resté un.

Le régiment s'est couvert de gloire à cette dernière affaire ¹¹⁶. S.M. [Sa Majesté] a témoigné une bien grande satisfaction aux braves qui le composent et leur a fait présent de deux pièces de canon qui défileront toujours à la tête du régiment. Le jour de l'affaire le 24^{ème} [régiment] prit une position avec 8 pièces de canon et quatre cent prisonniers et fit débusquer quatre mille autrichiens. Il a tenu cette position pendant trente-six heures et s'est battu tout ce temps sans interruption. Nous n'avons pas perdu beaucoup de monde, mais nous en avons eu beaucoup hors de combat. Il n'y a que trois officiers de tués mais 21 blessés. Sur le nombre deux ou trois de dangereux. Nous venons d'apprendre que le 4^{ème} bataillon faisant partie de la division Oudinot a eu tous les officiers blessés excepté un capitaine et un sous-lieutenant. **Le**

¹¹¹ Nicolas Charles OUDINOT, nommé maréchal d'Empire en juillet 1809,

¹¹² L'Autriche déclare la guerre à la France le 9 avril 1809. L'armée autrichienne est entrée en Bavière la veille.

¹¹³ Cette information, à la date du 23 avril 1809, ne semble pas crédible...

¹¹⁴ « en subsistance » : Jean-Charles est rattaché provisoirement pour la nourriture et la solde, à un corps autre que le sien.

¹¹⁵ Hanau, ville fortifiée en Allemagne, près de Mayence.

¹¹⁶ Il s'agit probablement de la bataille d'Essling (Autriche), les 21 au 22 mai 1809. C'est une victoire « défensive » autrichienne.

comt [commandant] a eu la cuisse fracassée en [mot effacé] endroits ¹¹⁷, et le capitaine de carabinier tué. L'empereur a nommé aux places vacantes et a fait au moins quarante promotions. Le sergent-major de la compagnie d'où je sors a été fait sous-lieutenant et quinze jours après, lieutenant.

On m'a dit aujourd'hui qu'une lettre particulière annonçait une nouvelle affaire et la prise de trente mille prisonniers. Je ne te donne pas cette nouvelle pour positive, je n'ai pas vu la lettre.

Embrasse pour moi toute la famille.

Ton affectionné frère,

J.C. Ignon

Ce n'est que début août 1809 que Jean-Charles quitte Metz, direction l'Autriche, pour accompagner un détachement de la relève (des conscrits). Il l'annonce à sa mère.

Metz, le 1er août 1809

[Jean-Charles à sa mère Christine PICHAND, veuve IGNON]

Ma chère mère,

Je n'ai que le temps de vous annoncer mon départ pour l'armée. Je commanderai un détachement de 150 hommes que je conduis aux bataillons de guerre. Je ne sais si j'y resterai. Je ferai du moins mon possible pour me fixer dans une compagnie car je crains trop les provisoires, et surtout l'armée d'Espagne où nous pourrions bien fournir quelques détachements.

Mr le major a écrit dernièrement au ministre en ma faveur, et lui a envoyé un mémoire de propositions pour me faire nommer lieutenant. Il n'a pas encore reçu la réponse. Si je suis promu je vous en ferai part.

Je pars demain 2 du courant et je vais dans le cercle de Znaïm¹¹⁸ où les débris de notre régiment sont cantonnés. Je passe par Vienne, je connais déjà la bonté de ce pays et je me propose d'y être plus heureux que dans une garnison en France.

Embrassez pour moi toute la famille.

Je vous embrasse tous du profond de mon cœur et me dis votre affectionné fils.

J.C. Ignon

Nous n'avons pas de courrier envoyé d'Autriche, mais suivant sa carte, Jean-Charles, parti de Metz le 2 août, est arrivé le 3 septembre 1809 à Passau, ville frontalière entre l'Allemagne et l'Autriche et principal dépôt de l'armée durant cette campagne. Là sont probablement restées les 150 recrues qu'il a conduit « *aux bataillons de guerre* ». Jean-Charles a continué sa route vers Znaïm où il est arrivé le 12 septembre pour réintégrer son régiment d'origine, le « 24ème léger ». Entre-temps, **le 17 août 1809 il a été promu lieutenant.**

Pour cette campagne d'Autriche de 1809, Jean-Charles n'a pas combattu puisqu'il est parti de Metz après l'armistice signé avec l'Autriche le 12 juillet, soit le lendemain de la bataille de Znaïm...

Dans le message précédent, il parle des « *débris de notre régiment* ». En effet, les batailles durant la cinquième coalition causèrent de lourdes pertes dans les deux camps, même si elles se terminent par une victoire française. Pour la seule bataille de Wagram (victoire décisive française les 5 et 6 juillet 1809) on compte 30 000 morts et blessés côté français.

Jean-Charles est resté cantonné dans plusieurs localités du nord de l'Autriche actuelle jusqu'au 31 décembre.

Aux « troupes françaises de surveillance » en Hollande (janvier – septembre 1810)

Louis Bonaparte, frère de Napoléon, règne depuis 1806 sur le Royaume de Hollande. Mais les relations entre l'empereur et son frère sont tendues, notamment en raison de la réticence de Louis à faire respecter strictement le blocus continental de l'Angleterre. Napoléon reproche aussi à son frère la gestion de la prise et de l'occupation, par les anglais, de l'île de Walcheren (fin juillet à mi-décembre 1809) ¹¹⁹.

¹¹⁷ Il s'agit probablement du maréchal LANNES, blessé le 22 mai 1809 lors de la bataille d'Essling, mort le 31 mai sur l'île de Lobau, en Autriche

¹¹⁸ La bataille de Znaïm (ville dans l'actuelle république tchèque) s'est déroulée les 10 et 11 juillet 1809. Elle marque la fin de la campagne de 1809 : un armistice avec l'Autriche est signé le 12 juillet. Le traité de Schönbrunn (Vienne le 14 octobre 1809) met un terme à la Cinquième Coalition.

¹¹⁹ L'expédition anglaise de l'île de Walcheren :

https://www.napoleon-series.org/military-info/battles/1809/Walcheren/c_Walcheren.html

Le traité de Paris du 10 mars 1810 entre la France et la Hollande, organise « la prohibition du commerce avec l'Angleterre », avec l'appui d'un « corps de troupes » nouvellement constitué (6.000 Français et 12.000 Hollandais).

Louis abdique le 3 juillet 1810. Le 9 juillet 1810, un décret réunit la Hollande à l'Empire. Les anciennes « Provinces-Unies » sont converties en départements français.

Jean-Charles est parti de Lintz (Nord-Ouest de l'Autriche) le 1er janvier 1810. Il arrive en Hollande fin février¹²⁰, et y restera jusqu'au 13 septembre 1810, pour ce qu'il appelle sur sa carte, la « campagne de Hollande »¹²¹.

Jean-Charles et son régiment sont intégrés aux troupes françaises de surveillance, qui ont pour mission d'empêcher tout commerce entre les ports de Hollande et d'Angleterre.

Durant cette période, il se déplace beaucoup d'une place forte à l'autre...

Quelques jours après son retour en France, il écrit à son frère et lui avoue sa lassitude pour sa vie de militaire.

St Omer le 20 septembre 1810

[Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Cher Ignon

Je reçus la veille de notre départ de la Hollande une lettre d'Aimé, mais comme il n'y avait pas longtemps que je lui avais écrit, je ne lui ferai réponse que dans quelques jours.

*Nous voici arrivés dans une garnison à ce qu'on dit. **Je le désire car je commence à me fatiguer de cette vie ambulante.** Depuis 15 mois que j'ai quitté Metz, je n'ai [ne suis] pas encore resté trois semaines en repos. Ce sont des marches continuelles. Les dépenses que nous sommes obligés de faire sont si grande que nous ne pouvons pas y tenir avec nos appointements. Nos chefs sont extrêmement sévères, et **tout cela contribue à me dégouter du service.** D'ailleurs **l'état militaire n'offre aucun avantage dans ce moment et je n'entrevois aucune perspective en le continuant.** Je viens dans celle-ci te prier de me donner quelques conseils. Tu peux envisager le sort d'un officier qui n'a que 88 [francs] par mois. Ainsi **mon intention n'est pas de vieillir sous les armes.** Je ne suis pas fâché d'avoir fait quelques campagnes, au contraire, mais **je vois que quand je parviendrai au grade de Capitaine, et que je servirai encore quinze ou vingt ans, je n'éprouverai que des peines et des fatigues, et peut-être quelques membres de moins** qui me mettraient dans l'impossibilité de travailler. Je ne ferai alors que vivoter avec une modique pension.*

Veuille donc me faire connaître ton sentiment, il est encore temps d'entreprendre quelque chose, et je crois qu'il ne sera pas difficile dans ce moment d'obtenir sa [ma] démission. On va donner des semestres [?] Si je suis désigné, je ne le prendrais pas vu les grandes dépenses où [que] les voyages entraînent. Cependant si tu vois quelques jours [?] à me faire jouir d'un sort plus heureux, je te prie de me le dire tout de suite, et si un semestre[?] peut me favoriser, je le prendrai.

J'ai appris avec bien de plaisir l'heureux accouchement de ton épouse. Embrasse-là pour moi ainsi que toute la famille.

Adieu je t'embrasse mille fois.

Ton affectionné frère

J.C. Ignon

Mon adresse : Lieut. au 24 Reg d'Inf. légère en garnison à St Omer

Jean-Charles ne démissionnera pas, et il poursuivra sa carrière à l'armée... Pendant 18 mois on le trouve en garnison dans plusieurs villes en France (notamment à Paris pendant plusieurs mois).

Il est nommé Capitaine le 23 octobre 1811. La date figure dans un cartouche de sa carte ainsi que dans son dossier de récipiendaire de la Légion d'honneur (base Léonore).¹²²

¹²⁰ L'arrivée en renfort du régiment de Jean-Charles en Hollande, avant même le traité de Paris du 10 mars 1810, montre que l'Angleterre reste une menace, même après son échec lors de « l'expédition de Walcheren ».

¹²¹ L'appellation « *campagne de Hollande* » n'est généralement pas retenue par les historiens pour cette période des guerres napoléoniennes, mais pour celle de l'expédition anglo-russe en Hollande durant la Deuxième Coalition (août à novembre 1799).

¹²² L'information sera publiée également par Jean-Joseph-Marie dans un article du 20 décembre 1811 de son « Journal de la Lozère » : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t53653274b/f7.item>

La campagne de Russie (juin – décembre 1812)

Depuis juillet 1807 et la signature du traité de Tilsit (qui favorisait clairement la France), la Russie est, en principe, alliée de la France, et se doit d'appliquer le Blocus continental contre l'Angleterre. Mais le tsar Alexandre 1er décide de sortir du blocus le 31 décembre 1810. C'est un point de rupture entre les deux empires. La perspective d'une nouvelle guerre devient inévitable. Napoléon, jusqu'au printemps 1812, va préparer la plus grande force d'invasion que l'Europe ait jamais connue.

Le 13 janvier 1812, Jean-Charles part avec le 24^{ème} régiment d'Infanterie légère, en direction des frontières de l'est, pour rejoindre le « Corps d'observation de l'Elbe »¹²³. Il va traverser toute l'Europe et passer le Niémen¹²⁴ le 24 juin 1812 avec la Grande Armée, deux jours après la déclaration par Napoléon de l'ouverture des hostilités avec la Russie.

Nous n'avons qu'une lettre écrite durant la campagne de Russie, quelques jours après avoir participé à la prise de Krasnoï (14 août 1812) et à celle de Smolensk (16 au 19 août).

Smolensk¹²⁵ le 22 août 1812

[Jean-Charles à sa mère Christine PICHAND, veuve IGNON]

Ma chère mère,

*C'est resté trop longtemps je l'avoue sans vous donner de mes nouvelles. Je me serai acquitté plus tôt de cette dette si j'eusse eu un moment à moi, mais **depuis le 24 juin que nous avons passé le Niémen**, nous avons été tous les jours à la poursuite de l'ennemi [armée russe], ce qui a donné lieu à des marches forcées et des grandes privations. Les grandes fatigues nous ont fait perdre beaucoup de monde qui n'ont pu suivre. 40 à 50 hommes par compagnie sont encore en arrière. Malgré cela l'ennemi a été assez prudent pour ne pas hasarder une bataille. Nous l'avons poursuivi jour et nuits jusqu'à quelques lieux avant d'arriver à Vitebsk¹²⁶ où il s'est livré un combat entre notre cavalerie d'avant-garde et un corps d'infanterie et cavalerie russe. Ils ont été battus complètement et repoussés jusqu'à Vitebsk où l'armée d'Italie les a encore battus.*

*Nous sommes arrivés, le **3^{ème} Corps¹²⁷**, devant cette ville [Vitebsk] à minuit. Toute l'armée était rassemblée. On s'attendait à une grande affaire pour le lendemain, mais l'ennemi n'a pas jugé à propos de s'engager et a évacué dans la même nuit. Nous l'avons encore poursuivi pendant trois jours, mais notre armée était si accablée de fatigue que l'Empereur a donné douze jours de repos. Enfin, le 12 août nous nous sommes remis en marche. **Le 14 notre régiment [24^{ème} de ligne] qui formait l'avant-garde a rencontré l'ennemi à une petite ville [Krasnoï] où ils étaient très bien embusqués.** Cela ne nous a pas arrêté, et dans une demi-heure nous les avons culbutés, pris leur position, chassés de la ville, et une fois qu'ils ont été en plaine, la cavalerie du roi de Naples [Joachim Murat] les a chargés vigoureusement, a fait à peu près 2500 prisonniers et pris 8 pièces de canon. Cette journée a été des plus glorieuses pour le régiment. Le Roi Joachim¹²⁸ et **notre maréchal** [Michel NEY] **en ont témoigné toute la satisfaction au corps d'officiers assemblés**, en disant qu'on ne pouvait pas enlever une position plus bravement que nous [l'avons] fait, et qu'ils allaient en rendre compte à l'Empereur. C'est le bouquet que le 24^{ème} a donné à son auguste souverain la veille de sa fête.*

*Le lendemain nous nous attendions à quelque chose de mieux, mais l'ennemi jouait des jambes et nous n'avons pu l'atteindre que le 16 [août 1812] **devant la ville de Smolensk** où il nous attendait de pied ferme. Nous les avons attaqués à une lieue des remparts (notez que c'est toujours le 24^{ème} en avant). La mousqueterie a été très vive. La localité du terrain ne permettant pas de se battre en ligne, nous nous sommes mis en tirailleur et les avons repoussés jusque sous les remparts. Malgré le feu des batteries de la ville nous avons soutenu cette position au milieu du feu le plus vif de part et d'autre. Nous n'avons cessé de combattre qu'à 9 heures du soir. Le lendemain 17 le même feu a commencé et nous n'avons cessé qu'à 10 heures du soir. Vers les 10 heures du matin de cette journée, l'Empereur fit sommer le gouverneur [de*

¹²³ L'Elbe est un fleuve d'Europe centrale.

¹²⁴ Le Niemen est un fleuve dans l'actuelle Lituanie. Il marquait alors la frontière entre la Pologne et l'Empire Russe.

¹²⁵ Smolensk : ville Russe près de la frontière avec l'actuelle Biélorussie, 400 km à l'ouest de Moscou.

¹²⁶ Vitebsk, ville du nord-est de l'actuelle Biélorussie.

¹²⁷ Durant toute la campagne de Russie, le 24^{ème} régiment d'infanterie légère de Jean-Charles, appartient à la 1^{ère} brigade de la 10^{ème} division, du **3^{ème} Corps d'Armée** commandé par le Maréchal NEY.

¹²⁸ Joachim Murat, Maréchal d'Empire et Roi de Naples.

Smolensk] de rendre la ville. Il répondit qu'il ne la rendrait que quand elle serait en cendre. À 2 heures précises on a commencé à jeter des obus dans la ville et le soir toutes les maisons étaient en flamme, les trois quarts ont été réduites en cendre, et le lendemain matin on les a chassés de la haute ville, et on a trouvé le gouverneur mort à l'entrée de la ville.

Le 18 il a fallu les chasser de la ville basse qui est séparée de la ville haute par le Dniepr [fleuve]. **La fusillade n'a pas cessé de toute la journée et la canonnade a duré jusqu'à minuit.** Nous avons été obligés de construire un pont sous la batterie de l'ennemi (protégé cependant par les nôtres), et **le 19 [août] le 24ème [regt de ligne] a eu l'honneur de le passer le premier.** Nous avons chassé les russes d'une belle position qu'ils avaient, mais qu'ils n'avaient pas envie de tenir. Après une heure de petit combat ils ont évacué, et on nous a fait rétrograder pour nous porter sur la droite de la ville. Ils nous attendaient dans les gorges et sur des montagnes qui paraissaient imprenables à notre approche. Il [lacune dans déchirure] quelques coups de mitraille, mais ils ne nous ont pas arrêté. Nous nous sommes mis en tirailleur, ne pouvant pas combattre différemment, et nous les avons chassés de trois montagnes très hautes, que nous avons toujours prises d'assaut, au milieu d'un orage de balles et de mitraille. Je m'arrête à la 3ème et pour cause, ne vous alarmez pas si maintenant je ne poursuis plus l'ennemi. **Je fus blessé ou pour mieux dire, je reçu une forte contusion. Une balle vint me frapper au ventre à un pouce au-dessous et à gauche du nombril. Elle traversa mon pantalon, un mouchoir en 7 ou 8 doubles [?] que j'avais en ceinture, et s'arrêta entre la chemise et le mouchoir. La peau a été néanmoins un peu entamée, mais la contusion forte, je me retirais alors du combat et vint à l'ambulance me faire panser.** Je croyais rejoindre [le régiment] sous deux ou trois jours, car je ne souffre pas beaucoup, mais le docteur s'y est opposé craignant les suites si je fatiguais. **Je vais donc rester encore quelques jours ici.** Nous sommes très mal, mais du moins nous couchons dans une maison, ce qui ne m'étais pas arrivé depuis quatre mois. Le régiment est à trois lieues d'ici. Peut-être qu'il ne fera pas de mouvement de quelques jours, et que je n'aurai pas loin à aller pour [le] rejoindre.

Vous avez vu par les détails que je viens de vous donner que le régiment a [est] resté quatre jours au milieu du feu. Nous avons reçu les plus grandes éloges de [pour] la bravoure des chasseurs. Ils ne sont pas ralentis un moment, toujours combattre avec le plus grand sang-froid. Il est vrai qu'ils ont suivis l'exemple de leurs chefs, tant supérieurs que autres. J'avoue franchement qu'à la fin de chaque journée je n'en pouvais plus de lassitude. L'action du combat nous nourrissait le jour, et le sommeil le peu de moment que nous avions dans la nuit. Car dans quatre jours je n'ai pas pris la valeur de deux livres de nourriture.

La perte du régiment est considérable¹²⁹, vous en [lacune déchirure] par celle de ma compagnie. Je n'avais que trois sergents, ils sont blessés. Mon fourrier, 7 caporaux tués ou blessés sur 8. Mon tambour blessé, et 39 chasseurs sur 55. La perte des offr [officiers] dans le régiment est de 11 tués sur le champ de bataille et 42 blessés sur 62. **Jamais le régiment [n'] avait autant souffert.** Les autres régiments n'ont pas autant perdu que nous, car il y en a beaucoup qui n'ont pas encore tiré un coup de fusil. **L'Empereur nous a toujours placé dans des positions qu'il fallait tenir, disant qu'il comptait sur le 24ème.**

À en juger par le nombre de russes restés sur le champ de bataille leur perte est beaucoup plus grande que la nôtre.¹³⁰

Le 19 [août], le régiment s'est encore battu jusqu'à 10 heures du soir¹³¹. La division avec la 1ère du 1er corps ont pris aux russes la fameuse position de Jérusalem (dite la pucelle) [!?!?].

Le malheureux Thoulouse (notre compatriote)¹³² colonel du 12ème de ligne a été tué ce soir-là. Le 3ème corps qui presque seul avait fait les frais de la prise de Smolensk a eu ordre de s'arrêter, et le 1er corps avec la cavalerie du Roi de Naples, a poursuivi l'ennemi le lendemain et a pris la belle position de St Nicolas où les russes avaient gagné 22 batailles.

¹²⁹ Soldats tués ou blessés.

¹³⁰ En fait, les pertes sont lourdes dans chacun des deux camps (environ 10 000 hommes tués, blessés ou disparus). La victoire à Smolensk est française, mais les russes se sont retirés en bon ordre.

¹³¹ Il s'agit de la bataille de Valoutina Gora, le 19 août 1812. C'est également une victoire française mais avec de lourdes pertes des deux côtés.

¹³² Il s'agit de Jean Martin Thoulouse, né le 14 novembre 1765 à Chandolas (Ardèche), mort en fait le 21 août 1812 à Smolensk deux jours après la bataille de Valoutina Gora.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Martin_Thoulouse

S.M. [Sa Majesté] a fait donner à chaque soldat blessé un Napoléon d'or et à chaque officier dix, mais on nous a payé moitié en papier de Russie ¹³³.

Je n'ai plus que l'espace nécessaire pour vous dire que je vous embrasse tous bien tendrement.

Votre très affectionné fils,

J.C. Ignon

Sous quelques jours j'écrierai à Ignon en réponse à sa lettre.

Jean-Charles a donc été blessé le 19 août lors de la bataille. Pour cette raison, et même si la blessure n'est pas très grave, il est resté (suivant sa carte) une quinzaine de jours à Smolensk pour se soigner.

La veille de son départ de Smolensk, le 2 septembre 1812, il est **décoré de la légion d'honneur**. La date figure dans un cartouche de sa carte, et dans la base Léonore citée plus haut.

Il n'a pas encore rejoint son bataillon au moment de la bataille de la Moscova (Borodino) le 7 septembre, ni pour la prise de Moscou le 14 septembre, où il n'est arrivé que le 18.

Du 18 septembre au 6 octobre 1812 Jean-Charles est à Moscou, puis il ira au-delà de Bogorodsk (aujourd'hui Noginsk), environ 100 km plus à l'est ¹³⁴, pour revenir à Moscou le 13 octobre et y séjourner pendant quelques jours.

À l'approche de l'hiver, sans espoir de victoire décisive et suite aux incendies qui ravagent Moscou, Napoléon se voit obligé avec sa Grande Armée d'abandonner la capitale de la Russie le 19 octobre pour une retraite... qui tournera au désastre...

Durant les premières semaines de la retraite, le 24ème régiment d'Infanterie légère de Jean-Charles, fait partie de **l'arrière garde commandée par le maréchal NEY**, chargée de protéger l'armée contre le harcèlement continu des cosaques. Jean-Charles vivra notamment le combat désespéré engagé aux abords de la ville de **Krasnoï** (ravin de la rivière Losvinka) où les forces russes veulent barrer la route aux **10 000 hommes de l'arrière garde française**. Au terme d'une lutte épique de trois jours et trois nuits (**18 au 20 novembre 1812**), ils parviendront tout de même à s'échapper et franchir à gué le fleuve Dniepr à peine gelé. Mais **un millier d'hommes seulement rejoindront l'armée à Orcha** le 21 novembre.

Le 25 novembre, Jean-Charles est à proximité de Borisov et de **la rivière Bérézina** que la Grande Armée (70 000 hommes dont la moitié est incapable de se battre) doit traverser pour poursuivre la retraite. Une manœuvre de diversion de Napoléon est menée en même temps que la construction rapide de deux ponts¹³⁵. Le corps d'armée du maréchal NEY (avec Jean-Charles) passe sur la rive droite de la Bérézina dans la nuit du 26 au 27 novembre, et se positionne pour protéger la traversée des troupes. Des deux côtés de la rivière les combats sont violents, les russes ayant tardivement compris la manœuvre. Jean-Charles participe à cette **bataille de la Bérézina**¹³⁶ qui se déroule du 26 au 29 novembre.

Les pertes sont énormes (25 000 combattants côté français). Le 29 novembre au matin les troupes françaises ont toutes traversé. Les pontonniers ont ordre de détruire les ponts, laissant sur la rive gauche des milliers de « trainards » (10 000 à 30 000 suivant les sources). La plupart succomberont les jours suivant de froid ou de faim.

La retraite se poursuit. Les débris du régiment de Jean-Charles font toujours partie de l'arrière garde, jusqu'au **passage du Niémen à Kovno** (aujourd'hui Kaunas) **qui marque la sortie du territoire russe**.

Suivant sa carte, Jean-Charles quitte Kovno dans la soirée du 13 décembre 1812. Cela se vérifie dans un rapport du Maréchal Ney rédigé 2 jours plus tard, dans lequel celui-ci précise que « *dans ce moment, il ne restait tout au plus que 200 hommes* ». ¹³⁷

¹³³ Voir cette étonnante publication sur les **faux « assignats russes »** (ou « napoleonovki »), imprimés sur l'ordre de napoléon : <https://fr.gw2ru.com/histoire/207842>

Voir également « *Quand Savary et Fouché faisaient fabriquer de la fausse monnaie...* » :

<https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/quand-savary-et-fouche-faisaient-fabriquer-de-la-fausse-monnaie/>

¹³⁴ Le lieu de « *Plastowa* » est indiqué sur la carte de Jean-Charles, mais je n'ai pas retrouvé ce toponyme dans les publications sur la campagne de Russie, ni sur les cartes anciennes et actuelles.

¹³⁵ Voir notamment cette publication de l'Institut Iliade : *Les pontonniers du général Eblé sur la Bérézina*

<https://institut-iliade.com/les-pontonniers-du-general-ebled-sur-la-berezina-novembre-1812/>

¹³⁶ Voir également : <https://www.napoleon-empire.org/batailles/berezina.php>

¹³⁷ Arthur Chuquet, *1812 La Guerre de Russie / Notes et Documents / Deuxième série*, Fontemoing et Cie éditeurs, 1912

La campagne de Saxe (janvier – octobre 1813)

Le 5 décembre 1812, quelques jours après la bataille de la Bérézina, Napoléon a quitté la Grande Armée pour retourner précipitamment en France.

Les Russes traversent à leur tour le Niémen, à la poursuite de la Grande Armée en Europe centrale.

Revenu en France, Napoléon réussit à lever plus de 140 000 hommes en quatre mois, en mobilisant à tout-va en France, en Allemagne, et en Italie.

Le 16 mars 1813, la Prusse déclare la guerre à la France. Les armées prussiennes et russes sont battues à Lützen (2 mai 1813) et Bautzen (20 et 21 mai), mais ces victoires de Napoléon ne sont pas décisives.

L'Autriche à son tour déclare la guerre à la France le 12 août 1813.

Début février 1813, alors que Jean-Charles est déjà en Saxe, son frère Jean-Joseph-Marie lui envoie un courrier « pour le féliciter ».

[Mende] Du 2 février 1813

[note de Jean-Joseph-Marie IGNON, à propos de son frère Jean-Charles « à Mariembourg¹³⁸ (Royaume de Prusse) »]

*Ecrit à mon frère Charles, Capitaine au 24ème Régiment d'Infanterie légère, pour le féliciter sur ses cantonnements et sur sa nomination de **Chevalier de la Légion d'Honneur**, récompense qu'il a obtenue après la bataille de la Moskova sur le champ de bataille.¹³⁹*

Dans les courriers qui suivent la très pénible retraite de Russie, on pourrait s'attendre de la part de Jean-Charles à lire une grande lassitude pour la vie de soldat. Ce n'est pas le cas. Et même s'il « *désire ardemment* » la paix, il semble pour le moment trouver quelques compensations à sa situation, d'autant plus que ses finances s'améliorent (il évolue dans la hiérarchie militaire).

En juin 1813, Jean-Charles est en garnison à Magdebourg¹⁴⁰

Magdeburg le 11 juin 1813

[Jean-Charles à sa mère Christine PICHAND, veuve IGNON]

*Vous avez [êtes] resté bien longtemps sans recevoir de mes nouvelles. **Il est vrai qu'à l'époque que je reçus vos deux lettres, j'aurais pu vous écrire et mes lettres auraient encore passé, mais depuis quelques temps Magdeburg était cerné**, et je n'ai pas osé mettre une lettre à la poste sachant que les courriers ne passaient plus.*

*Depuis notre départ d'Erfurt, nous tenons garnison dans cette ville [Magdeburg]. Nous fûmes dans les commencements pousser une reconnaissance jusqu'à Werben à 20 heures d'ici. **Nous avons souvent rencontré les cosaques ainsi que les prussiens. Nous les avons toujours repoussés** et leur avons pris une vingtaine d'hommes et autant de chevaux. Notre marche a toujours été sur la rive gauche de l'Elbe, côtoyant la rivière. Nous fûmes relevés quelques jours après, et revînmes dans notre garnison. Depuis ce temps nous n'avons fait que quelques sorties qui ne signifient rien, mais nous tenions tous les quinze jours les avant-postes de l'autre côté de l'Elbe où nous restions huit jours. **On était très près de l'ennemi et tous les jours on se tirait quelque coup de fusils qui ne faisaient pas grand mal.** [...]*

*[...] Nous n'étions restés dans cette ville [Magdeburg] que six bataillons pour la garder, ce qui faisait que nous étions très chagrinés du service. Mais **les moments que nous avions à nous, nous les passions fort agréablement**. Nous partons demain pour aller rejoindre notre corps d'armée, qui je crois tiendra la ligne de l'ordre [?].*

Je me porte à merveille et désire que vous jouissiez tous d'une parfaite santé.

Recevez mes embrassements et croyez-moi votre affectionné fils.

J.C. Ignon

Capitaine.

Voir page 268 et suivantes du lien ci-dessous :

<https://dn721902.ca.archive.org/0/items/1812laguerrederu02chuquoft/1812laguerrederu02chuquoft.pdf>

¹³⁸ Mariembourg aujourd'hui Malbork, au nord de la Pologne.

¹³⁹ En réalité, ce n'est pas suite à la bataille de la Moskova que Jean-Charles a été décoré (il n'y était pas) mais à celle de Smolensk (20 jours auparavant).

¹⁴⁰ Magdebourg en Allemagne, alors chef-lieu de département de l'Elbe du royaume de Westphalie (territoire vassal de la France)

Veillez je vous prie être mon interprète pour présenter mes respects à MM. Beauregard, Delarque, Hébrard et autre, et leur témoigner combien je suis sensible à leur souvenir.

*Nous avons reçu avant-hier la nouvelle de **la suspension d'armes pour deux mois** ¹⁴¹. **Tout le monde croit que nous aurons la paix. Je la désire ardemment.** Adressez vos lettres au **2eme bataillon du 24e Légère 1ere brigade, 2eme corps** ¹⁴² à la Grande Armée.*

L'un ou l'autre écrivez-moi de suite.

En août 1813, alors qu'il continue à sillonner la Westphalie et la Saxe, Jean-Charles a reçu des « *offres de service* » de son frère Jean-Joseph-Marie.

*Au camp de **Fürstenberg** ¹⁴³, le **[12] août 1813*** [Jean-Charles à son frère Jean-Joseph-Marie]

Je viens mon cher Ignon de recevoir ta lettre datée du 2 février 1813, ainsi que celle d'Aimé de la même date. Elles m'ont fait l'une et l'autre bien plaisir. Tu peux être persuadé que je ne me sens pas de joie toutes les fois que je reçois une lettre venant de mes bons parents et bons amis. [...]

*[...] C'est donc dans la grande hâte que je t'écris ces deux mots car **dans demi-heure nous levons le camp. Nous présumons donc que les hostilités vont recommencer** ¹⁴⁴. Dans le cas contraire je vous écrirai au premier moment que j'aurai.*

*Je te remercie des offres de service que tu me fais dans ta lettre. Je ne me trouve pas en avoir besoin dans ce moment, et encore moins si on me payait une douzaine de cent francs et plus qui me sont dus. **Depuis quelques temps je suis de 1ere classe, cela me donne 2400 Fr et 250 Fr de région.** Avec cela un jeune homme doit vivre. Cependant il y en a que tout poste accusé des pertes et de la dissipation que nous occasionne nos pénibles campagnes. Cependant, si j'avais besoin de quelque chose, tu peux être persuadé que je ne m'adresserai à d'autres qu'à toi. [...]*

*[...] **Je t'ai dit que j'étais de 1re classe et le 3e de tout le régiment par rang d'ancienneté, mais je n'attends pas à avoir de l'avancement** ¹⁴⁵. Encore il y a trop de chefs de bataillons à la suite, qui ont été faits dans le temps où nous étions à Magdebourg. [...]*

*[...] Je t'apprends que **je suis le 1er de la musique et que j'ai donc 2 compagnies à commander, c'est à dire la mienne et la musique** ¹⁴⁶. Cela me donne beaucoup d'agrément, et l'occasion de voir tous les jours M. le Colonel qui est un aimable homme sous tous les rapports.*

On rappelle. Je vous embrasse tous un million de fois et suis toujours ton affectionné frère [...]

J.C. Ignon

Rappelle-moi au bon souvenir de toutes les personnes qui nous sont chères et qui nous aiment.

Les 26 et 27 août 1813, Jean-Charles participe à la **bataille de Dresde** (capitale du Royaume de Saxe) qui est la dernière victoire majeure de Napoléon en Allemagne.

Les 16 au 18 octobre, il est présent également à la **bataille de Leipzig** (la « bataille des Nations »). C'est une défaite française bien que Napoléon sauve son armée en ordonnant la retraite.

Les 30 et 31 octobre Jean-Charles participe à la **bataille de Hanau**. C'est une victoire française mais qui permet seulement à Napoléon de poursuivre la retraite, puis de traverser le Rhin à Mayence (base arrière française), ce que voulaient empêcher les troupes austro-bavaroises.

Début novembre 1813, les restes de la Grande Armée sont « *totalelement défaits* », Jean-Charles l'écrit :

Mayence, le [1] Novembre 1813

[Jean-Charles à sa mère Christine PICHAND, veuve IGNON]

¹⁴¹ Un armistice est signé à Pleiswitz [Pielaszkowice en Pologne actuelle] entre la France et les alliés Prusso-Russes, qui prévoit une suspension des hostilités jusqu'au 20 juillet.

¹⁴² Le 24eme régiment d'infanterie légère est passé du 3ème au 2ème Corps d'Armée, commandé par le maréchal VICTOR.

¹⁴³ Lieudit près de la ville d'Eisenhüttenstadt, à la frontière actuelle entre l'Allemagne et la Pologne.

¹⁴⁴ Effectivement, suite au Congrès de Prague (12 juillet-10 août 1813), et au rejet par Napoléon des conditions des puissances alliées contre lui pour une paix générale, l'Autriche (neutre jusque-là) déclare la guerre à la France le 12 août 1813. Précédemment, l'Autriche s'était engagée à rejoindre la coalition lors du traité de Reichenbach le 27 juin signé avec la Prusse et la Russie.

¹⁴⁵ Jean-Charles est « capitaine 1ère classe ». La classe (1ère, 2ème ou 3ème) n'est pas un grade mais une distinction, et permet de distinguer des officiers de même grade, en se basant sur leur ancienneté et le niveau de leur solde (la 1ere classe est la plus élevée).

¹⁴⁶ Jean-Charles est donc « chef musicien » du régiment. Cette fonction seconde doit lui donner droit à un supplément de solde.

[Il manque probablement le début de cette lettre]

Encore une fois échappé et en assez bonne santé, mais la fatigue que j'éprouve est à son comble, ainsi que la misère. Fort heureusement j'ai trouvé ici un de mes amis qui m'a offert tout l'argent dont j'aurai besoin. Je n'ai pas refusé une offre semblable, et maintenant je suis à l'abri du besoin.

Je pars à l'instant pour aller cantonner aux environs de Worms [au sud de Mayence], peut-être que l'on nous enverra dans nos dépôts, étant totalement défaits. Je me propose de vous écrire sous peu de jours, qu'il vous suffise pour cette fin d'apprendre qu'il ne me manque qu'un peu de repos pour être parfaitement bien portant [...]

L'événement sous-entendu lorsqu'il écrit « *encore une fois échappé* » est très probablement la bataille de Hanau les 30 et 31 octobre 1813, soit la veille de la lettre ! Jean-Charles y a participé (c'est attesté par sa carte). La bataille de Hanau est certes considérée comme une victoire française, néanmoins 10 000 traînards français sont faits prisonniers.

Pour la période relative à ces deux dernières batailles (Leipzig et Hanau), il y a sur la carte de Jean-Charles un décalage d'un mois entre les dates qu'il indique et la réalité historique des événements !... C'est le seul écart notable relevé sur la carte.

Autre péril auquel Jean-Charles a échappé : le typhus qui a fait des ravages pendant la retraite de la Grande Armée, et notamment à Mayence assiégé par les armées de la coalition après son départ de la ville, et où il n'est resté qu'un seul jour.

La campagne de France (janvier – avril 1814)

Conséquence du recul d'Allemagne des troupes françaises, la guerre se porte désormais sur le sol national. Parallèlement aux combats, des négociations entre les puissances alliées et les représentants de Napoléon sont engagées. Dans un premier temps (8 février 1814), Napoléon rejette le retour exigé aux frontières de 1791. Dans un deuxième temps, il est prêt à accepter ce retour, si la France conserve la Savoie, Nice et l'île d'Elbe, ainsi que d'autres conditions qui seront rejetées par les puissances alliées contre lui (19 mars 1814), et qui vont poursuivre leur marche vers Paris...

Début décembre 1813, Jean-Charles est de retour en France avec son bataillon. D'abord cantonné à Strasbourg entre les 11 et 23 décembre, il se dirige vers Paris, où il arrivera le 10 février 1814.

Nous n'avons plus de courriers de Jean-Charles à partir de son retour en France. Par contre nous avons trois lettres de son frère Jean-Joseph-Marie. Par la première, nous apprenons notamment que Jean-Charles a des problèmes de santé et ne peut « *être d'aucune utilité au régiment* ».

[Mende] 10 février 1814 [Copie de lettre de Jean-Joseph-Marie IGNON à son frère Jean-Charles]
À mon frère Charles [à] Chalons sur Marne¹⁴⁷

Je viens de recevoir ta lettre du 28 janvier¹⁴⁸ dernier mon cher Charles, et je m'empresse d'y répondre par le retour du courrier. Il me tardait de savoir ce que tu étais devenu, depuis l'invasion de l'ennemi, et j'eusse bien désiré que ne pouvant à cause de tes douleurs être d'aucune utilité au régiment, tu eus pu solliciter une autorisation de venir te rétablir au sein de ta famille. Si ta santé ne s'améliore pas, je te conseille de demander cette autorisation, si la chose est faisable. Je joins ici une reconnaissance de 100 francs payable à vue. Dans l'incertitude des événements que ma lettre peut éprouver, je ne t'ai d'abord envoyé que cette somme. Dès qu'elle te sera parvenue, donne-m'en avis et je t'enverrai encore quelque chose. Dieu veuille nous accorder la paix. Elle est ardemment désirée. Nous avons eu aussi nos moments d'anxiété, lorsque l'ennemi s'est approché de Lyon, mais aujourd'hui nos craintes commencent à se dissiper. Je te félicite d'être tombé chez des hôtes aussi honnêtes et aussi prévenants dans ta fâcheuse position.

Nous jouissons tous d'une assez bonne santé. Je ne te parle pas de nos embarras. Mon fils¹⁴⁹ est dans la conscription de 1815 dont le départ est fixé au 17 de ce mois. Je lui ai acheté un remplaçant à un prix

¹⁴⁷ Jean-Charles est cantonné à Chalon sur Marne entre les 18 janvier et 3 février

¹⁴⁸ Cette lettre de Jean-Charles du 28 janvier 1814 ne figure pas dans le fonds IGNON exploité. Au 10 février, date de la réponse de son frère, il n'est plus à Chalons sur Marne mais à Paris (suivant la carte).

¹⁴⁹ Il s'agit de Pierre Jules Auguste IGNON, né le 29 frimaire an 4 (20 décembre 1795), l'aîné des garçons de Jean-Joseph-Marie.

bien élevé en comparaison de ma nombreuse famille. Amour¹⁵⁰ est à Nice et son éloignement m'inquiète dans les circonstances actuelles. **Il faut espérer qu'un temps plus serein succèdera aux nuages du moment,** et que nous pourrons goûter en famille le plaisir de nous embrasser mutuellement en paix et en santé. Nous t'embrassons tous en attendant un million de fois. Ecris-nous plus souvent. Je serai moins laconique dans une autre lettre.

Adieu mon cher Charles et crois-moi pour la vie ton affectionné frère.

J.J.M. IGNON

Ecrite après la première abdication de Napoléon, une autre lettre de Jean-Joseph-Marie au supérieur hiérarchique de Jean-Charles, renseigne sur les problèmes de santé de son frère au début de la Campagne de France, et sur un changement de régiment après son rétablissement. Il prendra, si l'on en croit Jean-Joseph-Marie, le commandement de ce régiment, juste avant les « combats de Meaux »¹⁵¹ (27 mars 1814) auxquels il va participer. D'autres combats se déroulent à Claye le lendemain. Jean-Charles est à Paris le 30 mars au moment de l'ultime bataille de la campagne de France, mais il ne note pas sur sa carte y avoir participé.

[Mende] 13 juin 1814

[Copie de lettre de Jean-Joseph-Marie IGNON à :]

M. Passerieu [?], chef de bataillon au 24^{ème} Régiment d'infanterie légère

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 25 mai dernier pour me demander l'adresse de mon frère. Je regrette infiniment qu'ayant été adressée à Viviers où je ne réside plus depuis 16 ans, elle ait causé quelques jours de retard de plus à ma réponse.

Mon frère [Jean-Charles], comme vous le savez sans doute, **fut atteint de douleurs rhumatismales qui l'obligèrent momentanément de ne pas partager les périls et les exploits du brave 24^e léger dans lequel il se glorifiait de servir.** Forcé de s'absenter du régiment, les événements de la guerre ne lui permirent point d'aller prendre du repos à son dépôt. Il se dirigea sur Châlons-sur-Marne, et bientôt l'approche des armées alliées nécessita qu'il quittât cette ville pour se rendre à Paris où il fut mis en subsistance dans le 12^e léger. **Dès qu'il fût rétabli, il se disposait à rejoindre ses drapeaux, mais le ministre de la guerre, dans la nuit du 24 au 25 mars lui ordonna de prendre le commandement du 25^e de ligne, et de partir de suite pour Meaux. Il prit part aux dernières affaires**¹⁵², après lesquelles il fût avec son nouveau corps à Chartres. Par une lettre du 2 de ce mois¹⁵³, il me marque qu'il est actuellement en garnison avec ce régiment à Landrecy, département du Nord. Il est capitaine au 3^e bataillon. Il m'annonce que ce régiment conserve son numéro et a reçu le nom de régiment de Brie. Je l'informe par ce courrier que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour savoir de ses nouvelles. Il m'avait dit tant de bien de ses chefs et de ses camarades du 24^e, que je prévois d'avance le plaisir qu'il aura de votre bon souvenir.

Veuillez bien, Monsieur, assurer l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être M. v. d. s. [sic... votre dévoué serviteur]

Suivant sa carte, Jean-Charles est à Fontainebleau entre le premier et le 10 avril 1814. Il a donc vécu « de près » la première abdication de Napoléon (Fontainebleau le 6 avril 1814)

C'est à Landrecy (Nord) où il est en garnison en juillet 1814, que Jean-Charles recevra la dernière lettre de son frère retrouvée dans les archives.

[Landrecies Du 3 juillet 1814]

[Copie de lettre de Jean-Joseph-Marie IGNON à :]

Mon frère Charles, Capitaine au régiment de Brie, infanterie

¹⁵⁰ Il s'agit de Charles Julien Amour IGNON le 20 nivôse an 6 (9 janvier 1798), le cadet de garçons de Jean-Joseph-Marie.

¹⁵¹ Durant la marche sur Paris des armées de la coalition, l'artillerie russe bombarde la ville de Meaux dans la nuit du 27 au 28 mars 1814. Le 28 au matin, les troupes françaises quittent la ville et reculent vers Paris.

Voir également cette publication :

<https://www.histoire-tremblay.org/230+les-derniers-combats-la-bataille-de-meaux.html>

¹⁵² Les « dernières affaires » : Il s'agit des combats de Meaux et de Claye (27 et 28 mars 1814), et de la bataille de Paris (30 mars 1814), cités précédemment.

¹⁵³ Cette lettre du 2 juin 1814 ne figure pas dans le fonds IGNON exploité.

En nous quittant, M Gamot ¹⁵⁴ m'a renouvelé l'offre de ses bons offices. Tu penses bien que je l'ai prié de ne pas perdre de vue ce que Mme Gamot avait déjà fait pour toi. Il me l'a promis, il me tardera de savoir quel succès auront ses recommandations. J'espère que tu t'empresseras de nous en faire part.

*Notre été commence à peine aujourd'hui. Notre santé est assez bonne. Aimé fait de la musique en diable et tue ainsi le temps. Je vois à regret qu'il ne se présente rien pour lui donner un état, mais il n'est pas possible de raisonner ici à ce sujet. Ces petites notes étaient destinées à me rappeler à ton souvenir. Je désire que tu les reçoives en bonne santé : **il est temps de jouir du repos, après tant de fatigues et de dangers.***

Adieu.

J.J.M. Ignon

Après la première abdication de Napoléon, Jean-Charles voyagera en région parisienne et dans le nord de la France. Il est en garnison pendant plusieurs mois à Landrecy puis au Quesnoy (Nord).

Durant les « Cent-Jours » ¹⁵⁵ (20 mars au 22 juin 1815), Jean-Charles va aussi beaucoup se déplacer dans le nord et le centre de la France, mais il ne participera pas à la « Campagne de Belgique » ni à aucune action militaire.

Entre fin mars et fin mai 1815, il est à nouveau en garnison au Quesnoy, là où il va élaborer sa carte.

Fin mai 1815 Jean-Charles quitte Le Quesnoy et va encore beaucoup se déplacer dans le nord, le centre et l'ouest de la France. Après la Campagne de Belgique (et notamment la bataille de Waterloo) l'Armée Impériale, totalement défaite, se replie au sud de la Loire.

Le 10 août 1815, Jean-Charles est à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres) au « dépôt du 25ème Régiment de Ligne ».

À partir du 17 septembre 1815, et probablement en raison de la réduction des effectifs militaires suite à la défaite des armées françaises, il est placé en « non activité ».

La dernière « étape » figurant sur la carte est la ville de Niort (Deux-Sèvres), dans laquelle Jean-Charles IGNON a séjourné le 19 octobre 1815, soit quelques mois après la seconde abdication de Napoléon (22 juin 1815) et le retour de Louis XVIII à Paris (8 juillet 1815).

Carrière militaire après les guerres napoléoniennes

Suivant son dossier de récipiendaire de la Légion d'honneur, Jean-Charles est :

- « **En non activité** » à partir du **17 septembre 1815**.
- « **Placé au cadre du 3ème Bataillon de la Légion de la Gironde**¹⁵⁶ » le **24 décembre 1817**.
- « **En activité audit corps** » le **1 février 1819**.
- « **Envoyé en congé illimité** » le **26 décembre 1820**, par suite de la « nouvelle organisation » [de l'Armée française]

Après l'armée...

Jean-Charles IGNON s'est marié le **25 juillet 1821 à Montpellier avec Jeanne Marie Louise CHARLON**, 26 ans, née à Olonzac, Hérault, le 15 vendémiaire an 3 (6 octobre 1794) « *domiciliée depuis de longues années à Montpellier* », fille de Louis CHARLON ancien militaire domicilié à Montpellier et feu Marie Jeanne COLLARD.

Jean-Charles IGNON est **décédé à Agde le 15 mai 1829** (il avait 47 ans).

Suivant la « Table des successions et absences » du département de l'Hérault, Jean-Charles n'a pas fait de testament et ses héritiers sont « *ses frères et autres de Viviers (Ardèche) et Mende (Lozère)* ».

Un courrier de Jean-Joseph-Marie, trouvé dans le fonds F 2246 concernant la succession de Jean-Charles, suggère qu'au moment de son décès celui-ci avait des dettes et beaucoup de créanciers... Jean-Joseph-Marie lui-même en faisant partie.

¹⁵⁴ Il s'agit de Charles-Guillaume GAMOT (1766-1820), préfet de la Lozère en 1813 et 1814, et connu pour ses rapports, publiés sous le nom « *Les tournées du préfet Gamot* », dans lesquels il mentionne la pauvreté du département, le mauvais état des voiries, de la santé, de l'enseignement...

https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles-Guillaume_Gamot

¹⁵⁵ Période qui s'étend de la date de l'arrivée à Paris de Napoléon le 20 mars 1815 (après son retour de l'île d'Elbe) à celle de sa seconde abdication le 22 juin 1815.

¹⁵⁶ Créés lors de la Restauration, les légions départementales sont des unités d'infanterie de l'armée, aux effectifs équivalents à ceux d'un régiment.

Bibliographie et Liens externes :

Les sites dédiés à la période napoléonienne

Le site d'histoire de la fondation Napoléon : <https://www.napoleon.org/>

Pour le dossier thématique « Vivre et mourir dans la Grande Armée » :

<https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/dossiers-thematiques/vivre-et-mourir-dans-la-grande-armee/>

Pour les « Articles » : <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/>

Et notamment les publications des historiens :

Paul Ganière : <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/auteur/ganieri-paul/#f>

François Houdecek : <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/auteur/houdecek-francois/#f>

Jean François Brun : <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/auteur/brun-jean-francois/#f>

Alain PIGEARD : <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/auteur/pigeard-alain/#f>

De Bonaparte à Napoléon Ier : <https://www.napoleon-empire.org/>

Notamment pour les onglets :

« Repères historiques » : <https://www.napoleon-empire.org/premier-empire-faits-historiques.php>

« Napoléon au jour le jour » : <https://www.napoleon-empire.org/napoleon-itineraires.php>

L'Histoire du Consulat et du Premier Empire : <https://napoleon-histoire.com/>

Notamment pour l'onglet « Les campagnes » : <https://napoleon-histoire.com/category/les-campagnes>

Encyclopédie complète sur Napoléon et le Premier Empire : <https://www.napopedia.fr/fr/accueil/index>

Notamment pour les onglets :

« Evénements » : <https://www.napopedia.fr/fr/Campagnes/evenements>

« Batailles » : <https://www.napopedia.fr/fr/Campagnes/batailles>

La bibliothèque numérique de la Fondation Napoléon :

<https://bibliotheque-martial-lapeyre.napoleon.org/Default/bibliotheque-numerique-digital-library.aspx?lg=fr-FR>

Napoleonica / les archives (fondation Napoleon) : <https://www.napoleonica.org/>

Notamment « Les Collections »

Napoleonica® la chaîne, de la Fondation Napoléon : <https://www.youtube.com/@napoleonicafondationnapoleon>

Quelques autres publications en ligne

Natalie Petiteau, *Les mots des soldats de la Grande Armée*, La construction du militaire, Volume 3. Paris: Éditions de la Sorbonne, 2020 : <https://books.openedition.org/psorbonne/91370?lang=fr>

Natalie Petiteau, *La campagne de Russie de 1812 : mythes et réalités*, Revue des Études Slaves, 2012 :

https://www.persee.fr/doc/slave_0080-2557_2012_num_83_4_8293

Quitterie Murail, *La Grande Armée victorieuse : Culte de la victoire, culture de la récompense (1805-1815)*, École nationale des chartes, Paris, 2021 : https://theses.chartes.psl.eu/document/ENCPOS_2021_15

Général de la Barre de Nanteuil, *La logistique sous l'Empire*, Revue historique des Armées, 1994 :

https://www.persee.fr/doc/rharm_0035-3299_1994_num_197_4_4398

Les mémoires et correspondances (souvent cités dans les publications)

Une sélection de « Mémoires du Premier Empire » dans Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/selections/fr/html/memoires-du-premier-empire>

Un révélois dans la Grande Armée 1804 – 1815 d'après Maurice de Poitevin :

Jean de Gouttes, Capitaine au 11ème cuirassiers :

<http://www.lauragais-patrimoine.fr/HISTOIRE/DE-GOUTTES/Jean-de-Gouttes.html>

Correspondance du capitaine Jean de Gouttes :

<http://www.lauragais-patrimoine.fr/HISTOIRE/DE-GOUTTES/courriers.html>

La vie militaire sous le Premier Empire ou Moeurs de garnison..., Blaze, Elzéar (1788-1848).

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k930603j>

Les cahiers du capitaine Coignet (1799-1815) Auteur : Coignet, Jean-Roch (1776-1865)

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k107258g>

Journal de la campagne de Russie en 1812 / par M. de Fezensac

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k377080z>

Autre site

Passions d'auteurs / Eric Denis Notamment pour :

Les armées de Napoléon / Le recrutement et les effectifs : <https://www.eric-denis.com/les-armees-de-napoleon.php>

Les principes de guerre de Napoléon : <https://www.eric-denis.com/apercu-des-principes-de-guerre-de-napoleon.php>

Annexe : Jean-Joseph-Marie IGNON

Jean-Joseph-Marie IGNON (1772-1857) est le frère aîné du soldat de Napoléon. Sa biographie est connue notamment par quelques publications récentes (voir ci-dessous). Ce qu'il faut retenir :

- Adolescent instruit destiné à l'état ecclésiastique, il est curieux de tout et passionné. Doué pour la prose (et probablement encouragé à s'exprimer), il raconte par écrit ce qu'il fait, ce qu'il voit, la société dans laquelle il vit...

- Adulte pragmatique et converti aux idées nouvelles issues de la Révolution (dont il a été un témoin privilégié dès le début) mais tout autant passionné, riche de savoir-faire acquis très jeune, il fonde en 1803 le « Journal de la Lozère », dont il est le rédacteur et imprimeur. Il participe également en 1820 à la création de la « Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de Mende », dont il est le secrétaire perpétuel, et qui publie depuis lors des savoirs érudits concernant la Lozère.

En examinant une archive datant de ses jeunes années, nous percevons les aptitudes particulières qui feront de lui l'une des personnalités lozériennes les plus influentes de son temps.



Jean-Joseph-Marie dans les publications récentes ¹⁵⁷

Un article lui est consacré dans le Bulletin 29/30 de la « Revue du Gévaudan des Causses et des Cévennes ». Le lien vers l'article est ici (sélectionner l'image 33) :

<https://www.calameo.com/read/000527824a2192130feeb>

La « toile d'Orelli » qui figure dans l'article, titrée « le concert de famille » et qui représente la famille IGNON, fait partie des collections du musée du Gévaudan à Mende. Elle est l'objet d'une petite publication de la « Société des lettres, sciences et arts de la Lozère ». Le lien est ici :

<https://www.societedeslettres48.fr/1-le-salon-de-musique/>

Le Musée du Gévaudan possède également une paire de miniatures du couple IGNON (Jean-Joseph-Marie et son épouse Annette-Marie-Reine VEYRENC), qui est l'objet également d'une publication. Le lien est ici :

<https://www.societedeslettres48.fr/101-la-paire-de-miniatures-sur-ivoire-du-couple-ignon-1792-de-leandri/>

Le « journal » des jeunes années de Jean-Joseph-Marie

Sur les publications citées, il est question du « voyage à Paris » de Jean-Joseph-Marie et du récit qu'il en a fait. Ce récit figure effectivement sur une magnifique archive accessible en ligne sur le site des Archives Départementales de la Lozère (cote F 2262). Le lien est ici :

<https://archives.lozere.fr/ark:/24967/vta55f27b50b7f16/daogrp/0/3>

L'archive est un ensemble de petits recueils reliés. C'est un journal rédigé par Jean-Joseph-Marie entre août 1785 et juillet 1790. Mais clairement certains de ces livrets ont été perdus ou soustraits (probablement avant l'entrée aux AD Lozère en 1944) car il y a des lacunes importantes dans la chronologie. Cela ne se vérifie pas seulement sur l'archive en ligne, mais également en salle de lecture lorsque j'ai consulté le fonds F 2262 aux AD Lozère. Il est regrettable également de constater la non continuité chronologique, sur plusieurs périodes, dans l'ordre des images numérisées.



En 1782, Jean-Joseph-Marie « prit la fantaisie » (sic) de commencer une collection de minéraux... qu'il va véritablement constituer à partir d'août 1785, date à laquelle il commence à rédiger son « journal » (il a 13 ans).

¹⁵⁷ Une biographie de Jean-Joseph-Marie IGNON, axée principalement sur son métier d'imprimeur et son intégration « dans les rouages du régime » est donnée (page 261 et suivantes) dans la publication suivante :

Jean-François DELOUSTAL ; *La centralisation napoléonienne en Lozère (1799-1815)* ; thèse de doctorat, 2006

Université de Paris IV – Sorbonne. Cette publication est consultable aux AD Lozère. La cote est « DELTA 5083 » :

https://archives.lozere.fr/archive/fonds/FRAD048_0000DELTA/hierarchique/n:274?RECH_TYP=and&RECH_cote=DELTA+5083&type=simple

Encouragé par son protecteur, l'évêque de Viviers Charles de LAFONT de SAVINE, Jean-Charles ne va pas seulement s'intéresser aux minéraux et aux fossiles, mais il va collectionner également des monnaies et médailles de toutes origines (qu'on lui donne ou qu'il achète) et qu'il décrit, analyse et dessine dans son journal. Les tableaux peints et les estampes l'intéressent également. Il va aussi constituer une bibliothèque, en se procurant (dons ou achats) des livres érudits. Le tout va enrichir son « cabinet », une pièce dédiée à ses collections au sein de l'évêché.

Le « **voyage à Paris** » débute le 20 avril 1789. Jean-Joseph-Marie (17 ans) accompagne l'évêque LAFONT de SAVINE, élu député du clergé aux **États-Généraux**¹⁵⁸ par la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg (Ardèche). Il raconte dans le détail le voyage entre Viviers et Paris, les villes traversées, les gens rencontrés, les objets qu'on lui donne pour enrichir ses collections. La description qu'il fait des lieux visités à Paris et à Versailles est remarquable (Château de Fontainebleau, Notre Dame de Paris, le Louvre, Château de Versailles...)

Les États-Généraux s'ouvrent le 4 mai 1789 par une procession dans les rues de Versailles pour laquelle il accompagne l'évêque de Viviers. Il raconte l'événement, décrit les costumes des trois ordres. Pour la première fois il voit le roi Louis XVI, « celui dont le nom et la majesté semblaient de loin me représenter une personne au-dessus de toutes les grandeurs terrestres... ».

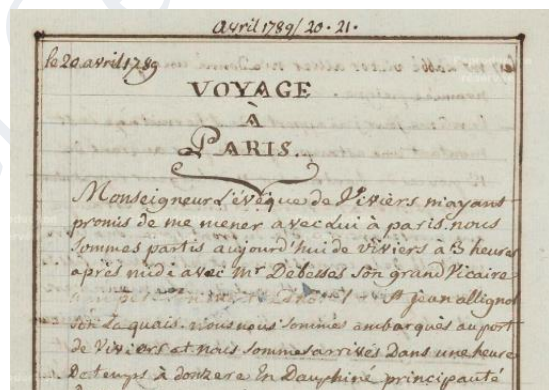
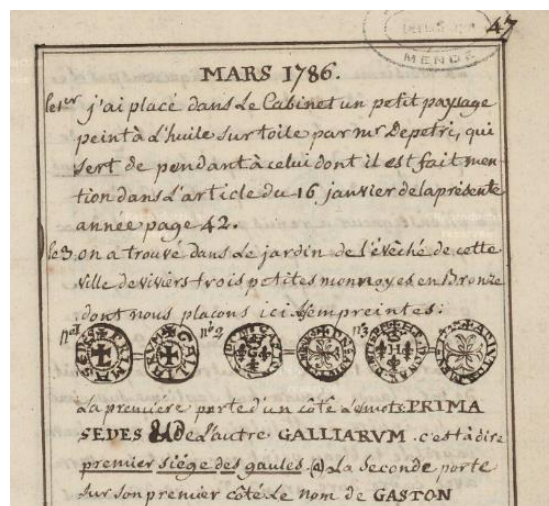
La première séance des Etats a lieu le lendemain 5 mai. Jean-Joseph-Marie va être le témoin privilégié de l'événement, grâce à une « petite supercherie » (longuement décrite), car en principe il n'avait pas droit d'entrée aux réunions. Il raconte ce qu'il voit. Le roi est là « ...il prononça son discours¹⁵⁹ avec beaucoup d'énergie, sa voix était surtout remarquable, elle retentissait dans toute la salle, et la manière dont il lisait était si distincte qu'elle ne permettait à personne de perdre une syllabe de son discours. Plusieurs fois les ordres impatients d'applaudir aux paroles du Roi osèrent interrompre sa Majesté par des cris de joie... ». Le lendemain, 6 mai, il assiste à une messe dans la chapelle royale de Versailles (longuement décrite) et en présence du roi.

Les jours qui suivent, l'évêque assistant aux réunions, Jean-Joseph-Marie visite les salons du château de Versailles, les jardins, Le Grand et le Petit Trianon. Il va à Marly le Roi, St Germain en Laye, puis le 10 mai il retourne à Paris pour d'autres visites... qu'il raconte longuement...

Malheureusement le « journal » présente plusieurs lacunes, notamment la première du 10 mai au 1er septembre 1789. Le(s) recueil(s) couvrant la période entre les deux dates n'existe(nt) plus, ce qui nous prive de récit sur des événements majeurs comme « le serment du Jeu de paume » (20 juin), la formation de l'Assemblée Nationale Constituante (9 juillet), la prise de la Bastille (14 juillet). Un autre événement touche de près Jean-Joseph-Marie pour lequel nous n'avons pas de commentaire : l'évêque LAFONT de SAVINE démissionne de son poste de député et il est remplacé le 1er juillet 1789 par son suppléant du clergé aux états généraux¹⁶⁰.

Le texte de Jean-Joseph-Marie reprend le premier septembre 1789. Jusqu'au moins le 31 janvier 1790 il est en région parisienne. Il va à l'opéra et au théâtre. Il visite de nombreux monuments, des jardins... Un passage très long concerne sa visite de la manufacture de porcelaine de Sèvres. Très régulièrement et grâce à ses nombreux contacts, il recueille de nombreuses pièces pour ses collections.

Il ne semble pas avoir assisté aux réunions journalières de l'assemblée constituante, par contre il commente souvent les décrets (notamment lors de la formation des départements). Il comprend qu'une société nouvelle se



¹⁵⁸ Assemblée des trois ordres (clergé, noblesse et tiers état), convoqués par le roi Louis XVI le 8 août 1788

¹⁵⁹ Le discours du roi (qui avait été publié sous forme d'affiche) est transcrit par Jean-Joseph-Marie. Voir le lien ci-dessous : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6941707k>

¹⁶⁰ La démission de l'évêque est motivée par son refus de siéger avec le tiers état. Voir sur le portail persee.fr : Michel Péronnet, Charles de La Font de Savine, évêque de Viviers (1778-1793) : fou ou novateur, In: Revue d'histoire de l'Église de France, tome 56, n°157, 1970. pp. 348-352 : https://www.persee.fr/doc/rhef_0300-9505_1970_num_56_157_1848

construit : « *l'Assemblée Nationale qui s'occupe de la régénération de la France, fait tous les jours des opérations nouvelles qui détruisent des choses qui existaient depuis l'origine de la monarchie française...* ».

Le texte passe sans transition du 31 janvier au 1er juin 1790 (autres recueils probablement perdus...) date à laquelle il semble être à Viviers depuis quelques temps déjà.

Le 3 juin 1790, une « *procession* » se déroule à Viviers dans le cadre de la « Fête Dieu »¹⁶¹. Jean-Joseph-Marie qui s'est engagé dans la Garde Nationale participe à une « *manœuvre* » avec la milice locale. **Le journal se termine sur cet événement.**

Le « journal de la Lozère » sur le site Gallica de la BNF

Jean-Joseph-Marie IGNON est le fondateur, rédacteur et imprimeur du « **Journal de la Lozère** ».

Le premier numéro est daté du 5 germinal an 11 (26 mars 1803) :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t53652726p>

Toutes les parutions sont accessibles ici :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb327966882/date>

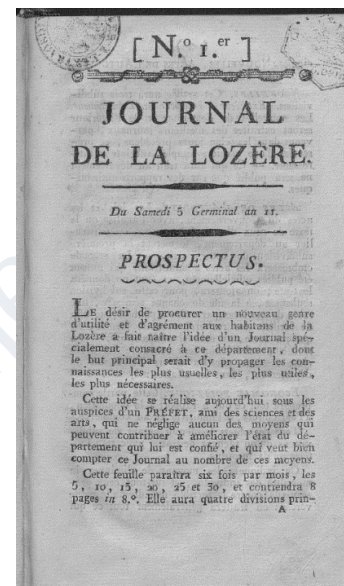
Parmi les numéros, et pour faire le lien avec les informations lues dans les courriers de son frère Jean-Charles, figurent ceux rédigés lors de sa présence à Paris à l'occasion du sacre de Napoléon 1er. Jean-Joseph-Marie raconte dans les numéros des 10 et 20 Frimaire an 13 (1 et 11 décembre 1804) les préparatifs de la fête du couronnement :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t53652814t>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t53652816n>

Le couronnement lui-même est relaté dans le numéro du 25 frimaire an 13 (16 décembre 1814) :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t536528172>



Les publications anciennes de la « Société des lettres, sciences et arts de la Lozère » sur le site Gallica de la BNF

Jean-Joseph-Marie est membre fondateur et secrétaire perpétuel de la « *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la ville de Mende* » devenue « **Société des lettres, sciences et arts de la Lozère** »¹⁶².

Les travaux de la société, depuis les premières années de sa création jusqu'aux années 1950, sont en ligne sur le site Gallica :

https://gallica.bnf.fr/lien_travaux_slsa

De très nombreuses publications de Jean-Joseph-Marie lui-même, figurent dans ces travaux. Il y a notamment, pour faire le lien avec une des passions de ses jeunes années, une « *Notice sur les monnaies des évêques de Mende, et sur celles qui ont eu cours en Gévaudan, antérieurement au XVe siècle* » :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k411237m/f121.item>

Cette pièce, d'un petit module, comme celles de dix centimes de billon, porte d'un côté le buste d'un évêque avec la légende S. PRIVATVS, et au revers une croix cantonnée de barres pometées, une à chaque vide, avec la légende : CIVITAS + MIMAS. -- Nous en donnons ici l'empreinte, d'après celle de M. de Saint-Vincent.



Les légendes de cette monnaie indiquent d'abord St-Privat, évêque et patron du Gévaudan, et au revers la ville de Mende, qui était le siège épiscopal

oooooooooooooooooooooooooooooooooooooooo

¹⁶¹ La « Fête-Dieu » figure au calendrier liturgique de la société d'Ancien Régime. Durant les premières années de la Révolution, elle se veut la célébration publique du chrétien-citoyen.

Voir notamment : Hermant, Maxime; *La visibilité du religieux dans la ville en Révolution*; Presses universitaires de Rennes, 2021 : <https://books.openedition.org/pur/243114>

¹⁶² Site de la « Société des lettres, sciences et arts de la Lozère » : <https://www.societedeslettres48.fr/>